

# **L'identité sociale des chômeurs**

Recherche réalisée en partenariat avec la  
Mission Régionale pour l'insertion et l'emploi de Charleroi

**Ginette HERMAN**  
**David VAN YPERSELE**

*Cette recherche est financée par le Fonds Social Européen et la Région wallonne*

Université Catholique de Louvain  
Les Cahiers du Cerisis n° 10 / juin 2004  
Réédition

# INTRODUCTION

---

## A. Contexte de l'étude

Depuis plusieurs années, de nombreuses observations ont mis clairement en évidence le fait que certains quartiers de la ville de Charleroi étaient particulièrement touchés par les processus de la précarisation et de la paupérisation.

Dampremy est l'un de ces quartiers. En effet, on remarque qu'une série d'indicateurs de la déqualification sociale et économique s'y trouvent concentrés. Par exemple, le taux de chômage y est plus élevé que dans l'ensemble de la ville de Charleroi. Le niveau d'études des jeunes damprémois y est plus faible que celui de la moyenne de l'entité. Il en est de même en ce qui concerne la population active occupée et les demandeurs d'emploi. De plus, la vétusté des logements, la dégradation de l'environnement urbain, l'enclavement dans une zone industrielle en déclin, une faible densité d'emploi PME,..., caractérisent ce quartier <sup>1</sup>.

Pour faire face à cet ensemble d'éléments négatifs, le projet communautaire URBAN a été mis sur pied. Il comporte notamment un axe social devant contribuer au développement du quartier. C'est dans ce cadre qu'une étude a été conçue conjointement entre la MIREC (Mission Régionale pour l'insertion et l'emploi de

---

<sup>1</sup> Ces données sont présentées en détail dans le rapport intermédiaire du CUNIC relatif à “ *la recherche-action sur la requalification sociale du quartier de Dampremy* ” (1996).

Charleroi) et le CERISIS-UCL (Centre de Recherches Interdisciplinaires sur la Solidarité et l'Innovation Sociale).

La recherche qui est présentée dans ce document a pour objectif de comprendre certains aspects psychosociaux impliqués dans les processus de déqualification et de requalification de personnes privées d'emploi alors que des handicaps tant économiques, sociaux que culturels se cumulent. Cette enquête est conçue dans une perspective destinée à mettre en lumière les processus qui contribuent à une mobilisation et à une participation de ces personnes au sein de la société, que cette participation soit de nature professionnelle, culturelle ou sociale.

L'étude sera dès lors réalisée à Dampremy mais elle sera élargie à d'autres entités, en particulier à Pont-à-Celles, commune présentant aussi un certain nombre de difficultés de type économique et social.

## **B. Partenariat**

Comme cela vient d'être signalé, cette recherche a été conçue dans le cadre d'un partenariat entre la MIREC et le CERISIS. La concertation entre ces deux organismes porte sur différents aspects : les objectifs de la recherche, la ligne générale des techniques d'étude, le plan d'échantillonnage et l'exploitation des résultats. Ceci permet de prendre en considération les particularités du terrain et les dimensions politiques de la recherche. La conception-même des questionnaires, le traitement des résultats relèvent des compétences du CERISIS.

Deux structures d'encadrement sont prévues pour accompagner la recherche.

Le *Comité de pilotage* a pour mission, à partir des propositions de l'équipe de recherche, de façonner ses objectifs du travail, de la suivre les différentes étapes de sa réalisation et de contribuer à la socialisation des résultats. Il est composé de responsables de la MIREC, du CUNIC (Centre Universitaire de Charleroi) et du CERISIS.

Le *Comité d'accompagnement* fixe, à partir des propositions du Comité de pilotage, les orientations de la recherche et approuve le contenu des étapes significatives de la recherche. Il est composé d'un représentant du Forem, du CPAS, de la ville de Charleroi, de syndicats, du patronat, du Comité subrégional de l'emploi et du Comité de pilotage.

## C. Présentation du Cahier

Ce document est construit en quatre chapitres. Le *premier chapitre* introduit au cadre général de réflexion. Il s'inspire de travaux réalisés principalement en psychologie sociale (théories de l'identité sociale et de la privation relative) et tente d'en évaluer la pertinence dans le domaine du chômage. La question centrale qui y est posée porte sur les stratégies d'adaptation ou de transformation que les chômeurs sont susceptibles de mettre en place pour faire face à une situation de non emploi.

Le *deuxième chapitre* présente les différents outils méthodologiques mis en point afin de pouvoir mener le travail d'investigation. A cet effet, les différents aspects du questionnaire sont introduits, le plan d'échantillonnage décrit et les participants à la recherche présentés. Par ailleurs, les conditions dans lesquelles sont recueillies les données font l'objet d'un bref aperçu.

L'analyse des résultats, objet du *troisième chapitre*, constitue le coeur du document. Elle s'articule en quatre étapes. Après une rapide présentation de l'échantillon et une discussion sur son degré de représentativité (première étape), la situation du chômage est décrite telle qu'elle est vécue par les chômeurs eux-mêmes (deuxième étape). On apprend, ainsi, ce que les personnes sans emploi éprouvent au regard de la catégorisation sociale "chômeurs" dont ils sont qualifiés; on découvre ce qu'ils vivent en matière de santé mentale, en particulier en lien avec la dépression; on relève enfin la manière dont ils réagissent à la privation d'emploi et dont ils s'insèrent dans la société, à titre individuel ou collectif. Quant à la troisième étape, elle investigate systématiquement les hypothèses posées dans la partie théorique et analyse les conditions psychosociales qui structurent les conduites des individus, qu'elles débouchent sur des réactions d'apathie, sur des démarches de mobilité sociale individuelle ou sur des stratégies d'action collective. Enfin la dernière étape relève d'une méthodologie exploratoire. Elle s'attache à analyser les corrélats des diverses formes d'insertion sociale qu'on a pu observer sur le terrain et tente d'en dégager les formes les plus positives, notamment du point de vue de la santé mentale.

Les conclusions, *dernier chapitre* de ce travail d'investigation, sont élaborées dans un double mouvement. L'un est le reflet de l'étude dans son entièreté et présente les principales lignes de force qui s'en dégagent. L'autre outrepassé les lois du genre et examine quelques perspectives sociales, culturelles et politiques qui découlent des observations recueillies, en matière de mobilité individuelle ou d'action collective.

Le lecteur pressé trouvera les informations indispensables à la compréhension de l'étude en s'attachant principalement à la lecture des parties suivantes : élaboration des hypothèses (chapitre I), analyse des hypothèses (dans le chapitre III, l'étape C) et enfin les conclusions (chapitre IV).



# CHAPITRE I. ELABORATION DES HYPOTHESES

---

Cette étude porte sur l'analyse des effets psychosociaux et cognitifs du chômage et se donne pour objectif une contribution à la réinsertion sociale, culturelle et/ou professionnelle de personnes privées d'emploi.

La démarche centrale de ce travail consiste à comprendre et à démontrer les mécanismes cognitifs et psychosociaux qui accompagnent les chômeurs face à une situation d'isolement social et économique. En effet, il semble qu'en l'absence d'un point d'ancrage social, les acquis scolaires et professionnels se dégradent, les ressources créatives s'amenuisent, les capacités mnésiques s'altèrent. D'autre part, cette situation peut entraîner un bouleversement majeur de l'individu dans ses rapports avec autrui et dans son bien-être psychique et physique: les liens sociaux se restreignent, l'identité sociale se réévalue à la baisse, le sentiment de contrôle exercé sur sa vie et son environnement s'en trouve diminué. Il en résulte un sentiment d'impuissance qui handicape le chômeur dans la plupart de ses initiatives. Ces difficultés se posent tant pour les personnes qui ont perdu leur emploi que pour celles qui n'ont jamais travaillé. Face à un tel tableau, il importe de comprendre les stratégies d'adaptation dont disposent les personnes vivant une situation de rupture professionnelle et de stimuler celles qui les conduisent à prendre une part active dans le champ social, culturel ou économique.

Une telle perspective implique l'ouverture du concept d'insertion en raison du manque endémique actuel d'emplois. “ En effet, le taux de chômage a fortement progressé depuis 1974 et a fortiori dans les régions fortement touchées par la crise économique,... Le problème du chômage, si bien entendu on l'analyse dans son contexte global, est moins celui de l'inadéquation entre la population et l'emploi

qu'un manque d'emploi endémique. En effet, basons-nous sur quelques chiffres<sup>1</sup> pour éclairer notre constat. Les offres d'emploi enregistrées au Forem<sup>2</sup> nous montrent que le suspens en fin de mois (c'est-à-dire le nombre d'offres d'emploi restées vacantes après ou pendant le mois) au 30/06/1997 est de 5.037 pour la Région Wallonne. Quant à l'HIVA-KUL<sup>3</sup>, il recense 71.162 emplois vacants en 1996 en Région Wallonne, mais il n'y a que 13,7% de ces emplois qui sont difficiles à pourvoir (c'est-à-dire restés vacants pendant 3 mois ou plus), soit 9749<sup>4</sup> emplois vacants. Si l'on confronte ce chiffre au nombre de Demandeurs d'Emplois Inoccupés en Région Wallonne au 30/6/97, ils sont de 209.902<sup>5</sup>. Même en retirant le nombre d'emplois vacants difficiles à pourvoir au nombre de Demandeurs d'Emplois Inoccupés, le nombre de chômeurs reste particulièrement élevé en Région Wallonne (200.153). Si l'on en croit ces chiffres, une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi permettrait de diminuer quelque peu le nombre de chômeurs mais non de résoudre le problème du chômage. ” (Jaminon et Herman, 1998, p. 44).

Dès lors, il devient de plus en plus évident que le critère d'évaluation de l'insertion ne peut pas se confondre avec l'emploi. Il devra donc être considéré comme multidimensionnel.

Les pages qui suivent ont pour objectif de construire un cadre théorique qui, d'une part, puisse permettre une compréhension des mécanismes psychosociaux impliqués dans le chômage de longue durée et qui, d'autre part, fournisse les bases nécessaires à la mise en oeuvre de recherches sur le terrain. Deux théories seront abordées, celle de l'identité sociale et celle de la privation relative. Tour à tour, elles seront présentées dans leurs fondements et articulées à la problématique du chômage.

---

<sup>1</sup> Ces données sont évaluées à partir, d'une part, du nombre d'emplois vacants recensés par le FOREM et d'autre part d'une étude de l'HIVA (Simoens, Denys et Denolf, 1997).

<sup>2</sup> Les offres d'emploi enregistrées au Forem ne représenteraient, d'après l'étude de l'HIVA, que 13,3% des offres d'emploi totales. En effet, d'autres canaux de circulation des offres d'emploi existent comme les petites annonces, les agences de recrutement, des biais informels,... Cependant, ce chiffre nous donne un premier ordre d'idées du nombre d'emplois vacants disponibles. Il s'agit de la seule source d'information publique.

<sup>3</sup> Cette étude est à notre connaissance la seule qui étudie les offres d'emploi sur le marché du travail à partir d'une enquête.

<sup>4</sup> Calcul Cerisis sur base des données HIVA

<sup>5</sup> Données FOREM

# A. Théorie de l'identité sociale

## 1. Présentation

Prendre comme point de focalisation l'insertion implique que soit construite une analyse relative aux conditions qui permettent à un individu de se rattacher à une société. Le concept d'identité sociale rend possible une telle démarche.

L'idée est la suivante (Tajfel, 1979, 1981). Les individus ont besoin d'une identité personnelle et sociale positive, c'est-à-dire qu'ils ont besoin d'appartenir à des groupes socialement valorisés. C'est la comparaison avec d'autres groupes qui détermine si l'individu réalise une comparaison sociale satisfaisante ou non. Plus les membres d'un groupe se comparent favorablement aux membres d'un autre, plus ils bénéficient d'une identité sociale positive. Dans ce cas, ils développeront des stratégies tendant à conserver ou étendre leur propre supériorité. Par contre, les comparaisons défavorables à son propre groupe contribuent à une identité sociale négative qui a un effet néfaste sur l'estime de soi (Brewer, 1991). Certaines études ont montré de fait que les chômeurs réalisent une comparaison avec le groupe des travailleurs<sup>1</sup> qui se résout à leur détriment et développent une identité sociale et une estime de soi négatives (Sheeran et al., 1995).

Mais dans certaines circonstances, l'identité sociale des chômeurs, même négative, peut déboucher sur des formes variées de participation active au sein de la société. L'objet de cette recherche portera sur l'étude des conditions qui permettent à des personnes sans emploi d'être acteur au sein de leur environnement et d'investir les différentes formes de construction du lien social.

La question qu'il importe dès lors de traiter porte sur les aspects suivants: comment des personnes réagissent à leur appartenance lorsqu'elles font partie de groupes socialement défavorisés ou de faible statut ?

- a) Se résignent-elles à leur sort ? Cette réaction correspond aux attitudes d'apathie, de résignation ou de dépression dont témoignent certaines études portant sur les chômeurs (par exemple, Fryer et Payne, 1986).
- b) Prennent-elles des initiatives pour améliorer leur situation personnelle ? Cette stratégie stimule une mobilité sociale individuelle qui peut, par exemple, consister à rechercher activement un emploi, à entreprendre une formation, à

---

<sup>1</sup> Le terme " travailleurs ", dans l'entièreté du document, implique la référence aux " travailleurs actifs "

s'investir dans le monde associatif en général (par exemple, sportif, musical,...). Demazière (1992) a relevé que des démarches de ce type se maintenaient, même auprès de chômeurs qui vivaient une situation de privation d'emploi depuis plus de trois ans.

- c) S'efforcent-elles d'améliorer la position de leur groupe comme un tout ? Cette conduite peut entraîner le recours à une stratégie collective pouvant se matérialiser sous diverses formes: l'adhésion à une association qui tente d'améliorer la situation des chômeurs en particulier ou de personnes en rupture sociale plus largement, la création d'un groupe tendant à favoriser des formes alternatives de relations sociales (groupes de citoyens réinventant le troc), un groupement politique prenant comme axe central la question du chômage,... Contrairement aux deux cas de figure qui précèdent, aucune étude n'a mis en évidence des stratégies de ce type. Galland et Louis (1982) signalent qu'aucune action organisée de chômeurs n'existait à l'époque où ils ont réalisé leur recherche. Néanmoins, ces derniers mois, la presse française, allemande, belge,... a fait écho de divers mouvements s'inscrivant dans une démarche de revendication des droits des chômeurs.

Mais derrière cette question s'en profile une autre. Quels sont les différents processus à l'oeuvre dans ces réactions? En d'autres termes, dans cette seconde préoccupation, l'accent est mis sur ce qui conduit une personne sans emploi à réagir plutôt d'une manière que d'une autre.

Concernant la première question, de nombreuses typologies existent qui font état de catégories plus ou moins contrastées dans lesquelles les chômeurs ont été classés. Par exemple, Schnapper (1994) évoque trois formes d'adaptation. Le chômage total regroupe les personnes qui se sentent marginalisées, isolées, dépréciées. Le chômage différé rassemble les individus qui déploient une grande activité dans la recherche d'emploi, la formation et qui tentent de rompre leur isolement par des pratiques sportives et culturelles. Enfin, le chômage inversé intègre deux types de public: le premier comprend ceux qui tiennent à préserver "un mode de vie étudiant", le second ceux qui participent à une "contre-culture" où ce n'est pas le travail qui est placé au centre des préoccupations mais la liberté de créer. Qualifiant le chômage de longue durée, Gélot, de son côté, (1992) dégage trois trajectoires: l'insertion qui comprend des personnes en train de se stabiliser dans un emploi, le noyau dur du chômage qui rassemble des personnes en recherche d'emploi depuis un long moment et, enfin, l'exclusion qui intègre les personnes déclarant avoir renoncé à la recherche d'emploi.

Cependant, comme toutes les typologies, celles-ci présentent des limites à la fois conceptuelles et pragmatiques. Limites sur le plan conceptuel parce qu'elles sont avant tout une description quelle que soit leur pertinence ou leur qualité. Elles ne permettent donc pas aisément de saisir les processus qui en sont la base ou la conséquence. Limites sur le plan pragmatique parce qu'un tel classement tend à pétrifier un individu dans la catégorie au sein de laquelle il a été rangé. Ainsi un

chômeur, placé dans une catégorie "noyau dur du chômage de longue durée" sera, sur le plan social et politique, plus facilement laissé à son sort qu'un chômeur qu'on définit comme étant "en voie d'insertion".

Ceci ne signifie pas qu'il faille abandonner l'usage des typologies. Mais il importe de compléter les descriptions qu'elles produisent par une étude des processus sous-jacents.

Pour aborder la deuxième question, celle qui concerne précisément les processus qui déterminent les réactions qui seront privilégiées, il importe de connaître les caractéristiques de la situation intergroupe, c'est-à-dire la nature des rapports entre les chômeurs et les travailleurs. La théorie de l'identité sociale suppose que, lorsqu'un individu réalise une comparaison qui se solde par une identité sociale négative, plusieurs variables structurelles interviennent : la légitimité ou l'illégitimité, la stabilité ou l'instabilité et la perméabilité ou l'imperméabilité. La figure n°1 présente, de manière schématique, les différents processus en jeu dans la théorie de l'identité sociale.

Les variables structurelles seront dans un premier temps présentées brièvement sur le plan théorique, puis elles seront confrontées au terrain du chômage.

#### ***a. La perméabilité des frontières du groupe.***

Il s'agit de la possibilité pour un membre d'un groupe d'accéder à un autre groupe. On a pu observer qu'un groupe aux frontières perméables entraîne les personnes à se focaliser sur la possibilité d'une mobilité individuelle (Ellemers et al., 1988, 1990). L'insuffisance du nombre d'emplois disponibles pourrait signifier une imperméabilité des frontières; inversement, une pléthore d'emploi stimulerait leur perméabilité.

#### ***b. La légitimité de la structure sociale***

Il s'agit ici de reconnaître le bien-fondé du fait que soi-même ou son groupe a été placé dans un groupe de faible statut. Les personnes ont tendance à accepter un statut faible lorsqu'elles considèrent que leur position est l'effet légitime d'une procédure juste. Inversement, un statut faible considéré comme illégitime ne correspond pas à ce que les gens estiment mériter. Dès lors, les personnes considérant leur faible statut comme illégitime manifesteront une identification à leur groupe plus importante et tenteront plus d'agir sur leur environnement (Taylor et al., 1987) que ceux qui le considèrent comme légitime.

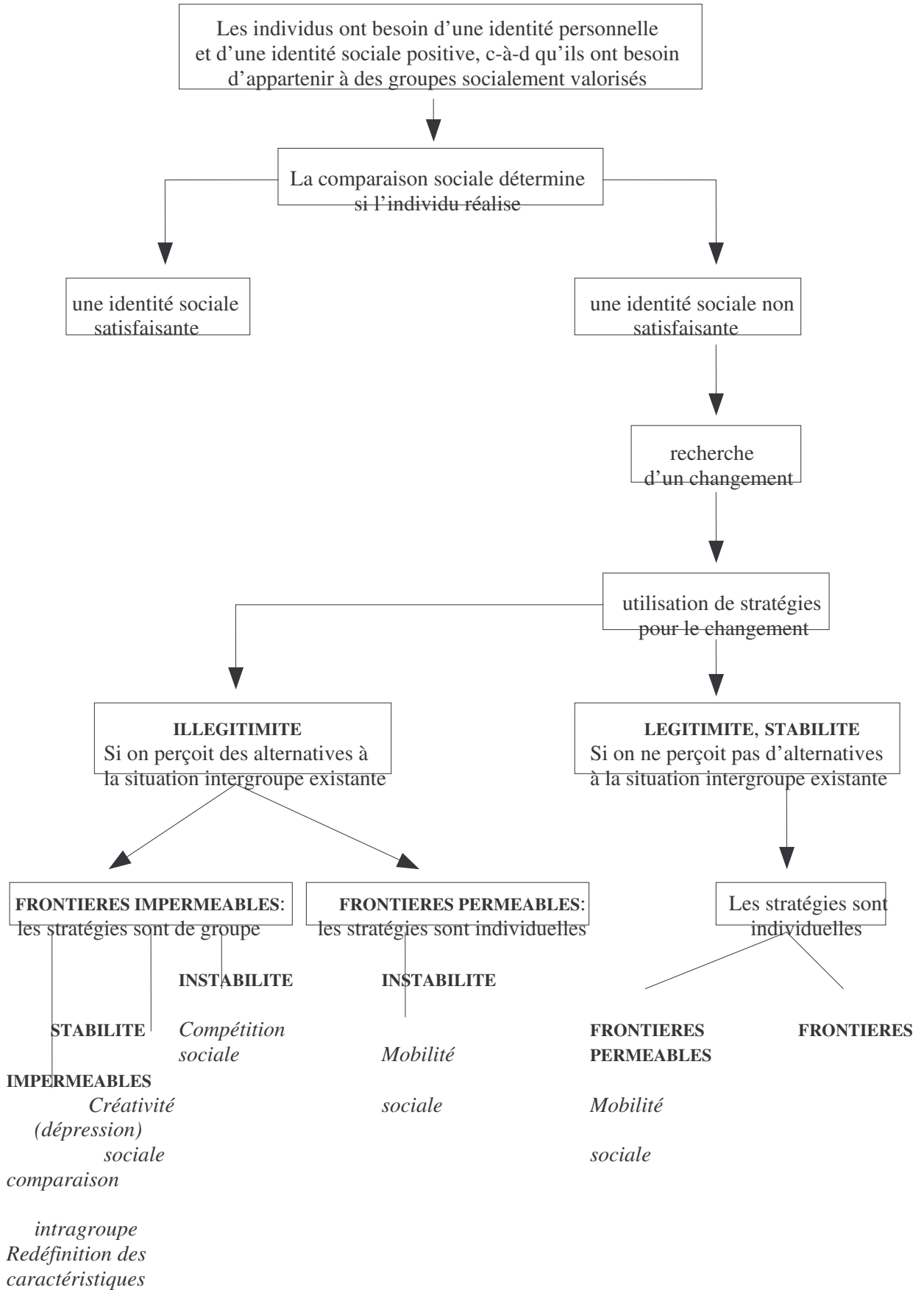


Figure n°1: Représentation schématique de la théorie de l'identité sociale  
(adapté d'après Capozza et Volpato, 1994)

Cette hypothèse a été affinée par Ellemers et al. (1993). Si c'est un groupe dans son ensemble qui estime souffrir d'un traitement injuste, alors cette situation pourrait induire une solidarité collective. La recherche a pu montrer que les membres se sont identifiés fortement à leur groupe mais cependant n'a pu mettre en évidence une action collective visant à l'amélioration du statut collectif. Par contre, si c'est un individu qui se voit assigné dans un groupe de faible statut sur des bases injustes, alors il va contester son appartenance à ce groupe et oeuvrer pour une mobilité sociale individuelle. Les résultats indiquent comme précédemment que si ces personnes résistent à l'identification avec leur groupe, elles ne manifestent pas une stratégie personnelle. Il découle de ces données que le lien entre l'illégitimité du statut et l'action doit faire l'objet d'investigations supplémentaires.

### *c. La stabilité du statut du groupe*

Les rapports qu'un groupe entretient avec un autre groupe sont souvent de nature inégalitaire. L'un peut témoigner d'un statut supérieur, l'autre inférieur eu égard un certain nombre de dimensions (pouvoir, prestige). Ainsi, le fait d'être chômeur entraîne la catégorisation dans un groupe de faible statut étant donné le fait que, comme le suggère Jahoda (1979), nombre de fonctions manifestes (par exemple, les ressources financières) et latentes (par exemple, les relations sociales) attribuées au monde du travail se trouvent ici diminuées. La stabilité se réfère au fait que l'inversion des statuts des groupes est peu probable alors que l'instabilité suppose la possibilité d'une inversion. S'il fallait qualifier la nature des rapports entre l'ensemble des chômeurs et l'ensemble des travailleurs, on peut émettre l'hypothèse de leur stabilité. Il est en effet improbable, dans l'état actuel des choses, d'imaginer un renversement pur et simple des statuts entre ces deux groupes. Par contre, une réduction des inégalités de statut dans le sens d'un rééquilibrage de certaines dimensions pourrait être pensée.

Mais qu'en est-il des rapports entre la stabilité du statut et les formes d'action ? On a pu remarquer que des différences de statut instables entre groupes accroissent l'intérêt des personnes à se focaliser sur la mobilité collective. Lorsqu'elles sont stables, c'est davantage une stratégie individuelle qui sera de mise (Ellemers et al., 1988, 1990).

Cette variable ne sera, toutefois, pas exploitée dans la recherche à proprement parler. En effet, il est peu probable, comme une étude exploratoire<sup>1</sup> le suggère, que l'on puisse imaginer une instabilité du statut en matière de rapports entre chômeurs et travailleurs. Cette variable sera donc considérée, dans la recherche que nous avons réalisée, comme une constante.

## **2. Confrontation à la situation du chômage**

L'articulation des ces trois variables permet d'élaborer un modèle général qui identifie les réactions ou stratégies privilégiées par des personnes souffrant d'une identité sociale négative et tentant de rehausser leur image de soi. Tout l'intérêt de ce modèle réside dans le fait qu'il permet d'émettre des hypothèses heuristiques concernant les réactions ou les stratégies qui peuvent être mises en oeuvre par des personnes privées d'emploi.

### ***a. Stratégies individuelles***

Dans quelles conditions les stratégies individuelles sont-elles principalement adoptées ? Deux constellations de circonstances les favorisent. La première se manifeste quand les personnes perçoivent la situation intergroupe comme présentant des frontières perméables et comme étant plutôt stable et légitime. En d'autres termes, elle émerge lorsque les chômeurs ont le sentiment qu'il existe encore de l'emploi (perméabilité des frontières), qu'ils perçoivent le fait que le faible statut social que la situation de chômage leur octroie n'est pas prêt de prendre fin (stabilité du statut) et, enfin, qu'ils considèrent leur chômage comme inévitable, par exemple à cause d'une fermeture d'usine jugée inéluctable ou d'un manque de compétences professionnelles de leur part (légitimité).

La deuxième constellation susceptible de stimuler des stratégies individuelles survient dans les circonstances où les relations intergroupes sont instables et illégitimes mais présentent des frontières perméables. Ainsi, sachant qu'existe de l'emploi sur le marché du travail (perméabilité des frontières) et que le statut social qu'il s'est vu attribué n'est, pour lui ou pour son groupe, ni mérité (illégitimité), ni permanent (instabilité), un chômeur serait susceptible d'opter pour une démarche individuelle.

Quelles formes pourrait prendre cette stratégie individuelle dans le contexte du chômage ? Elles pourraient se matérialiser, comme on l'a suggéré plus haut, sous

---

<sup>1</sup> Cette enquête exploratoire a été réalisée auprès d'un échantillon de 27 demandeurs d'emploi

forme de conduites liées à la mobilité sociale, telles que la recherche active d'emploi, la formation, les stages à orientation professionnelle, le monde associatif général (non ciblé sur le chômage),...

### ***b. Stratégies collectives***

Les stratégies collectives pourraient être adoptées dans des situations où interagissent les dimensions suivantes. Le chômeur est confronté au fait que le marché de l'emploi est fortement saturé (imperméabilité des frontières). Toutefois, l'état des choses qui classe les gens dans une catégorie de faible statut (chômeur) ou de haut statut (travailleur) ne relève pas des mérites ou des compétences de chacun mais de conditions considérées comme injustes (illégitimité du statut). Enfin, ce statut n'a pas de caractère irrévocable dans la mesure où il pourrait être qualifié différemment en certaines circonstances (instabilité du statut).

Dans ces circonstances, l'action collective est susceptible de prendre la forme d'une compétition intergroupe où les chômeurs revendiquent une certaine supériorité pour des attributs reconnus traditionnellement aux travailleurs ou, pour le moins, une équivalence de statut. Cette compétition est motivée par la volonté d'améliorer la position sociale de son propre groupe. On peut illustrer cet aspect en évoquant des stratégies où, au sein d'un syndicat, des chômeurs revendiquent des postes habituellement détenus par des représentants de travailleurs actifs ou exigent des prises de position syndicale les favorisant.

Cependant, lorsque la situation intergroupe est perçue comme stable (dans le cadre d'un contexte toujours perçu comme imperméable et illégitime), on peut aussi supposer que des tactiques de type collectif se mettent en place. Néanmoins, il ne s'agira pas alors strictement de confrontation intergroupe mais plutôt de stratégies cognitives, comme par exemple la « créativité sociale ». Celle-ci permet aux membres du groupe de créer de nouvelles dimensions de comparaison qui pourront les avantager par rapport à un autre groupe (Tajfel, 1978). Ainsi, même si la pratique est toute marginale, certains chômeurs participent à une contre-culture où, par exemple, des pratiques sociales basées sur des réseaux d'échange de biens et de services (comme le "Lets" pour Local Exchange and Trading System) sont valorisées et mises en oeuvre. Quelques articles de presse font état de ce genre d'innovation (Le Soir du 10 janvier 1996; Traverses, janvier 1996; Le Bulletin du Café Politique, 1995, n°9). Les dimensions qui servent de base à la comparaison intergroupe contribueraient donc à construire une identité sociale positive en faveur du groupe défavorisé.

Cette stratégie s'apparente à celle de la « redéfinition des caractéristiques » où le groupe désavantagé définit des attributs traditionnellement négatifs comme appréciables. Par exemple, il s'agira de transformer des stéréotypes négatifs

("parasite") portés sur un chômeur en images positives ("disponible aux autres") tout en refusant ces dernières au groupe des travailleurs.

Ces diverses stratégies ont ceci en commun qu'elles présupposent l'existence de conduites affiliatives, c'est-à-dire de regroupement de chômeurs dans des associations permettant la mise en oeuvre de la créativité sociale, de la redéfinition des attributs ou de la compétition sociale. A titre d'exemple, on peut citer les chômeurs tentant de s'organiser au coeur même d'un syndicat ou développant des actions dans des quartiers défavorisés.

### ***c. Réactions de résignation***

Dans quelles circonstances les réactions de résignation risquent-elles d'apparaître ? De manière étonnante, le modèle exposé ne leur octroie pas de place puisqu'il a été construit à partir du postulat selon lequel les individus tentent en toutes circonstances d'améliorer leur identité sociale. Ainsi, dans une situation sans perspectives comme pourrait l'être la conjonction de l'absence patent d'emploi (*imperméabilité des frontières*), de la permanence des désavantages liés au chômage (stabilité du statut) et du sentiment que l'absence d'emploi est juste et normale (légitimité), la théorie de l'identité sociale suppose que l'individu tentera de restaurer son estime de soi en se comparant à d'autres individus moins avantagés sur certaines dimensions de la comparaison. Par exemple, un chômeur pourrait se considérer mieux loti que son voisin, chômeur lui aussi, parce qu'il dispose de plus de ressources financières que ce dernier.

Cependant, étant donné que de nombreuses études signalent qu'avec le temps, des réactions de fatalisme, de dépression, d'apathie émergent (par exemple Hill, 1978), on peut supposer que celles-ci se construisent dans des circonstances similaires à celles qui viennent d'être évoquées mais lorsque la comparaison intragroupe se solde par un échec. Tout se passerait comme si, puisque la remise à l'emploi est inenvisageable, le faible statut est considéré comme permanent et légitime, les perspectives au sein de son groupe sans avenir, l'horizon se fermait de toutes parts.

## **3. Conclusions**

Le modèle de l'identité sociale se révèle, du moins sur le plan hypothétique, pertinent pour aborder la question des réactions des individus à une situation de chômage. Mais il dépasse la dimension individuelle puisqu'il s'interroge à propos de la manière dont on peut envisager des stratégies collectives et donc une action plongeant ses racines dans le tissu social.

Cependant, un certain nombre de questions restent ouvertes. D'une manière générale, il importe de vérifier, dans le champ social, le rôle des mécanismes qui ont été décrits. De plus, certains aspects essentiels n'ont pas été abordés dans ce modèle. Ainsi, l'effet du temps n'a pas été pris en considération. Dès lors, on n'a pas d'information sur ce qui se passerait si les stratégies individuelles et collectives se soldaient systématiquement par des échecs répétés.

En outre, les stratégies individuelles favorisant un développement personnel comme la pratique d'un art, d'un hobby, l'entretien d'un jardin potager,... ne trouvent nulle place dans le modèle. La question qui se pose concerne le statut de ces conduites. Sont-ce des formes alternatives de la mobilité sociale, joueraient-elles un rôle de substitut à la vie professionnelle ? Il en est de même pour certaines activités collectives, comme, par exemple, la participation à une association sportive ou à celle d'un fan club. Sont-ce des formes de stratégies collectives ou répondent-elles à d'autres logiques ? Ces questions méritent d'être traitées afin de porter un éclairage sur le rôle que jouent différentes formes d'activités humaines qu'elles soient individuelles ou collectives.

Enfin, une dernière remarque s'impose. Les stratégies collectives présupposent des conduites affiliatives entre les individus. Celles-ci n'ont pas été prises en compte explicitement dans le modèle. Il importe donc d'y inclure les conditions qui favorisent l'émergence de relations sociales.

L'ensemble de ces réflexions indique que le modèle de l'identité sociale doit être à la fois complété sur le plan théorique et contrôlé sur le plan empirique.

## **B. Théorie de la privation relative**

### **1. Présentation**

Au travers de ce qui vient d'être exposé, il apparaît que l'une des bases conceptuelles de la théorie de l'identité sociale repose sur le principe de la comparaison entre individus et entre groupes. Mais l'issue de cette comparaison dépend moins des inégalités objectives que de la façon de les interpréter comme injustes ou illégitimes. Il pourrait être utile de comprendre plus en avant les bases de ce processus. C'est ce qui sera réalisé au travers de l'exposé de la théorie de la privation relative (PR).

Cette théorie tente de comprendre les fondements psychosociaux de l'action collective mais dans la mesure où elle repose sur le processus de la comparaison sociale, elle permet aussi des ouvertures sur la dimension individuelle. Brièvement exposée, elle "suggère que les gens protestent et se rebellent non pas lorsqu'ils sont "objectivement" privés ou démunis mais lorsqu'ils se "sentent" privés relativement à d'autres personnes, groupes ou situations avec lesquels ils se comparent" (Guimond et Tougas, 1994, p. 203). Si cette théorie semble plus restreinte que la théorie de l'identité sociale dans la mesure où elle se préoccupe avant tout des prédicteurs de l'action collective, elle autorise toutefois une vue plus large puisqu'elle pourra intégrer les autres effets possibles de la PR et notamment ceux relatifs au stress, à la dépression ou à l'estime de soi.

La définition qui vient d'être proposée engendre la constitution de différentes conceptions de la comparaison, lesquelles, au travers d'études qui ont été réalisées depuis une quarantaine d'années, semblent conduire à des effets sociaux et individuels contrastés.

La première conception se réfère à une comparaison que l'individu réalise avec lui-même (PR intrapersonnelle). Par exemple, un chômeur peut évaluer sa position actuelle à l'aune de ce qu'elle était dans le passé (vie professionnelle) ou de ce qu'elle risque de devenir dans l'avenir (prépension) et se sentir insatisfait ou amer. Les études qui ont été réalisées en la matière montrent qu'une PR intraindividuelle entraîne des sentiments d'insatisfaction ou de stress (Folger, 1977) mais le lien est contradictoire entre la PR intraindividuelle de type objectif (opérationnalisée par le taux de chômage dans un pays) et la participation à des actions collectives (voir la revue réalisée par Guimond et Tougas, 1994).

Une deuxième conception réfère au sentiment de mécontentement ou d'injustice éprouvé suite à une comparaison désavantageuse entre sa propre situation et celle d'une autre personne, ordinairement semblable à soi (PR interindividuelle). C'est, par exemple, l'émotion que peut vivre un chômeur lorsqu'il se compare à un travailleur disposant de plus de ressources financières que lui ou à une personne qui vient de retrouver un emploi. Bien que de nombreux auteurs (par exemple Crosby, 1977; Guimond et Dubé-Simard, 1983) ont tenté d'établir un lien entre ce type de PR et l'action collective, les résultats semblent se cantonner à une psychologie individualiste et n'atteignent pas la sphère des attitudes socio-politiques.

La troisième conception qui a fait l'objet d'investigations concerne le mécontentement provoqué par la perception de disparités indues entre le sort de son groupe d'appartenance et celui d'un autre jugé comme plus fortuné (PR intergroupe). C'est dans ce cadre-ci que les liens entre PR et action collective ont été les mieux établis (par exemple Dion, 1992). Walker et Mann (1987) ont réalisé une étude particulièrement intéressante pour notre propos. Ils ont recherché, auprès de jeunes chômeurs, les types de PR qui permettent de prédire les conséquences individuelles (symptômes de stress) et socio-politiques (intention de contestation). Lorsque des

jeunes perçoivent une disparité importante entre leur propre position et la meilleure position possible au sein de la société (PR interindividuelle), ils se plaignent de maux de tête, de fatigue, d'anxiété, d'insomnie et ne se soucient aucunement de protestation. Par contre, lorsque des jeunes signalent une grande différence de statut entre les travailleurs et les chômeurs dans leur ensemble (PR intergroupe), les résultats inverses apparaissent: ils se disent prêts à participer à des manifestations, à s'engager dans des actions plus marquées (comme occuper des locaux, faire un "sit-in", se battre contre les forces de l'ordre) mais n'indiquent pas de symptômes patents de stress.

Ces résultats n'ont rien de spécifique à la situation de chômage. Dans le monde du travail (Hafer et Olson, 1993), lorsque des femmes comparent leur situation professionnelle à celle d'autres femmes ou d'autres hommes (PR interindividuelle), elles sont plus enclines à désirer une promotion individuelle (chercher un emploi, améliorer une formation professionnelle). Par contre, lorsqu'elles comparent la situation professionnelle des femmes en tant que groupe à celle des hommes, elles sont davantage prêtes à entreprendre une action collective (appui ou participation à des manifestations protestant contre la situation des femmes au travail).

Récemment toutefois, une hypothèse interactive fut proposée (Foster et Matheson, 1995). Ce serait la combinaison de la PR interindividuelle et de la PR intergroupe qui prédirait le mieux l'action collective. Supposons l'exemple suivant. D'une part, un chômeur réalise l'injustice de sa situation lorsqu'il se compare à un ancien collègue qui, lui, a conservé son emploi et, d'autre part, il reconnaît que les chômeurs, en tant que groupe, sont défavorisés. Il risque d'attribuer moins facilement la discrimination à des caractéristiques personnelles parce qu'il est conscient que les autres chômeurs partagent son expérience. Le problème ne serait ni exclusivement le sien, ni le leur. Dès lors, en intégrant l'information fournie par les deux types de PR, il peut être amené à réaliser que lui-même et l'ensemble des chômeurs ne sont pas indépendants et que la discrimination dont il a fait personnellement l'objet peut être réinterprétée sur des bases plus politiques. Ce serait donc la combinaison des deux types de PR qui motiverait à l'action collective.

## **2. Conclusions**

A qui les personnes privées d'emploi se comparent-elles ? A ce qu'elles furent dans le passé ou seront dans le futur (comparaison intraindividuelle) ? A d'autres personnes qui leur ressemblent (comparaison interindividuelle) ? A un groupe auquel elles n'appartiennent pas (comparaison intergroupe) ? Ces questions qui constituent, au-delà du cas particulier, l'objet de la théorie de la PR, permettent de comprendre les réactions des individus et d'en prédire le caractère individuel ou collectif, passif ou actif, délétère ou anodin. Globalement, cette théorie précise les

conditions qui conduisent les chômeurs à manifester des réactions individuelles ou à prendre une part active dans le champ social, culturel ou économique.

## C. Synthèse et élaboration des hypothèses

Afin de comprendre les processus qui favorisent l'investissement d'une personne privée d'emploi dans des activités, que celles-ci soient à connotation professionnelle (par exemple, la recherche active d'emploi, l'investissement dans une formation professionnelle), sociale (par exemple, la vie associative, les relations sociales informelles) ou encore personnelle (pratique d'un hobby), deux ensembles de réflexions ont été formulés.

*Le premier ensemble de réflexions* porte sur les réactions (ou stratégies) de personnes éprouvant une identité sociale négative. Ces réactions seront fonction de la manière dont ces personnes interprètent leurs rapports possibles avec leur environnement social et en particulier, avec le monde du travail. En lien avec une série de variables objectives (comme l'ampleur du chômage dans la zone, le sexe, l'âge, la durée du chômage, le niveau socioculturel,...), deux dimensions sont combinées:

- la perception de la nature des frontières: considérer que trouver un emploi est soit quasi impossible (imperméabilité), soit réalisable (perméabilité);
- la perception de la nature du statut: considérer qu'être sans emploi est le résultat soit d'une procédure juste (légitimité), soit d'une procédure injuste (illégitimité)<sup>1</sup>.

*Le deuxième ensemble de réflexions* concerne les comparaisons que les personnes effectuent. En fonction de ce à quoi elles se comparent, elles manifesteront des stratégies actives qu'elles soient individuelles ou collectives ou bien en seront réduites à des comportements proches de l'apathie, de la résignation.

La mise en relation de ces deux ensembles de réflexions suggère quatre cas de figures dont trois présentent une pertinence théorique distincte :

---

<sup>1</sup> Les termes "juste et injuste" ont été jugés, par quelques chômeurs lors d'une enquête préalable, à la fois comme équivalents à et plus simples que "légitime et illégitime".

## 1. Imperméabilité des frontières et légitimité du statut

Lorsque une personne considère que l'accès à l'emploi est hautement improbable (il n'y a pas de travail dans la zone) et, de plus, que les chômeurs méritent leur situation (par exemple, ils n'ont pas les diplômes requis, ne font pas assez d'effort pour trouver du travail,...), des réactions telles que la dépression, l'isolement social ou l'apathie risquent de se manifester. Ces réactions se trouveront renforcées dans deux circonstances, d'une part, par le fait de se considérer comme moins bien loti que les autres chômeurs (*privation relative intragroupe*) et, d'autre part, par le fait de penser que sa situation personnelle actuelle est moins bonne que celle qu'on a connu dans le passé ou qu'on est susceptible de connaître dans le futur (*privation relative intrapersonnelle*). Ce cas de figure peut être saisi au travers des deux hypothèses suivantes et schématisé dans le tableau n°1.

- H1. *L'imperméabilité des frontières et la légitimité du statut sont en lien avec des réactions individuelles telles que la dépression, l'isolement social, l'apathie .*
- H2. *Il en est dès lors de même en ce qui concerne la privation relative intrapersonnelle et la privation relative intragroupe.*

<b>Perception de la situation</b>	<b>Nature de la privation relative</b>	<b>Effets</b>
imperméabilité, légitimité	intragroupe, intrapersonnelle	dépression, apathie, isolement

Tableau n°1: hypothèses relatives à l'imperméabilité des frontières et à la légitimité du statut négatif de "chômeur"

## 2. Perméabilité des frontières et (il)légitimité du statut

Lorsque une personne considère que le marché de l'emploi n'est pas saturé, qu'elle a donc une chance non négligeable de retrouver un emploi dans un futur proche, sa conduite sera, avant tout, orientée vers des stratégies de mobilité sociale, comme, par exemple, rechercher activement un emploi, choisir des formations orientées directement vers la sphère professionnelle,... Dans cette logique, le point de référence auquel se comparer concerne d'autres personnes considérées à titre individuel et non pas comme représentantes d'un groupe (*privation relative interindividuelle*).

Dans ces circonstances, le fait de considérer la statut négatif du chômeur comme légitime ou illégitime n'aura aucune influence (ceci entraîne la fusion de deux cas de figure). La perméabilité des frontières primera sur les autres formes de représentation

relative au chômage surtout si, comme on tentera de le vérifier, le travail reste toujours une valeur centrale.

Les hypothèses qui découlent de ce cas de figure peuvent être synthétisées comme suit et schématisées dans le tableau n°2.

H3. *La perméabilité des frontières qu'elle soit concomitante à une perception légitime ou illégitime du statut est en rapport avec des stratégies de mobilité sociale.*

H4. *La même hypothèse est donc formulée lorsqu'on prend en compte la privation relative issue de la comparaison interindividuelle.*

<b>Perception de la situation</b>	<b>Nature de la privation relative</b>	<b>Effets</b>
perméabilité, (il)légitimité	interindividuelle	mobilité sociale

Tableau n°2 : hypothèses relatives à la perméabilité des frontières

### **3. Imperméabilité des frontières et illégitimité du statut**

Lorsqu'un chômeur considère qu'il n'y a actuellement pas d'emploi disponible et que cet état de fait est injuste tant pour lui personnellement que pour l'ensemble des autres chômeurs, il est susceptible de développer des stratégies d'action collective, comme. Toutefois, puisque les chômeurs ont le sentiment que leur statut négatif est stable, ils ne mettront pas en place un mouvement collectif débouchant sur une compétition intergroupe mais se limiteront plutôt à envisager des stratégies purement cognitives, telles que, par exemple, une redéfinition des caractéristiques du groupe. C'est aussi dans ces circonstances qu'on peut s'attendre à ce que réaliser une comparaison entre travailleurs et chômeurs au détriment de ces derniers constitue une démarche plus probable que dans les autres hypothèses.

Ce cas de figure peut être résumé au travers des hypothèses suivantes et du tableau n°3.

H5. *L'imperméabilité des frontières et la perception de l'illégitimité du statut sont associées aux stratégies de l'action collective au plan cognitif (redéfinition des caractéristiques).*

H6. *Il en est de même avec la privation relative née de la comparaison intergroupe.*

<b>Perception de la situation</b>	<b>Nature de la privation relative</b>	<b>Effets</b>
imperméabilité, illégitimité	intergroupe	redéfinition des caractéristiques

Tableau n°3: hypothèses relatives à l'imperméabilité des frontières et à l'illégitimité du statut négatif de "chômeur"

# CHAPITRE II.

## Méthodologie de recherche

---

### A. Mise en oeuvre des variables du questionnaire

L'opérationnalisation des hypothèses se fait au travers d'un questionnaire comportant des questions fermées. Ce questionnaire inclut plusieurs échelles mettant en oeuvre chacune des variables impliquées dans le cadre théorique. Ces échelles sont issues d'une revue de la littérature relative à l'objet de la recherche. Elles sont soit reprises telles quelles, soit adaptées à notre propos.

Parmi les nombreuses échelles existantes, nous les avons sélectionnées d'après deux critères : le premier concerne les qualités métriques de l'échelle (validité et fidélité), le deuxième porte sur la facilité de compréhension des items par des personnes de bas niveau d'instruction. En effet, les échelles existantes ne sont pas nécessairement adaptées à notre échantillon.

En ce qui concerne les échelles propres à notre objet d'étude, elles ont été construites en référence à des recherches antérieures et ont fait l'objet d'un prétest auprès de chômeurs de La Louvière et de Charleroi.

Voici les différentes variables retenues dans le questionnaire.

## 1 . Identité sociale, perméabilité des frontières et légitimité du statut

L'identité sociale se définit comme cette *“partie du concept de soi des individus qui provient de leur connaissance de leur appartenance à un groupe social, associé à la valeur et à la signification émotive de cette appartenance”* (Tajfel, 1981).

L'identité sociale est un concept qui se compose de trois dimensions (Tougas et al, 1990; Luhtanen & Crocker, 1992). La première concerne la dimension cognitive. Elle porte sur la connaissance du fait d'appartenir à un groupe, d'en faire partie. La deuxième, appelée dimension évaluative, s'interroge sur le fait de savoir si l'appartenance à un groupe donné apporte des avantages. Quant à la troisième - dimension affective -, elle détermine si l'appartenance à un groupe est considérée comme valorisante (identité sociale positive) ou, au contraire, comme dévalorisante (identité sociale négative).

Afin de cerner davantage les relations que l'identité sociale entretient avec les relations intergroupes (Ellemers et al., 1988, 1990; Ellemers, 1993), deux variables supplémentaires sont introduites. Il s'agit de la perméabilité des frontières et de la légitimité attribuée au statut de chômeur.

## 2. Attributions du chômage

Comment les chômeurs expliquent le fait qu'ils n'occupent pas de poste de travail ? Attribuent-ils cela à des facteurs extérieurs, indépendants d'eux-mêmes ou bien expliquent-ils ce fait en recourant à des explications plus personnelles où ce sont leurs propres caractéristiques qui sont en cause ?

## 3. La privation relative

Le concept de privation relative suggère que *“les gens protestent et se rebellent non pas lorsqu'ils sont "objectivement" privés ou démunis mais lorsqu'ils se "sentent" privés relativement à d'autres personnes, groupes ou situations avec lesquels ils se comparent”* (Guimond et Tougas, 1994, p. 203).

Il s'agit ici de comprendre les réactions des personnes sans emploi en fonction des comparaisons qu'ils activent. Pour cela, nous avons distingué plusieurs niveaux de comparaison (Walker & Mann, 1987; Buunk, 1994; Sheeran, Abrams & Orbell, 1995). Ainsi, les chômeurs peuvent se comparer à ce qu'ils étaient dans le passé ou seront dans le futur (comparaison intraindividuelle); à d'autres personnes qui leur ressemblent (comparaison interindividuelle); à un autre groupe auxquels ils n'appartiennent pas (comparaison intergroupe).

#### 4. L'action collective

Afin de savoir si, dans certaines circonstances, les personnes privées d'emploi sont susceptibles de recourir à l'action collective, diverses formes ont été investiguées : depuis celles qui sont respectueuses des normes sociales habituelles jusqu'à celles qui sont les plus contestataires.

La pertinence de l'action collective est aussi abordée par une mesure plus traditionnelle relative à la représentation que les personnes s'en font. Il s'agit de la vision renouvelée du chômage. Y a-t-il, en germination, une vision alternative et dynamique de l'action des chômeurs ?

Enfin, une mesure plus générale, " Locus of Control institutionnel " qui évalue le sentiment de pouvoir agir sur son environnement a été prise en compte. Elle tend à évaluer le pouvoir théorique d'action que se reconnaissent les individus. Cette mesure s'inspire de Vala (1993).

#### 5. La mobilité des chômeurs: activités sociales, professionnelles et personnelles.

L'une des étapes consiste à décrire les activités des personnes en situation de chômage. Nous avons distingué trois sphères d'activités. La *sphère sociale structurée* est celle qui suppose la rencontre avec un groupe et qui se fait le plus souvent au travers d'associations. La *sphère professionnelle ou assimilée comme telle* est celle qui a trait à la recherche d'un emploi. Le travail au noir et le travail pratiqué dans le cadre des Agences Locales pour l'Emploi (ALE) sont également considérés comme une activité professionnelle. La *sphère culturelle* est abordée au travers de questions portant sur les formations professionnelles et autres poursuivies. Et enfin, la quatrième *sphère* porte sur les activités *personnelles* non organisées telles que la vie familiale, les relations avec les amis mais aussi le bricolage, les hobbies, la fréquentation de lieux comme le café. En outre, pour chacune de ces sphères, nous demandons le nombre d'heures que cette activité exige par semaine et son importance pour la personne.

#### 6. Résignation acquise (ou apathie)

La résignation acquise se définit comme la conséquence négative d'expériences répétées d'échec entraînant ainsi l'abandon d'efforts (voir l'échelle validée à l'étranger par Kohn & Schooler, 1983). L'exposition à une situation incontrôlable agit sur les capacités d'apprentissages; le comportement de l'individu devient inefficace pour modifier la situation. Le chômage est-il une de ces situations incontrôlables liées à la résignation ?

## 7. Dépression et sentiment de solitude

La qualité de vie se définit comme une mesure globale du bien-être. Elle est, en quelque sorte, le révélateur des conséquences des événements sur la vie d'un individu. La dépression est un syndrome qui regroupe un ensemble de symptômes et d'attitudes. C'est un état mental caractérisé par de la lassitude, du découragement, de l'anxiété.

Nous avons proposé aux participants de l'étude de répondre à un questionnaire portant sur la qualité de vie dans une échelle de dépression (QLD-S), dans une adaptation réalisée par Grégoire et de Leval (1994). Cette échelle a été validée auprès de différents groupes d'individus (notamment de patients déprimés) en Belgique.

## 8. Questions d'identification

L'ensemble des dimensions qui viennent d'être présentées seront mises en rapport avec une série de variables d'identification. Celles que nous avons choisies sont de deux types. Elles peuvent être classiques en la matière : l'âge, le sexe, la nationalité, l'état civil, la situation familiale, le nombre d'enfants et de frères et de soeurs, le niveau socioculturel et socioprofessionnel, le niveau de revenu. Mais elles peuvent être aussi spécifiques au domaine qui nous occupe, à savoir, la durée du chômage, la durée des périodes de travail, l'alternance emploi / chômage et, enfin, les difficultés matérielles qui font jour.

\* \*

\*

Au-delà de cette présentation, une remarque s'impose. Elle consiste en un regard critique sur le plan méthodologique. Les résultats qui seront exposés doivent être pris avec quelque précaution. En effet, les échelles utilisées ici, comme ailleurs en sciences humaines, n'ont aucune signification absolue : même si elles ont été construites à la manière d'une échelle d'intervalle (c'est-à-dire que l'intervalle entre deux valeurs est identique à l'intervalle entre n'importe quelle autre paire), il n'en reste pas moins que ce ne sont pas des échelles métriques (la valeur zéro n'existe pas) et que donc on n'a pas d'idée précise sur l'endroit où se situe leur point de départ.

Dès lors, ces échelles n'ont qu'une valeur relative. Leur intérêt réside principalement dans les comparaisons qu'elles permettent de réaliser entre différentes variables ou entre différentes populations. C'est parce qu'elles sont

susceptibles d'éclairer des processus, de mettre à jour des mécanismes qu'elles sont surtout riches d'enseignement.

## **B. Plan d'échantillonnage**

La plan d'échantillonnage retenu est du type "raisonné et stratifié". Ce choix a été opéré afin, d'une part, de se donner les moyens de contrôler les hypothèses de recherche définies dans la partie théorique et, d'autre part, d'intégrer des dimensions susceptibles de peser sur les résultats mais qui risquent, si on n'y prend pas garde, de ne pas être suffisamment représentées<sup>1</sup>. Deux paramètres sont dès lors pris en compte et maîtrisés a priori : d'une part, la durée du "non travail" et, d'autre part, la nature des activités sociales des personnes sans emploi. Le premier paramètre est inclus afin de contrôler les variations dues à la longueur du chômage. Il regroupe trois durées : moins d'un an, entre un et deux ans, plus de deux ans. Le second est présent afin de permettre la collecte des informations dans des univers d'insertion suffisamment variés. Des efforts particuliers ont été réalisés afin d'interroger, en nombre relativement équivalent, des personnes impliquées dans les activités sociales suivantes :

groupe A : activités sociales structurées (associations, clubs,...).

groupe B : activités liées à la vie professionnelle (formation professionnelle, recherche active d'emploi, travail au noir ou en agence locale pour l'emploi).

groupe C : activités sociales peu ou pas structurées : vie familiale, relations amicales, relations de voisinage;.

groupe D : peu d'activités, réseau social réduit.

## **C. Participants**

Les participants sont sélectionnés dans les populations-mères dont l'âge s'étale environ entre 21 ans et 50 ans. Ils sont au nombre de 306. Les variables telles que

---

<sup>1</sup> Par exemple, des personnes isolées et sans activités risquent de ne pas être aisément contactables parce que vivant principalement chez elles.

l'âge, le sexe et le niveau socioculturel ne sont pas incluses en premier titre dans le plan d'échantillonnage mais interviennent dans les analyses des données et l'interprétation des résultats.

52 % des participants sont recrutés parmi les habitants du quartier de Dampremy à Charleroi (ce qui représente 21 % de la population totale des chômeurs de la localité); 43% proviennent de Pont-à-Celles (ce qui couvre 15 % des chômeurs de cette commune). Les 5 % restant habitent dans les communes avoisinantes.

L'enquête, à proprement parler, est réalisée sur le terrain par la firme SONECOM. Son travail consiste principalement à recruter des enquêteurs (formés conjointement par la SONECOM et le CERISIS), à trouver des chômeurs volontaires et à établir, avec ces derniers, une relation personnalisée afin que le questionnaire puisse être rempli le plus humainement et le plus correctement possible. Il est prévu que le questionnaire soit, pour partie, rempli par le participant et, pour partie, par l'enquêteur. En cas de difficulté de lecture, celui-ci lit les questions à haute voix.

Au moment du contact avec l'éventuel participant, l'enquêteur fournit une information concernant l'objectif de l'enquête et lui garantit le total anonymat de ses réponses. Il lui remet, par ailleurs, un document précisant la nature de l'étude et l'adresse du responsable de la recherche au CERISIS, responsable qu'il peut contacter pour toute raison qu'il estime valable. Enfin, l'enquêteur s'assure du consentement éclairé de la personne.

# CHAPITRE III.

## Analyse des résultats

---

### Introduction

Ce chapitre est constitué de quatre parties. La *première* peut être qualifiée de méthodologique. Elle présente l'échantillon dans ses différents aspects (répartition par entité géographique, par sexe, par âge, par niveau de formation,...) et a pour objectif, notamment, d'estimer dans quelle mesure les résultats observés pourront être élargis à une population plus large que celle des personnes interrogées.

La *deuxième partie* est descriptive. Elle fournit une image générale de la manière dont le chômage est vécu en fonction de différents aspects.

Le premier aspect s'attache aux représentations du chômage. Il tend à étudier la manière dont les personnes perçoivent la situation dans laquelle elles sont plongées : quelle importance accordent-elles à leur statut de chômeur; dans quelle mesure estiment-elles les portes de l'emploi entrouvertes; à quoi attribuent-elle la pénurie d'emploi, comparent-elles leur vie avec celle des travailleurs, quelle place est allouée à la valeur " travail ",...?

Mais pour cerner davantage la situation psychosociale des personnes privées d'emploi, une investigation portant sur la qualité de vie se révèle nécessaire (deuxième aspect). Cette population présente-t-elle une tendance à la dépression comme le suggère des travaux portant sur le chômage ?

Le troisième aspect s'interroge sur les activités que mènent les chômeurs en lien avec les sphères professionnelle (recherche active d'emploi, stages, travail au noir, travail en ALE), sociale (isolement ou relations sociales, vie de famille, engagement dans la vie associative,...) et culturelle (formations, investissement personnel dans des hobbies,...). Mais pour avoir une idée du potentiel d'action, il importe d'aller au-delà des activités effectivement réalisées et de se faire une idée des éventuelles "tendances vers l'action" que les chômeurs seraient prêts à réaliser.

Mais cette deuxième partie, purement descriptive, ne permet pas d'aborder les interactions, les liaisons qui s'établissent entre les différentes variables. Elle n'aborde donc ni les hypothèses théoriques élaborées a priori, ni les éventuelles suppositions qui peuvent découler des données empiriques.

La *troisième partie* aura, dès lors, pour objet la vérification des hypothèses proposées alors que la *quatrième* s'attachera à susciter l'émergence de nouvelles propositions. Ces hypothèses concernent essentiellement les rapports qui se tissent entre le monde des représentations et celui de l'action. Autrement dit, la manière de concevoir sa situation est-elle liée aux actions que l'on entreprend, aux réactions que l'on manifeste ?

## A. Présentation de l'échantillon

La présentation de l'échantillon est destinée à en évaluer le degré de représentativité. Elle est réalisée grâce à une comparaison de notre échantillon avec la population des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de Dampremy et de Pont-à-Celles. Ce sont principalement les variables relatives à la durée du chômage, au sexe, à l'âge, au niveau d'instruction et à la nationalité qui en sont le témoin.

Quelles sont les caractéristiques de l'échantillon; comment est-il constitué ?

### 1. Répartition par sexe

La répartition par sexe dans notre échantillon global est de 53% pour les femmes et 47 % pour les hommes. Cette proportion correspond à celle que l'on trouve, en moyenne, pour la population de Dampremy et de Pont-à-Celles<sup>1</sup> en ce qui concerne les chômeurs.

---

<sup>1</sup>Sources: Forem, janvier 1997

## 2. Répartition par durée de chômage

Le mode de recueil de données correspond à une répartition proche de celle de la population mère : les chômeurs qui ont répondu à notre questionnaire sont répartis dans la durée, à bien peu de choses près, de la même manière que la population globale des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de Dampremy et de Pont-à-Celles (tableau n°4).

	Dans notre échantillon	Dampremy et Pont-à-Celles <sup>1</sup>
Durée de chômage	Fréquences et (%)	Fréquences et (%)
moins d'1 an	99 (32,4%)	535 (31,9%)
de 1 à 2 ans	61 (19,9%)	301 (18,0%)
plus de 2 ans	146 (47,7%)	839 (50,1%)
Total	306 (100,0%)	1675 (100,0%)

Tableau n°4: Composition de l'échantillon et des DEI de Dampremy et de Pont-à-Celles en fonction de la durée de chômage

## 3. Répartition par catégorie d'âge

Quant à la répartition en fonction des catégories d'âge, elle figure dans le tableau n°5. Rappelons que pour notre étude, nous n'avons retenu que les personnes âgées de 21 ans à 50 ans. La distribution est, à peu près, équivalente à celle qui existe dans la population de chômeurs de Dampremy et de Pont-à-Celles, sauf pour la catégorie 21-25 ans qui, dans notre échantillon, est fortement surreprésentée.

	Dans notre échantillon	Dampremy et Pont-à-Celles <sup>1</sup>
Catégorie d'âge	Fréquences et (%)	Fréquences et (%)
21 à 25 ans	95 (31,1%)	310 (18,5%)
26 à 30 ans	71 (23,2%)	421 (25,1%)
31 à 35 ans	46 (15,0%)	305 (18,2%)
36 à 40 ans	33 (10,8%)	236 (14,1%)
41 à 45 ans	26 (8,5%)	209 (12,5%)
46 à 50 ans	34 (11,1%)	194 (11,6%)
Total	305 (100,0%)	1675 (100,0%)

Tableau n°5: Composition de l'échantillon et des DEI de Dampremy et de Pont-à-Celles en fonction de l'âge.

---

<sup>1</sup> Sources : Forem, janvier 1997

Cette surreprésentation ne sera, logiquement, pas sans conséquences sur d'autres variables d'identification, comme la nationalité ou le niveau d'études.

#### 4. Répartition par nationalité

Alors qu'à Dampremy, la population belge et étrangère se répartit selon une clé de 2/3 pour 1/3, notre échantillon, lui, est sousreprésenté du point de vue des étrangers (5/6 de belges pour 1/6 d'étrangers). La surreprésentation des jeunes se trouve sans doute responsable de ce phénomène, les jeunes d'origine étrangère ayant acquis davantage la nationalité belge que leurs aînés. Le tableau n°6 présente les pourcentages respectifs de cette répartition.

Nationalité	Dans notre échantillon	à Dampremy <sup>1</sup>
	Fréquences et (%)	Fréquences et (%)
belge	260 (85%)	551 (67%)
étrangère	46 (15%)	271 (33%)

Tableau n°6: Composition de l'échantillon et de la population globale de Dampremy et de Pont-à-Celles en fonction de la nationalité

Parmi les personnes d'origine étrangère dans notre échantillon, 10,0% sont des ressortissants de la Communauté Européenne alors que 5,1 en sont extérieurs.

#### 5. Répartition par niveau d'études

Encore une fois, la surreprésentation des jeunes a probablement eu des répercussions sur le niveau d'études atteint par les personnes de notre échantillon. En effet, c'est dans cette population que les diplômés sont davantage présents. Dès lors, le niveau d'instruction de notre échantillon risque d'être plus élevé que la moyenne. C'est bien ce que le tableau n°7 indique : 25% des personnes disposent au maximum d'un certificat d'études primaires. Cette donnée est nettement inférieure à celle qu'on observe dans les données de le rapport du CUNIC<sup>1</sup>. En effet, on y trouve qu'à Dampremy, le pourcentage de DEI ayant au maximum un certificat d'études primaires est de 45%. Inversement, alors que le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur est détenu par 33% des personnes de notre échantillon, il n'est que de 22% au sein de la population de Dampremy.

---

<sup>1</sup> Sources: Hap M. et Duplouty A. (1997). *Recherche-action pour aider à la requalification sociale du quartier Fourcault à Dampremy*. Rapport Final. Centre Universitaire de Charleroi (CUNIC).

<sup>1</sup> Hap M. et Duplouty A. (1997)

<b>Dernier diplôme</b>	<b>Fréquences et (%)</b>
aucun	26 (8,5%)
primaire	51 (16,7%)
secondaire inférieur professionnel	56 (18,3%)
secondaire inférieur technique	32 (10,5%)
secondaire inférieur général	7 (2,3%)
secondaire supérieur professionnel	44 (14,4%)
secondaire supérieur technique	39 (12,7%)
secondaire supérieur général	18 (5,9%)
non universitaire	31 (10,1%)
universitaire	2 (0,7%)

Tableau n°7: Composition de l'échantillon en fonction du niveau d'études

## **6. Conclusions**

Quelle est la composition de l'échantillon et quel est son degré de représentativité ? Les variables " durée de chômage " et " sexe " correspondent à leur répartition dans les population-mère de Dampremy et Pont-à-Celles. En ce qui concerne l'âge, la proportion des jeunes excède de quelque 10 % celle établie pour l'ensemble des chômeurs des deux entités envisagées. Cette surreprésentation des jeunes se répercute sur des variables concomitantes. Elle concerne la proportion de personnes étrangères qui est sousreprésentée de 16%. De même, elle influence le niveau de diplôme de notre échantillon qui se voit, grâce à ces nombreux jeunes, déplacé à la hausse. Par ailleurs, lorsque les mêmes analyses sont réalisées séparément pour Dampremy et Pont-à-Celles, on arrive à des conclusions similaires.

Ces observations nous amènent à poser l'hypothèse de travail que, si on effectuait l'unique correction relative à la surreprésentation des jeunes, l'échantillon serait, dans une large mesure, un reflet de l'ensemble de la population des demandeurs d'emploi inoccupés de Dampremy et de Pont-à-Celles. C'est dire que les conclusions auxquelles l'analyse des résultats conduira pourraient, sans trop grand risque d'erreur, être élargis au moins à l'ensemble de la population en situation de chômage au sein des deux localités envisagées.

## B. Description du “ vécu ” du chômage

### 1. Le chômage : représentations

#### *a. L'identité sociale des chômeurs*

L'identité sociale est un concept qui se compose de trois dimensions. La première concerne la “ dimension cognitive ”. Elle porte sur la connaissance du fait d'appartenir à un groupe. La deuxième, appelée “ dimension évaluative ”, s'interroge sur le fait de savoir si l'appartenance à un groupe donné apporte des avantages. Quant à la troisième, “ dimension affective ”, elle détermine si l'appartenance à un groupe est considérée comme valorisante (identité sociale positive) ou, au contraire, comme dévalorisante (identité sociale négative).

#### (1) Dimension cognitive

Les personnes sans emploi se perçoivent-elles comme appartenant à une catégorie générique, celle des chômeurs ? Cette question revêt une importance capitale. Une réponse négative signifierait que, malgré l'étiquette administrative de chômeur ou de demandeur d'emploi, ces personnes ne l'assument pas en tant que telle et conservent une image d'elles-mêmes indépendante de la catégorie. C'est le plus souvent ce que l'on peut entendre lorsqu'elles s'expriment spontanément. Une enquête exploratoire nous a d'ailleurs montré que les demandeurs d'emploi se caractérisent eux-mêmes, avant tout, par des traits de personnalité (par exemple, amical, extraverti, ennuyeux,...), dans un deuxième temps, par les appartenances liées à sa naissance (sexe, nationalité, religion,...). Les sphères d'intérêt (hobbies,...) viennent en troisième position. La référence à une catégorie professionnelle n'arrive, dans cette étude exploratoire, qu'en quatrième position. Et là, la définition de soi est réalisée par référence à des études ou à un métier exercé antérieurement. Aucune personne ne se définit spontanément comme “ chômeuse ”; tout au plus, trois sur quinze ont signalé qu'elles étaient demandeuses d'emploi. L'identification à la catégorie “ chômeur ” serait-elle donc non pertinente pour les individus sans emploi ?

Or, nous avons fait l'hypothèse que le poids d'une catégorie administrative telle “ chômeur ” est socialement lourd et constitue une stigmatisation inévitable. Aussi, les personnes sans emploi, malgré certaines de leurs allégations, y adhèrent dans leur fort intérieur. Qu'en est-il ?

Question	moyenne	écart-type
Q1a ...je me sens proche des autres chômeurs	2,9	1,4
Q1b ... je ne suis pas du tout différent(e) de l'ensemble des chômeurs <sup>1</sup>	3,7	1,3
Q1c ... mes idées sont semblables à celles des chômeurs	2,9	1,3
Q1d ...je fais partie de ce qu'on peut appeler le groupe des chômeurs	3,3	1,5

Tableau n°8: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives à la dimension cognitive de l'identité sociale (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5<sup>2</sup>).

L'examen du tableau n°8 indique que, sur l'ensemble des questions, l'accord est légèrement supérieur à la moyenne. L'une des questions est même franchement positive (Q1b). Il semblerait donc que non seulement les personnes sans emploi ne réfutent pas leur statut de chômeur mais, en plus, elles se vivent, au moins partiellement, comme appartenant à un groupe abstrait figurant "les chômeurs" (Q1d) avec lesquelles il y a proximité sociale (Q1a) et communauté de vue (Q1c). Dès lors, les résultats tendent à confirmer l'idée selon laquelle ces personnes s'autocatégorisent comme chômeurs, un pourcentage important d'entre elles endossant même totalement cette appartenance (par exemple, 40% des participants à la recherche ne se sentent pas du tout différents de l'ensemble des chômeurs).

## (2) Dimensions évaluative et affective

Une fois qu'il est apparu que l'appartenance au groupe "chômeur" est assumée, il importe de vérifier quelle en est sa répercussion évaluative et affective. Est-elle appréciée ou est-ce rejetée ? Le tableau n°9 fournit des éléments de réponse.

---

<sup>1</sup> Cet item a été inversé au niveau de son énoncé afin de lui donner la même allure que les autres items relatifs à la variable traitée. La question initiale est "... je suis très différent(e) de l'ensemble des chômeurs".

<sup>2</sup> Ces questions, comme de nombreuses autres, donnent la possibilité de répondre selon une échelle débutant à 1 (valeur signifiant un désaccord total) et s'achevant à 5 (valeur exprimant un accord entier), toutes les valeurs intermédiaires étant présentes (et manifestant des niveaux d'accord correspondants). Une telle échelle implique que la moyenne se situe 3.

Question	moyenne	écart-type
----------	---------	------------

*Dimension évaluative*

Q1e. Je pense qu'il y a des avantages à être chômeur	1,5	1,0
Q1f. Il est agréable d'être considéré(e) comme chômeur <sup>1</sup>	2,3	1,6

*Dimension affective*

Q1g. J'aime dire que je suis chômeur(se)	1,5	1,0
Q1h. Je ne suis pas ennuyé(e) quand je dois dire que je suis chômeur(se) <sup>2</sup>	2,4	1,6

Tableau n°9: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives aux dimensions évaluative et affective de l'identité sociale (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5).

Il apparaît clairement que les personnes sans emploi ne voient pas d'intérêt au statut de chômeur (Q1e, Q1f), pas plus qu'elles n'apprécient cette situation (Q1g, Q1h). Au contraire, toutes les moyennes, à quelques nuances près, vont dans le même sens. Par exemple, seuls 3 % des participants sont tout à fait d'accord avec le fait qu'il y a des avantages à être chômeur (Q1e). Dès lors, l'identité sociale que se forgent les personnes sans emploi de leur situation est, sans conteste, évaluée de manière négative.

***b. Légitimité du statut et attributions***

Nous venons de constater que l'identité sociale des chômeurs, même si elle est assumée, est considérée comme pénible, relevant d'un statut inférieur. Mais cette situation est-elle vue comme le résultat normal d'une procédure juste ? Est-elle vue comme légitime, comme fondée ? Correspond-elle à ce que les gens estiment mériter ? Ces questions ont fait l'objet d'une investigation dont voici les résultats (voir tableau n°10).

---

<sup>1</sup> Cet item a été inversé au niveau de son énoncé afin de lui donner la même allure que les autres items relatifs à la variable traitée. La question initiale est " Il est désagréable d'être considéré(e) comme chômeur ".

<sup>2</sup> Cet item a été inversé au niveau de son énoncé afin de lui donner la même allure que les autres items relatifs à la variable traitée. La question initiale est " Je suis ennuyé(e) quand je dois dire que je suis chômeur(se) ".

Question	moyenne	écart-type
Q3e. L'ensemble des chômeurs mérite la situation qu'il a	1,7	1,0
Q3f. Il est juste que l'ensemble des chômeurs soit mal considéré par la société	1,9	1,4

Tableau n°10: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives à la légitimité du statut social du chômeur (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5).

Les résultats indiquent que globalement les personnes interrogées considèrent leur situation comme légitime. Il n'y a aucun sentiment d'une justice quelconque.

Dans cette logique, les causes du chômage devraient être davantage attribuées à des facteurs externes à l'individu qu'à des facteurs liés à ses caractéristiques personnelles. Le tableau n°11 montre qu'il en est bien ainsi.

Question	moyenne	écart-type
<i>Attribution externe</i>		
Q3a. Le fait que je sois au chômage est dû à la crise économique	3,5	1,4
<i>Attribution interne</i>		
Q3b. Si je suis au chômage aujourd'hui, c'est à cause de mes propres difficultés	2,0	1,3
Q3d. Ma situation actuelle de chômeur est due à mon manque de compétences (peu de diplôme, manque d'expérience professionnelle,...)	2,3	1,5

Tableau n°11: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives aux causes du chômage (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5).

Les causes externes, comme celles relatives à la crise économique (Q3a), sont relativement privilégiées dans les réponses recueillies. Corollairement, les attributions internes sont moins présentes : les participants s'estiment peu responsables de la situation; ce ne sont pas, en particulier, leurs difficultés personnelles (Q3b) ou le déficit de leurs propres compétences (Q3d) qu'ils pensent être fortement à l'origine de leur situation de chômage.

### ***c. Comparaisons “ individu / groupe des chômeurs / groupe des travailleurs ”***

Nous avons vu, dans la partie théorique, que les perceptions de sa propre situation sont fonction des comparaisons effectuées, notamment avec les groupes jugés comme pertinents. Vu le fait que les personnes sans emploi endossent

globalement une identité sociale de chômeur, nous avons proposé aux personnes interrogées de procéder à une série de comparaisons en lien avec les travailleurs et les autres chômeurs.

<b>“ Sur une échelle allant depuis la pire situation possible en Belgique (=0) jusqu’à la meilleure (=100), où placez-vous ”</b>	<b>moyenne</b>	<b>écart-type</b>
<i>Q4a</i> : l’ensemble du groupe des travailleurs ?	70	24
<i>Q4b</i> : l’ensemble du groupe des chômeurs ?	27	24
<i>Q4c</i> : vous-même en tant que chômeur ?	30	25
<i>Q4d</i> : la position idéale du groupe des chômeurs ?	50	26

Tableau n°12: Positions (moyennes et écart-types) des différents groupes en fonction de la qualité de la situation telle qu’elle existe en Belgique (la pire situation = 0; la meilleure = 100, toutes les valeurs intermédiaires pouvant être choisies).

Le tableau n°12 permet de visualiser l’allure des résultats. Sans conteste, la situation la plus appréciée reste celle des travailleurs (Q4a), celle des chômeurs étant la plus rejetée (Q4b et Q4c). Dès lors, la privation relative ressentie par les chômeurs lorsqu’ils comparent leur propre situation à celle des travailleurs est importante. Des données non présentées ici<sup>1</sup> indiquent que le temps où la personne travaillait est vu comme un “ âge d’or ”. Les éventuelles difficultés qui émaillaient probablement la vie professionnelle passée sont gommées au profit d’un sentiment généralisé de bien-être caractérisant cette époque. Enfin, la représentation de l’avenir, si elle est porteuse d’une promesse d’emploi, est magnifiée : l’emploi ne peut apporter que des bénéfices. La seule dimension où le travail n’implique pas clairement un apport positif concerne la vie familiale, amicale ou les loisirs. Mais même là, le chômage n’apporte rien de décisif; tout au plus, nuance-t-il les résultats.

De plus, puisque la condition de chômage est perçue comme injuste, il n’est guère étonnant qu’elle doive être améliorée (Q4d). Néanmoins, la position idéale imaginée pour le groupe des chômeurs n’atteint pas le niveau attribué aux travailleurs qui gardent, du point de vue de la qualité de vie, une place largement privilégiée. Ceci constitue un indice mettant en exergue l’importance accordée à la valeur “ travail ”

#### ***d. Place de la “ valeur travail ”***

Devant cet intérêt répété dont bénéficie la sphère professionnelle, on peut s’attendre à ce que la “ valeur travail ” soit centrale dans les représentations des

---

<sup>1</sup> Ces données figurent dans le document suivant: Herman, G. et van Ypersele, D. (juin 1998) "l'identité sociale des chômeurs: une analyse psychosociale". Rapport de recherche, CERISIS.

chômeurs. Une échelle validée (Rawley et Feather, 1987) a été soumise à ces derniers. Les résultats (voir tableau n°13) ne laissent planer aucun doute.

Question	moyenne	écart-type
Q8f. Je dois réellement trouver un travail, sinon je perds ma dignité personnelle	3,8	1,4
Q8a. Même si je gagne une très grosse somme d'argent à la loterie, je préférerais continuer à travailler	3,9	1,4
Q8d. Je m'ennuie sans emploi	4,1	1,3
Q8c. Je déteste être au chômage	4,2	1,2
Q8e. Même si les allocations de chômage étaient importantes, je préférerais continuer à travailler	4,4	1,0
Q8b. Avoir un travail, c'est quelque chose de très important pour moi	4,6	0,8

Tableau n°13: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives à l'importance accordée au travail (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5).

Les résultats sont congruents avec les données qui précèdent. L'ensemble de cette échelle atteint un niveau de "reliability" important ( $\alpha = 0,80$ ). Toutes les réponses convergent vers l'idée que le travail est et reste une valeur centrale auprès de l'ensemble des chômeurs. Tellement centrale que les réponses atteignent quasiment le sommet de l'échelle. On semble donc être face à un effet "plafond" de la variable. Ceci qui risque de poser quelque problème si on veut étudier le poids de cette variable sur d'autres dimensions.

Par ailleurs, il peut s'avérer utile d'aller au-delà d'éventuelles apparences et de repérer les conditions qui pousseraient une personne à ne pas accepter un emploi. Les raisons peuvent être multiples. Elles sont susceptibles de concerner l'emploi lui-même (son inintérêt, ses exigences excessives, son inadéquation par rapport aux qualifications possédées, le rythme et l'ambiance de travail) mais aussi les conséquences qu'il entraîne (dépenses supplémentaires, perte de certains revenus, problèmes de garde d'enfants ou conflits conjugaux). Toutefois, investiguer de telles questions pose des difficultés majeures sur le plan méthodologique. La tentative que nous avons réalisée s'est soldée par un échec, la variabilité des réponses étant trop faible pour pouvoir être prise en considération. Il est possible que se soient glissées des mécompréhensions liées à une formulation trop complexe des questions ou à une désirabilité sociale trop forte.

### *e. La perméabilité des frontières*

En matière d'accès à l'emploi, les chômeurs se perçoivent-ils comme des travailleurs potentiels ? Estiment-ils qu'ils peuvent, sans trop grande peine, quitter le groupe des chômeurs (puisque nous avons vu plus haut qu'une telle appartenance s'est construite) pour rejoindre celui du monde du travail ? Quel est le degré d'enfermement perçu dans la situation actuelle ? Le tableau n°14 fournit des éléments de réponse.

<b>Question</b>	<b>moyenne</b>	<b>écart-type</b>
Q2a. Mes chances de (re)trouver un emploi dans les 3 mois sont ... fortes	2,1	1,3
Q2b. Mes chances de retrouver un emploi dans l'année qui vient sont ... fortes	2,6	1,3
Q2d. ...je pense que je pourrai rejoindre le groupe des personnes ayant un travail <sup>1</sup>	3,5	1,5

Tableau n°14: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives à la perméabilité des frontières (très faibles ou pas du tout d'accord = 1; très fortes ou tout à fait d'accord = 5).

L'optimisme n'est guère de rigueur dans les réponses fournies. Les personnes interrogées sont globalement assez sceptiques quant à leur possibilité d'accéder à un emploi, que ce soit à court terme (Q2a) ou à moyen terme (Q2b). Il apparaît néanmoins que plus on s'écarte du temps présent, plus on estime grandes les chances de retrouver un emploi. Ainsi, lorsqu'on se place dans une perspective plus lointaine - en tous cas, indéterminée dans la durée (Q2d) -, les perceptions basculent et un optimisme tout modéré fait jour. A long terme, il reste donc un espoir, pour certains, de trouver un emploi. En terme de dispersion, il apparaît que si 17% des personnes voient les portes de l'emploi totalement closes, 36% néanmoins gardent l'entière certitude qu'elles rejoindront le marché du travail - un jour.

### *f. Conclusions*

Que les personnes privées d'emploi endossent la catégorie "chômeur" et assument une certaine similitude avec le groupe des chômeurs, les résultats tendent à le montrer. Que cette identité sociale soit connotée négativement, cela ne fait aucun doute. Mais cette situation est profondément vue comme injuste, comme illégitime. Ses causes sont à rechercher davantage dans la crise qui caractérise le marché de

---

<sup>1</sup> Cet item a été inversé au niveau de son énoncé afin de lui donner la même allure que les autres items relatifs à la variable traitée. La question initiale est "...je pense que je ne pourrai plus rejoindre le groupe des personnes ayant un travail".

l'emploi plutôt qu'au niveau des compétences ou des attitudes personnelles des chômeurs eux-mêmes. Dans l'état actuel de présentation de nos données, on ne peut encore rien dire quant aux corrélats de cette représentation négative de soi et de son groupe d'appartenance. Sont-ils synonymes de défaitisme ou d'apathie ou, dans certaines circonstances, débouchent-ils sur des démarches actives ? Ces questions seront abordées ultérieurement.

Puisque l'identité sociale revêt cette connotation négative, il n'est guère étonnant que les chômeurs, lorsqu'ils comparent leur situation à celle des travailleurs, valorisent ces derniers dans différents aspects de la vie. Des résultats non mentionnés dans ce texte<sup>1</sup> signalent que cette constatation souffre à peine d'une exception : la vie familiale, amicale ou celle des loisirs sont vues de manière équivalente pour les chômeurs et les travailleurs alors qu'on aurait pu s'attendre à un développement plus important pour les premiers. Cependant, cette image négative est partiellement renversée lorsque les chômeurs procèdent à une comparaison avec d'autres chômeurs (intragroupe). Dans ce cas, ils estiment - personnellement - bénéficier d'un bien-être satisfaisant. Quant à la comparaison intrapersonnelle, elle ne valorise le passé ou le futur que pour autant que ceux-ci ne fussent ou ne deviennent professionnellement actifs.

L'ensemble de ces résultats tend à confirmer certaines des hypothèses développées par la théorie de l'identité sociale. Lorsque des personnes s'autocatégorisent comme faisant partie d'un groupe dévalorisé (identité sociale négative), elles tendent à rechercher des stratégies visant à améliorer leur estime de soi. Puisque la comparaison intergroupe "travailleurs - chômeurs" se résout au désavantage de ces derniers, il n'est guère étonnant que ceux-ci privilégient, dans une comparaison intragroupe (avec les autres chômeurs), leur propre situation ou bien qu'ils survalorisent un futur dans l'espoir qu'ils trouveraient du travail (comparaison intrapersonnelle orientée vers un futur plausible).

Dès lors, il ne fait aucun doute que, pour les chômeurs interrogés, l'emploi reste la préoccupation centrale. Mais alors, qu'en est-il du fait de dénicher un travail ou plutôt dans quelle mesure la chose peut-elle être considérée comme réaliste, comme faisable ? La réponse n'est pas fort optimiste. A court et à moyen terme, les chances de trouver un emploi sont estimées relativement faibles. Ce n'est que dans un futur imprécis et flou que des chômeurs osent espérer un engagement professionnel.

---

<sup>1</sup> Ces données figurent dans le document suivant: Herman, G. et van Ypersele, D. (juin 1998) "l'identité sociale des chômeurs: une analyse psychosociale". Rapport de recherche, CERISIS

## 2. La qualité de vie (vs dépression, résignation)

La situation de chômage est-elle synonyme de dépression ? Certains travaux tendent à montrer cette relation (par exemple, Fryer et Payne, 1986). On a suggéré que les échecs répétés en matière de recherche d'emploi ou encore l'inactivité conduisent à un sentiment de résignation, de dépression. Celles-ci sont-elles caractéristiques de certaines manières de vivre le “ non travail ” ?

### *a. Dépression*

Nous avons proposé aux participants de l'étude de répondre à un questionnaire portant sur la qualité de vie dans une échelle de dépression (QLD-S) dans une adaptation qu'en ont réalisée Grégoire et de Leval (1994). Cette échelle a été validée auprès de différents groupes d'individus (notamment de patients déprimés) en Belgique. Elle est composée de 34 affirmations (par exemple, “ *je trouve pénible de tenir une conversation* ”) auxquelles les personnes répondent, par écrit, par l'affirmative ou la négative. Chaque réponse indiquant un “ mal-être ” reçoit une valeur de 1. Le tableau n°15 présente tous les scores possibles (de 0 à 34), la fréquence absolue et les pourcentages cumulés de notre échantillon et les pourcentages cumulés pour un groupe témoin (Grégoire et Leval, 1994).

Score	Fréquence de notre échantillon	% cumulés de notre échantillon	% cumulés de Grégoire et Leval
0	32	10,5	10,5
1	37	22,5	30,0
2	47	37,9	46,0
3	41	51,3	57,0
4	18	57,2	66,0
5	17	62,7	72,5
6	25	70,9	78,5
7	19	77,1	82,5
8	10	80,4	85,5
9	7	82,7	88,0
10	6	84,6	91,0
11	10	87,9	93,0
12	5	89,5	93,5
13	7	91,8	94,0
14	3	92,8	94,5
15	1	93,1	95,5
16	4	94,4	95,5
17	3	95,4	95,5
18	4	96,7	96,5
19	1	97,1	97,0
20	1	97,4	97,0
21	1	97,7	97,5
22	2	98,4	98,0
23			98,5
24			98,5
25	4	99,7	98,5
26			98,5
27	1	100,0	98,5
28			98,5
29			99,0
30			
31			
32			
33			
34			

Tableau n°15: Fréquences et pourcentages cumulés obtenus à l'échelle de dépression dans notre échantillon et celui de Grégoire et Leval (1994) (pas de dépression = 0, forte dépression = 34)

Les résultats montrent que, pour notre échantillon, le score médian est de 3 et la moyenne de 5,3. Ces résultats sont légèrement inférieurs aux normes dont nous disposons actuellement et qui ont été établies pour la population belge francophone âgée de 45 à 80 ans (Grégoire et de Leval, 1994) pour laquelle la moyenne est de 4,0 et la médiane de 2 pour les hommes et de 3 pour les femmes. Notre échantillon est donc plus déprimé que la population de référence;

Cette remarque est d'autant plus pertinente que la comparaison opérée n'est pas idéale car on sait que les personnes âgées sont plus dépressives que la moyenne de la population (Desmaret, 1994). On peut donc déduire, compte-tenu de la surreprésentation des jeunes dans notre échantillon, que les personnes de notre étude manifestent des tendances encore plus dépressives que ce qui est indiqué plus haut. Ces résultats sont conformes aux conclusions des études antérieures.

Par ailleurs, selon les normes établies par Bech et al. (1989), trois catégories de qualité de vie peuvent être établies sur base de l'échelle de dépression. Un score compris entre 0 et 7 signifie une santé mentale considérée comme normale; une note allant de 8 à 16 implique une dépression d'intensité mineure; enfin, un score supérieur à 17 dénote une dépression d'intensité majeure. Dans le tableau n°16 figurent les résultats pour notre échantillon et pour celui de Grégoire et Leval (1994).

Scores obtenus	% d'individus de notre échantillon	% d'individus de l'étude Grégoire et al.
Pas de dépression (score de 0 à 7)	77,1	82,5
Dépression mineure (score de 8 à 16)	17,4	13,5
Dépression majeure (score de 17 à 34)	5,5	4,5

Tableau n°16: Pourcentages obtenus à l'échelle de dépression dans notre échantillon et celui de Grégoire et al. (1994) en fonction de la gravité des symptômes.

Ce tableau illustre le fait que, comparé à l'échantillon de Grégoire et Leval (1994), un moindre pourcentage de notre échantillon n'est pas déprimé alors que les deux autres formes de dépression (mineure et majeure) rassemblent une proportion d'individus plus importante.

Pour interpréter ces résultats, il va falloir désagréger les données et vérifier si les variations présentes dans l'échelle sont corrélées avec certaines des variables traitées. Nous procéderons à des analyses approfondies ultérieurement. Pour l'instant, contentons-nous de traiter quelques variables descriptives et de fournir des indications sur l'évolution des tendances dépressives en fonction de la durée du chômage, de l'âge, du sexe et des difficultés financières éprouvées.

A propos de la durée du chômage, de nombreuses études signalent qu'avec le temps, des réactions de fatalisme, de dépression, d'apathie émergent (par exemple Hill, 1978). Qu'en est-il dans notre échantillon ? Nous avons soumis les données à une analyse de régression linéaire.

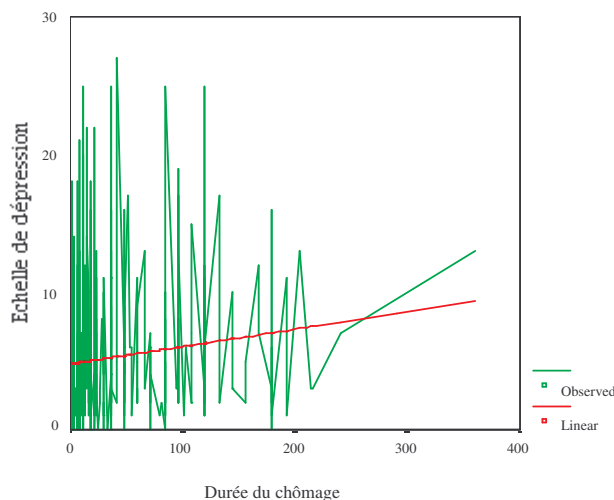


Figure n°3: évolution de la dépression en fonction de la durée du chômage

Cette analyse indique que la dépression évolue légèrement avec la durée du chômage ( $F=4,5$ ;  $p=,03$ ). En d'autres mots, plus la durée augmente, plus la dépression s'élève (figure n°3). Il en est de même avec les difficultés financières : plus elles sont importantes, plus la dépression s'accroît fortement ( $F(3,298)=6,7$ ;  $p=,0002$ ). On passe ainsi, lorsqu'il n'y a aucune difficulté, d'un score moyen de 2,8 à un score moyen de 8 dans l'échelle de dépression lorsque de grosses difficultés sont signalées. Par contre, la dépression est totalement indépendante de l'âge et du sexe : il n'y a aucun effet significatif. Ces quelques résultats seront développés ultérieurement en lien avec les hypothèses qui avaient été posées.

### *b. Lieu de contrôle personnel*

De la même manière qu'on étudie le niveau de dépression, on peut s'appesantir le sentiment de contrôle qu'on éprouve à propos de sa vie personnelle. Se sent-on apathique, voire résigné dans des circonstances normales de la vie quotidienne ou, au contraire, conserve-t-on un sentiment d'efficacité ? Le tableau n°17 présente les résultats à cet égard.

Question	oui	non
Formulation précise		
Q19...ce qui m'arrive est le résultat de mes propres décisions	19,8%	80,2%
Formulation large		
Q20...j'ai confiance en ma capacité de mener à bien les projets que je me suis fixé(e)	90,1%	9,9%
Q22. Il m'arrive souvent de me sentir efficace pour obtenir ce que je désire <sup>1</sup>	68,3%	31,7%

Tableau n°17: Pourcentages d'accord obtenus aux questions relatives au « lieu de contrôle personnel ».

Les résultats à cette échelle sont hétérogènes, une question (Q19) signifiant un lieu de contrôle faible, deux autres impliquant un lieu de contrôle élevé (Q20 et Q22). Cette incohérence est difficile à interpréter. On peut suggérer que la question 19 concerne directement la situation du chômage; dès lors il n'est guère étonnant de constater que les personnes interrogées manifestent une résignation importante en la matière. Les questions 20 et 22, elles, présentant une formulation toute générale du

<sup>1</sup> Cet item a été inversé au niveau de son énoncé afin de lui donner la même allure que les autres items relatifs à la variable traitée. La question initiale est "Il m'arrive souvent de me sentir inefficace pour obtenir ce que je désire".

lieu de contrôle, semblent laisser substantiel ce dernier. L'incohérence observée pourrait donc être résolue par référence au degré de spécificité (lié au chômage) vs au degré de généralité des questions.

### **3. Le monde de l'action sociale et des activités**

Jusqu'ici, nous avons étudié la manière dont les personnes privées d'emploi se représentent la situation de chômage et leur position sociale. Mais la perception qui se dégage doit encore être complétée par la connaissance, d'une part, de leur volonté d'action au sein de la société et, d'autre part, des activités effectivement réalisées dans les différentes sphères de leur vie. Aussi, cette troisième partie sera présentée en deux étapes. La première porte la représentation du changement et de l'action. Vu leur rapport au chômage, les personnes sans emploi considèrent-elles la situation de chômage comme inéluctable ou susceptible de transformation ? Le cas échéant, estiment-elles certaines actions de revendication possibles et pertinentes ? Est-on capable d'exercer une influence sur les institutions publiques. Quant à la question de savoir si les personnes sans emploi participent réellement à des actions de transformation, la dernière étape l'investigue. Mais elle va au-delà puisqu'elle tente de dresser un bilan de l'ensemble des activités professionnelles, personnelles, sociales, sportives ou culturelles dans lesquelles les chômeurs se sont investis.

#### ***a. La représentation de l'action collective***

Afin d'examiner la manière dont les chômeurs se représentent leur potentiel d'action et d'influence sur leur vie propre et sur la société, divers outils ont été exploités. Ils investiguent plusieurs facettes de la volonté de transformation qui pourrait faire jour et du sentiment de contrôle sur son existence. Ces données auront ultérieurement pour objectif de mettre en évidence les conditions psychosociales qui permettent l'action.

##### **(1) Vision renouvelée de la situation de chômage**

Les caractéristiques du chômage devraient-elles être redéfinies ? Une stratégie collective est-elle souhaitée ?

Question	moyenne	écart-type
Q1i. ...l'image qu'on a des chômeurs dans notre société devrait être changée	4,1	1,1
Q1j. ...on devrait réfléchir à comment les chômeurs pourraient être utiles à notre société	4,4	1,0
Q1k. Je voudrais appartenir à une association de chômeurs	2,5	1,5

Tableau n°18: Niveau d'accord (moyennes et écart-types) obtenu aux questions relatives à la vision renouvelée du chômage (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5).

Le tableau n°18 présente une image contrastée. Lorsqu'il s'agit de déclarations générales relatives à la transformation de l'image et de la fonction sociale des chômeurs, il y a adhésion totale (Q1i, Q1j). Par contre, entreprendre une démarche active où on s'associerait avec d'autres personnes sans emploi constitue une épreuve nettement plus difficile quoiqu'elle ne soit pas rejetée (Q1k) : 17% des personnes, sans aucune hésitation, souhaiteraient y recourir tandis que 13% émettent un accord relatif avec l'idée. Si les personnes interrogées assument l'idée d'une vision renouvelée des chômeurs, on ne peut pourtant pas affirmer clairement qu'elles sont prêtes à mener une action allant en ce sens. La rubrique suivante investigate cette dimension plus en avant.

## (2) Intentions d'action

Une des difficultés majeures en sciences humaines concerne les liens entre les attitudes et les comportements. Dans quelle mesure ces deux variables sont-elles liées ? Fishbein, 1980 a pu mettre en évidence le fait que les "tendances d'action" sont des reflets plus opérationnels des conduites réelles que les attitudes ou les opinions. L'échelle qui est utilisée ici est construite sur cette base. Elle investigate les différentes actions que les chômeurs sont prêts à mener pour faire aboutir une mesure relative à la politique de l'emploi : la réduction du temps de travail. Cette échelle comporte trois types de questions. Le premier concerne l'intention de s'engager dans une action donnée; le deuxième porte sur le fait d'approuver que des personnes sans emploi (sinon soi-même) agissent de la sorte et enfin, le dernier questionne l'efficacité de l'action proposée. Seuls les résultats du premier type de questions sont présentés ci-après (voir le tableau n°19).

En ce qui concerne les actions proposées, leur degré de difficulté va croissant : si les premières ne mettent pas en question les normes sociales et l'ordre établi (Q9e, Q9a), les suivantes exigent un outrepassement des limites habituellement acceptées (Q9b, Q9c) et la dernière envisage même le passage à l'acte violent (Q9d).

<b>Auriez-vous l'intention de vous engager dans cette action ?</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
Q9e. Participer à un groupe de travail pour préciser les idées sur la réduction du temps de travail ...	69%	31%
Q9a. Participer à des manifestations pacifiques	55%	45%
Q9b. Refuser de payer des impôts ou des taxes	51%	49%
Q9c. Occuper un bâtiment administratif,...	40%	60%
Q9d. Provoquer des dégâts matériels, manifester de manière violente	4%	96%

Tableau n°19: Pourcentages d'accord obtenus aux questions relatives à l'action collective.

Les résultats sont le reflet fidèle du niveau de difficulté de l'action proposée : plus celle-ci exige un dépassement des normes établies, moins de personnes acceptent d'y recourir. En ce qui concerne l'action violente (Q9d), seules 4% (ce qui représentent 12 personnes dans notre échantillon) manifestent l'intention de s'y engager. Inversement, les deux tiers des participants à la recherche se déclarent prêts à participer à un groupe de travail se donnant comme objectif une réflexion sur le partage du temps de travail (Q9e). Ce dernier chiffre semble être en contradiction avec la question Q1k où seulement 30% des personnes ont manifesté le désir d'appartenir à une association de chômeurs. Mais dans ce dernier cas, le coût psychologique est plus lourd puisque la question précise qu'il s'agit bien d'un "groupe de chômeurs" alors que dans la question Q9e, on n'évoque qu'un "groupe de travail".

Concernant les deux autres types de questions (l'approbation concernant les actions proposées et leur niveau d'efficacité), l'allure des résultats est strictement parallèle à ce qui vient d'être présenté. Tant l'approbation que l'efficacité suivent la courbe du niveau de difficulté des actions proposées.

### (3) Lieu de contrôle institutionnel

A-t-on le sentiment de pouvoir exercer une influence sur son environnement ? Estime-t-on contrôler les événements auxquels on participe ou bien se sent-on impuissant face à eux ? Ces questions s'enquêtent du sentiment de contrôle institutionnel ressenti par les individus. Leur intérêt réside dans le fait que croire qu'on peut contrôler une situation entraîne généralement une capacité accrue d'action sociale dans la vie réelle (par exemple, Trigg et al., 1976, cité par Dubois, 1987). C'est le lieu de contrôle institutionnel qui a été privilégié ici dans la mesure où il est intéressant d'étudier la perception d'un contrôle sur les institutions et sur le caractère normatif et stratégique de l'action (Vala, 1993). Le tableau n°20 présente les résultats obtenus à cette échelle dans notre échantillon.

Enoncés précis

Question	Moyenne	Ecart-type
Q18c. Si un groupe de personnes sans emploi a des remarques à faire à la commune ou au CPAS, on tient compte de leur avis	2,5	1,2

Question	Oui (%)	Non (%)
Q21. Il y a des choses qu'on peut faire pour influencer la politique nationale	22%	78%

Enoncés généraux

Question	Moyenne	Ecart-type
Q18d. On ne pourra améliorer la situation des chômeurs qu'en se mettant ensemble	3,8	1,3
Q18b. Agir avec d'autres personnes sans emploi..., c'est ne pas perdre son temps <sup>1</sup>	3,9	1,3

Tableau n°20: Niveau d'accord (moyennes et écart-types ou %) obtenu aux questions relatives au lieu de contrôle institutionnel (pas du tout d'accord = 1; tout à fait d'accord = 5).

Les résultats tendent à montrer que lorsqu'il est question d'un organisme qu'on peut penser de proximité comme le CPAS ou la commune, le sentiment de contrôle est relativement peu développé (Q18c). Il en est de même en ce qui concerne en ce qui concerne la " politique nationale " (Q21) à propos de laquelle la grande majorité des personnes (78%) estiment n'avoir pas grande influence. Par contre, face à des énoncés plus larges, n'engageant directement aucun acte concret (Q18d, Q18b), le sentiment de contrôle atteint des scores nettement meilleurs. Rappelons qu'une grande partie de l'enquête a été réalisée début 97, peu de temps donc après la " *marche blanche* ", période au cours de laquelle l'interpellation des pouvoirs publics par la population s'est révélée importante.

(4) Synthèse

De ces analyses, il se dégage une représentation de l'action sociale qui semble relativement accessible aux individus. De la même manière, ceux-ci ne se sentent pas dépossédés d'une certain sentiment de contrôle sur leur environnement.

Toutefois, lorsqu'on examine plus précisément les choses, des nuances apparaissent. Les intentions d'actions qui sont envisagées par les chômeurs restent

---

<sup>1</sup> Cet item a été inversé au niveau de son énoncé afin de lui donner la même allure que les autres items relatifs à la variable traitée. La question initiale est "Agir avec d'autres personnes sans emploi..., c'est perdre son temps".

limitées à un champ où l'engagement personnel est faible. Par exemple, “ *participer à un groupe de travail sur la répartition du temps de travail* ” est une démarche qui ne nécessite ni une implication, ni un effort importants (près de 70% de personnes y adhèrent). Néanmoins, chose plus difficile, une personne sur deux se déclare prête à “ *refuser de payer des impôts ou des taxes* ”

Par ailleurs, plus l'énoncé de la question est vague et ne s'applique pas directement aux personnes interrogées, plus fortement semble s'affirmer le sentiment de contrôle. Ici aussi, s'estimer efficace lorsque la proximité de la cible est faible ou anonyme ne relève pas d'un tour de force. La démarche est donc souvent acceptée. Mais agir dans son quotidien, au niveau d'organismes qui se trouvent à portée de main (CPAS ou commune) est une démarche qui est considérée comme bien plus difficile et surtout qui risque de se révéler inopérante.

Mais ces résultats concernent l'entièreté de l'échantillon, sans distinction de durée de chômage, de type d'insertion sociale, de sexe,... Or, ce qui risque de se révéler intéressant, c'est justement la manière dont certaines variables modulent les résultats agrégés qui viennent d'être présentés. Par exemple, est-ce que les personnes qui manifestent un sentiment de contrôle important sur les institutions sont aussi celles qui sont les plus enclins à agir de manière collective ? Cette question sera traitée ultérieurement.

### ***b. Les sphères d'activités***

Jusqu'ici, ce qui a été analysé, ce sont les représentations qui se manifestent en matière de chômage et les intentions d'action qui se sont exprimées. Mais il importe maintenant de se tourner vers un autre versant de l'étude. Celui-ci concerne les activités auxquelles se consacrent les personnes sans emploi. L'objectif de cette rubrique réside dans le fait de disposer d'un tableau aussi complet que possible des différentes sphères d'activités : la sphère sociale organisée, la sphère sociale non organisée (ou privée), la sphère (assimilée à la vie) professionnelle et la sphère sportive et culturelle.

Ici, nous nous contenterons de procéder à une description des différentes sphères d'activités. Il est utile de garder à l'esprit l'idée que ces sphères vont nous permettre ultérieurement la constitution de groupes variant du point de vue de l'investissement social (ou inversement de l'isolement) et du niveau d'activités des individus qui les composent. Mais ce n'est que dans la partie “ analyse des hypothèses ” que l'usage de ces groupes prendra tout son sens, c'est-à-dire lorsqu'ils seront mis en rapport avec les représentations du chômage, de l'action sociale et avec la dépression.

Toutefois, avant de commencer à présenter les résultats, un rappel méthodologique préalable s'impose. Lors de la construction de l'échantillon, nous avons opté pour une procédure de type raisonnée stratifiée. En effet, nous souhaitons pouvoir interroger des personnes dont l'insertion sociale était diversifiée

afin de ne pas risquer de voir s'échapper de notre échantillonnage des personnes qui, en raison même de la nature de leur insertion, étaient plus difficiles à joindre. De par cette procédure d'échantillonnage, il résulte que les résultats qui suivent ne sont pas indicatifs des proportions réelles au niveau de la population en terme d'insertion sociale.

#### (1) Sphère sociale structurée

Quelle est la nature de vie associative des personnes composant notre échantillon ? Comme cela fut prévu lors du plan d'échantillonnage, un quart des personnes interrogées se disent membre d'une association ou d'un groupe. Ces associations peuvent être regroupées en diverses catégories (tableau n°21).

Type d'association	Fréquences et (%)
Associations de chômeurs	1 (1%)
Sports	41 (58%)
Association culturelle	9 (13%)
Action sociale	15 (21%)
Divers	5 (7%)
TOTAL	71 (100%)

Tableau n°21: Nombres et pourcentages de personnes impliquées dans différentes formes du monde associatif.

Massivement, ce sont les associations sportives qui remportent le plus d'adhésion, suivies par les groupements d'action sociale qui comprennent des organismes tels que le syndicat, le comité de parents, la ligue des familles,... mais aussi les groupes de recherche active d'emploi. Par contre, seule une personne est membre d'une association de chômeurs. Un tel chiffre rend impossible une quelconque analyse relative à l'implication dans des actions de revendication propres aux chômeurs.

Parmi les personnes actives dans le monde associatif, quelle est l'intensité de l'investissement consenti (tableau n°22) ?

Questions	Résultats
(Q10.b12) Nombre d'heures par semaine consacrées	7 heures
(Q10.b13) Importance pour soi-même (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)	2,6
(Q10.b14) Valorisation par l'entourage (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)	2,2

Tableau n°22: Implication dans la vie associative

En moyenne, les membres consacrent 7 heures par semaine à cette activité, ce qui n'exclut qu'un petit nombre d'entre eux (15) affectent simultanément leur énergie à plusieurs associations. D'autres informations plaident pour l'idée que ces associations jouent un rôle important dans la vie de ses membres. En effet, cette activité est considérée comme extrêmement importante (Q10.b13) et elle est, presque tout autant, valorisée par l'entourage (Q10.b14). Les différents types d'associations mobilisent de façon équivalente leurs membres. De manière marginale, la catégorie "divers" qui se compose notamment de groupements thérapeutiques, entraîne une exploitation du temps doublée.

L'intérêt d'une information à propos de l'investissement associatif réside dans l'hypothèse que ce dernier, de par le fait qu'il implique une appartenance souvent valorisée et qu'il remplit quasiment toutes des fonctions fournies par l'emploi (à la notable exception de la rémunération), est source d'une identité sociale positive et donc d'une qualité de vie appréciée. Nous vérifierons la pertinence d'une telle hypothèse plus loin.

## (2) Sphère sociale non organisée (ou privée)

Une première donnée relative à la vie sociale non organisée indique qu'au moins, durant ce dernier mois, la grosse majorité de l'échantillon total (87%) a rencontré des amis ou des membres de la famille (Q12). De fait, la vie familiale est le principal lieu d'interactions sociales. Le tableau n°23 indique que cette activité l'emporte sur toutes les autres tant du point de vue de sa durée hebdomadaire que de l'importance qui lui est accordée. De la même manière, les relations avec les amis occupent une place conséquente. Ils sont, pour une grande partie (40%), recrutés dans le cercle des chômeurs (Q13). Ce sont donc ces activités qui offrent un support réel. Les autres activités qui revêtent un intérêt certain se rapportent au bricolage, à la couture,... de même qu'à la pratique d'une activité artistique.

Q11: Activités en dehors des associations :	Nombre d'heures par semaine	Importance pour soi-même (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)	Valorisation par l'entourage (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)
	moyenne	moyenne	moyenne
b. Faire des activités en famille	11 h	2,3	1,9
e. Bricoler, jardiner, coudre, tricoter	9 h	2,0	1,9
d. Faire de l'art: peinture, chant, musique,...	8 h	1,9	2,0
f. Se voir entre amis, voisins	7 h	2,3	2,0
g. Pratiquer un sport (en dehors d'une association)	5 h	1,7	1,9
c. Aller au café	5 h	1,2	1,9
h. Promenade, lèche-vitrines	4 h	1,8	2,0
a. Assister à des compétitions sportives	3 h	1,4	2,0

Tableau n°23: Nombre d'heures moyen consacré à une activité, importance qui y est attribuée et valorisation accordée par l'entourage.

Les informations récoltées grâce à ce tableau nous permettront, au-delà de leur aspect factuel, de mettre en rapport le niveau de l'investissement dans des activités sociales non structurées avec des indices de qualité de vie.

A titre purement descriptif, il a été demandé aux personnes interrogées des informations concernant leurs activités quotidiennes (tableau n°24).

	Nombre d'heures par jour	Importance pour soi-même (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)	Valorisation par l'entourage (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)
	moyenne	moyenne	moyenne
i. Regarder la T.V.	4h	1,8	1,9
k. Faire le ménage,...	3h	2,1	1,9
j. Lire	1h	2,0	2,0

Tableau n°24: Nombre d'heures moyen consacré à une activité, importance qui y est attribuée et valorisation accordée par l'entourage.

Parmi les activités qui ont une présence quotidienne forte, la télévision et le ménage occupent une place de choix. Le spectacle de la télévision atteint plus de 8 heures par jour pour 8% de notre échantillon.

### (3) Sphère professionnelle ou assimilée comme telle

Les activités considérées ici soit relèvent, soit peuvent être assimilées à la vie professionnelle. Elles portent sur les démarches de recherche active d'emploi et sur le travail qu'il soit " au noir " ou qu'il prenne place au sein d'une Agence Locale

pour l'Emploi (ALE). Un investissement dans de telles activités laisse supposer qu'une stratégie de mobilité sociale individuelle est mise en oeuvre. Celle-ci est probablement liée à des conceptions du chômage et du sentiment de contrôle qui seront testées ultérieurement.

#### Recherche active d'emploi

Différentes stratégies en matière de recherche d'emploi existent. Elles furent proposées aux participants de l'enquête. Mais aborder cette question constitue une opération délicate, la méfiance des répondants risquant de s'éveiller à tout moment, malgré les nombreuses assurances de confidentialité fournies lors de l'enquête. Cette méfiance risquait d'entraîner des réponses témoignant d'une grande désirabilité sociale, sous la forme d'une réponse positive systématique à toutes nos questions. Le tableau n°25 montre que, à première vue, ce ne fut pas le cas, une dispersion suffisante (excepté pour l'item Q15d) se manifestant.

<b>Pour trouver un emploi, menez-vous les actions suivantes ?</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
---	------------	------------

#### Démarches " faciles "

Q15d. Je dis à mes connaissances que je cherche de l'emploi	83,4%	16,6%
Q15c. Je consulte les offres d'emploi du Forem	70,4%	29,6%

#### Démarches " difficiles "

Q15b. J'envoie des candidatures spontanées	56,1%	43,9%
Q15e. Je me présente directement aux employeurs	51,7%	48,3%
Q15f. Je me suis inscrit(e) dans une agence d'intérim	51,2%	48,8%
Q15g. Je me suis inscrit(e) à un groupe de recherche active d'emploi	19,0%	81,0%

Tableau n°25: Pourcentages de réponse obtenus aux questions relatives à la recherche d'emploi.

Néanmoins, il a été décidé de distinguer deux types de stratégies, celles qui se contentent d'une démarche relativement simple et facile (Q15c, et Q15d) et celles qui exigent un effort conséquent (Q15b, Q15e, Q15f et Q15g). Clairement, les réponses sont fonction du type de difficulté qu'exige la démarche, les unes étant exprimées par, environ, les trois quart de l'échantillon, les autres tombant à 50%.

### Travail au noir ou travail en agence locale pour l'emploi (ALE)

On sait bien qu'en situation de chômage, des activités professionnelles prennent occasionnellement place. Ces activités ont quelquefois un statut officiel (comme dans les ALE), quelquefois un caractère illégal. Malgré la difficulté de recueillir des informations concernant ce dernier aspect, nous avons tenté de l'aborder en utilisant, dans notre questionnaire, l'expression dite des "petits boulots". Les données fournies dans le tableau n°26 ne le sont qu'à titre indicatif; en tout état de cause, elles représentent - pour le travail au noir - une valeur plancher. Mais nous pouvons supposer que la valeur réelle est supérieure à celle-là, la méfiance risquant, malgré les assurances de confidentialité, d'avoir affecté la validité des réponses.

Type de travail déclaré (Q14)	Pourcentages	Importance de l'activité (1=faible; 2=moyenne; 3=forte)	Revenus (1=faibles; 2=moyens; 3=importants)
Travail en ALE	5,9%	1,86	1,95
Travail au noir	15,5%	2,09	2,20

Tableau n°26: Pourcentages de personnes travaillant en ALE et " au noir ", importance attribuée à cette activité et aux revenus.

Plus d'une personne sur cinq déclare travailler ou avoir travaillé pendant la période de chômage. Ceci témoigne donc d'une activité professionnelle non négligeable. Par ailleurs, le travail en ALE est considéré comme légèrement moins valorisant que le travail " au noir " à la fois sur le plan de l'intérêt qu'il implique et sur le plan du revenu qu'il rapporte.

Au-delà de ces résultats bruts, on peut supposer que le fait de travailler, même dans un réseau parallèle, apporte une insertion sociale et est le signe de stratégies de mobilité sociale. Ceci sera mis en rapport ultérieurement avec les représentations liées au travail, au chômage et avec la qualité de vie.

### *Sphère culturelle : formation*

La fréquentation d'une formation peut aussi être le signe d'un désir de mobilité sociale, à court terme ou à moyen terme. Une petite moitié des personnes interrogées (42%) disent avoir entrepris une ou plusieurs formations depuis leur dernière période de chômage. D'entre elles, les plus fréquemment suivies appartiennent au secteur du secrétariat (10,3%), de la construction (8,7%), de l'industrie (8,7%), de l'informatique (7,1%), du paramédical (5,6%), de l'électricité et de l'électronique (4,8%). En outre, 18% des personnes signalent avoir suivi des formations dans le cadre du plan d'accompagnement des chômeurs, d'un atelier de recherche active d'emploi ou encore d'une activité d'orientation.

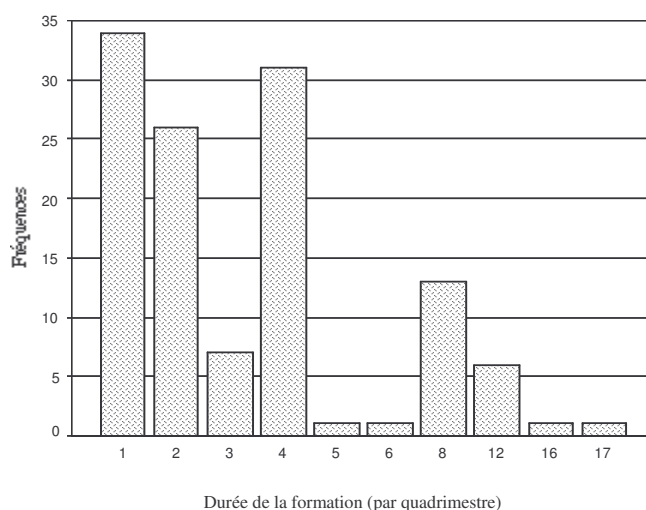


Figure n°4: répartition des durées de formation au sein de l'échantillon

La durée de ces formations est très variable. Pour celle citée en premier lieu, elle s'étend de 1 à 300 semaines (près de 6 ans pour un individu) et, en moyenne, en compte 46. La figure n°4 met en évidence le fait que la majeure partie (81%) des formations dure moins d'une année. Comme précédemment, on vérifiera le poids de ces données sur les variables représentationnelles et la dépression.

### *c. Construction des groupes d'insertion sociale*

Les différentes sphères que nous venons de décrire, au-delà de leur intérêt descriptif, ont pour objectif de nous permettre de qualifier chaque individu du point de vue de son investissement social (ou inversement de son isolement) et de son niveau d'activités. Pour ce faire, quatre groupes distincts, d'effectif à peu près équivalent, avaient été prévus lors du plan d'échantillonnage. Voici ces groupes et leur mode de constitution.

#### Groupe A : Activités sociales structurées

Ce groupe est formé de personnes s'investissant dans l'action sociale. C'est au travers de la participation à la vie associative que cette variable est approchée (voir supra, la sphère sociale structurée). L'investissement est évalué au moyen d'un coefficient combinant le nombre d'heures (Q10.b12) et l'importance accordée aux activités déployées au sein de l'organisme (Q10.b13). Rappelons que, pour le contrôle de l'hypothèse relative à l'action collective, quelques personnes s'investissant dans des associations de chômeurs auraient dû être interrogées. Cette contrainte fut impossible à tenir vu le nombre extrêmement réduit de telles associations.

### Groupe B : Activités associées à la vie professionnelle

Pour constituer ce groupe, nous nous sommes basés (1) sur la variable de recherche active d'emploi, (2) sur celle de l'investissement en formation (il a été décidé de retenir les personnes qui suivent une formation dont la durée est approximativement supérieure à 6 mois -voir Q16) et enfin, (3) sur les variables se rapportant aux activités professionnelles de type occasionnel que des personnes sans emploi peuvent réaliser. Il s'agit du travail réalisé dans le cadre d'agences locales pour l'emploi (Q14.a) ou de travail au noir (Q14.b).

### Groupe C: Activités sociales peu ou pas structurées

Ce groupe est formé des variables relatives aux activités sociales des chômeurs peu ou pas structurées. Elles concernent les personnes développant, dans un cadre privé, une vie sociale importante. Celle-ci est évaluée au travers d'un coefficient combinant le nombre d'heures et le degré d'importance présents dans les activités de type familiale (Q11b) et sociales (Q11f et Q12).

### Groupe D : Personnes inactives, isolées ou avec réseau social réduit

A l'inverse des précédents, le *groupe D* est constitué de personnes présentant un indice faible pour toutes les sphères. Autrement dit, ces personnes ne sont pas impliquées dans une association, elles ont une vie familiale et sociale réduites, elles ne suivent pas une formation de manière assidue et enfin n'exercent pas d'activité professionnelle ou assimilée comme telle. Elles sont donc isolées socialement et en grande partie inactives.

### Répartition au sein des quatre groupes

Ces groupes ont été constitués de manière telle que, dans la mesure du possible, les individus puissent clairement être répartis dans l'une ou l'autre catégorie. C'est donc un principe d'exclusivité mutuelle qui a été privilégié. Cette procédure entraîna la nécessité d'opérer un choix lorsqu'un individu se trouvait à cheval sur plusieurs catégories. A peu près 20 % des personnes se trouvèrent dans ce cas. Voici les critères qui ont été appliqués :

- lorsqu'une personne suit une formation (groupe B) mais qu'elle développe aussi une vie sociale remplie (groupe C), c'est le groupe B qui est privilégié;
- lorsqu'une personne s'investit dans une association (groupe A) mais qu'elle mène simultanément une vie sociale active (groupe C), c'est le groupe A qui est sélectionné;
- lorsqu'il y a cumul entre les groupes A et B, priorité est donnée à l'activité qui témoigne de l'investissement supérieur.

Le résultat de la répartition dans les 4 groupes figure dans le tableau n°27 .

<b>Groupes</b>	<b>Pourcentages</b>
A. Activités sociales structurées	20,9
B. Activités liées à la mobilité sociale	18,3
C. Activités sociales non structurées	31,7
D. Personnes inactives ou réseau social réduit	29,1

Tableau n°27: Répartition (en %) des l'échantillon en fonction du groupe d'insertion

Ce tableau entraîne la formulation de deux remarques à propos du plan d'échantillonnage initial. La première concerne les activités sociales structurées (Groupe A). Bien que le pourcentage de personnes qui en font partie soit non négligeable (21%), seule une d'entre elles appartient à une association de chômeurs. Au-delà de la recherche qui fait l'objet de ce rapport, un effort devra être ultérieurement consenti pour constituer, malgré les difficultés, un groupe centré sur les associations de chômeurs

La deuxième remarque concerne le critère d'homogénéité des effectifs composant chacun des groupes. Bien que cette contrainte ne put pas être entièrement respectée étant donné le fait que, dans la population globale, la proportion des différents types d'insertion ne correspond pas à celle que nous souhaitons, les écarts ne se révèlent pas trop amples. Rappelons que la contrainte de répartition équivalente au sein des 4 groupes avait été posée pour donner à l'étude les chances d'observer les processus psychosociaux sous-jacents à ces différentes formes d'insertion. C'est à cette opération que nous nous engagerons dans les pages qui suivent.

## C. Analyses des hypothèses

### 1. Rappel des hypothèses

L'ensemble des résultats qui viennent d'être commentés, même s'ils présentent, de manière intrinsèque, un intérêt certain, ne fournissent qu'une description statique de variables jugées a priori comme pertinentes pour notre propos. Ici, nous allons développer une démarche inférentielle et traiter les données, soit en fonction d'un ensemble d'hypothèses que la revue de la littérature nous avait incités à poser, soit en fonction d'un questionnement empirique, résultant de l'observation et de l'analyse expérimentelles du terrain du chômage.

Rappelons que le modèle général sur lequel est basée l'analyse des données repose sur les principes suivants. Ce que nous cherchons à cerner, ce sont les conditions psychosociales qui permettent de comprendre comment se mettent en place les conduites de personnes confrontées au chômage, sachant, ainsi nous l'avons vu plus haut, que ces personnes se vivent comme appartenant à un groupe stigmatisé négativement. Deviennent-elles apathiques, dépressives ? Prennent-elles des initiatives pour améliorer leur situation personnelle ? S'efforcent-elles d'améliorer la position de leur groupe comme un tout ?

Pour répondre à ces questions, deux ensembles de variables doivent donc être mises en rapport les unes avec les autres. Ce sont, d'une part, les conditions psychosociales et d'autre part les conduites et leurs représentations. Les unes sont considérées, dans notre modèle, comme les variables d'entrée, les autres comme des variables de sortie.

#### *a. Variables d'entrée: les conditions psychosociales*

Ces variables ont été construites en référence au cadre théorique de l'identité sociale. Nous sommes partis de l'idée que les réactions des personnes sans emploi sont fonction de la force du sentiment d'appartenance au groupe fictif des chômeurs (identité sociale), de l'impression qu'il y a moyen ou non de trouver un emploi (perméabilité des frontières) et de la perception du fait que le statut attribué au chômeur est ou n'est pas légitime (légitimité du statut).

L'une des bases conceptuelles de la théorie de l'identité sociale repose sur le principe de la comparaison sociale entre individus et entre groupes. Afin d'affiner la compréhension de ces mécanismes, un travail systématique de comparaison entre différentes cibles a été mis au point grâce à la théorie de la privation relative.

D'autres dimensions de type représentationnel ont été introduites, à titre exploratoire, dans les variables d'entrées. Elles concernent la place de la "valeur travail" et les attributions internes ou externes liées au chômage.

### ***b. Variables de sortie: les conduites et les représentations de l'action***

Les variables de sortie portent sur le niveau de la qualité de vie, sur la mobilité sociale et, enfin, sur l'action collective.

- La qualité de vie est approchée au travers de trois indicateurs : la dépression, l'apathie ou la résignation et l'isolement social.
- La mobilité sociale individuelle regroupe les stratégies qui signifient le fait de quitter son groupe d'appartenance (celui des chômeurs) pour tenter de rejoindre d'autres groupes. Deux types de démarches sont envisagés, soit liés plus ou moins directement à la vie professionnelle par la recherche d'emploi, par la fréquentation de lieux de formation ou par la réalisation de "petits boulots", soit liés à des groupes qui sont sans rapport avec le chômage. Dans ce dernier cas, c'est l'implication dans la vie associative qui est ciblée.
- L'action collective est approchée par des variables représentationnelles telles que la perception d'une vision renouvelée de la situation de chômage, les intentions d'action et les lieux de contrôle institutionnel.

### ***c. Hypothèses***

Concrètement, en lien avec les deux théories de l'identité sociale et de la privation relative, les hypothèses suivantes peuvent être formulées (voir la synthèse et l'élaboration des hypothèses du chapitre I) :

- H1. *L'imperméabilité des frontières et la légitimité du statut sont en lien avec des réactions individuelles liées à la qualité de vie (dépression, isolement social, apathie).*
- H2. *Il en est dès lors de même en ce qui concerne la privation relative intrapersonnelle et la privation relative intragroupe.*
- H3. *La perméabilité des frontières, qu'elle soit concomitante à une perception légitime ou illégitime du statut, est en rapport avec des stratégies de mobilité sociale individuelle.*
- H4. *La même hypothèse est donc formulée lorsqu'on prend en compte la privation relative issue de la comparaison interindividuelle.*
- H5. *L'imperméabilité des frontières et la perception de l'illégitimité du statut sont associées aux stratégies de l'action collective (au plan cognitif).*
- H6. *Il en est de même avec la privation relative née de la comparaison intergroupe.*

Deux précautions préalables à l'exposé de la vérification des hypothèses doivent encore être précisées. L'une concerne les deux dernières hypothèses formulées. Dans l'état actuel de la récolte des données, celles-ci ne pourront être contrôlés que partiellement vu la quasi inexistence, dans notre échantillon, de personnes faisant partie de groupes organisés de chômeurs.

Par ailleurs, les analyses inférentielles qui seront réalisées dans cette partie ne mettront jamais en évidence des liens de causalité, aussi tentante pourtant que la démarche puisse paraître. Tout au plus, au-delà des interdépendances qui surviendront, pourrons-nous suggérer les directions les plus plausibles que ces relations peuvent emprunter.

## 2. Prédiction de la dépression, de l'apathie, de l'isolement

### *Hypothèse 1*

*L'imperméabilité des frontières et la légitimité du statut sont en lien avec des réactions individuelles liées à la qualité de vie (dépression, isolement social, apathie).*

#### (1) Dépression

L'analyse de régression multiple montre que l'hypothèse est fortement confirmée ( $F_{2,301}=20,3$ ;  $p=,0000$ ). C'est surtout l'imperméabilité des frontières qui contribue à expliquer la dépression ( $p=,0000$ ) mais la légitimité du statut détient aussi un poids important ( $p=,004$ ). Le tableau n°28 illustre ce propos. Il a été constitué en subdivisant chacune des variables en deux groupes : l'un reprend les individus qui présentent un score élevé, l'autre rassemble ceux qui témoignent d'un score faible, les individus médians ayant été écartés du tableau. L'analyse de variance réalisée sur ces données indique que l'effet "perméabilité" est fortement significatif ( $F(1,147)= 23$ ;  $p=,000$ ) mais l'effet "légitimité" n'est que marginal ( $p=,10$ ).

	illégitimité	légitimité
imperméable	6,3	8,2
perméable	2,7	3,5

Tableau n°28: scores moyens obtenus à l'échelle de dépression en fonction des variables perméabilité et légitimité pour les groupes extrêmes (min.=0; max.=34)

On voit, sur base de ce tableau, que le groupe composé des personnes qui estiment simultanément qu'il leur est quasiment impossible de trouver un emploi (imperméabilité) et qu'il est normal que le statut de chômeur soit méprisé (légitimité) présente une forme de dépression d'intensité mineure. Inversement, le groupe qui manifeste la meilleure santé mentale est constitué de personnes qui témoignent de la conception juste opposée, à savoir des frontières perméables (i.e., " *je peux retrouver un emploi* ") et un statut illégitime (i.e., " *il est injuste que les chômeurs soient mal considérés par la société* ").

## (2) L'apathie ou la résignation

Le couple imperméabilité / légitimité permet-il de prédire l'apathie ou la résignation ? Les résultats tendent à le confirmer. En effet, en choisissant comme variable dépendante les questions relatives au sentiment de contrôle, il apparaît, à la suite d'une analyse en régression multiple, que les deux variables expliquent l'apathie de manière significative (pour l'illégitimité,  $p=,009$ ; pour l'imperméabilité,  $p=,012$ ). De manière similaire, l'analyse de variance réalisée uniquement sur les groupes extrêmes montre tant l'effet de la variable perméabilité ( $F(1,143)= 5,7$ ;  $p=.018$ ) et que celui de la légitimité ( $F(1,143)= 4,0$ ;  $p=.046$ ).

	illégitimité	légitimité
imperméable	1,22	1,45
perméable	0,93	1,20

Tableau n°29: scores moyens obtenus à l'apathie en fonction des variables perméabilité et légitimité pour les groupes extrêmes (min=0; max=3).

Le tableau n°29 affiche le fait que lorsque la situation est considérée comme bloquée (frontières imperméables) et le monde du chômage comme légitimement faible (légitimité), l'apathie est plus élevée que dans la cellule diamétralement opposée (où le score est le plus bas et donc la résignation la plus faible).

## (3) Isolement social et l'inactivité

La richesse de la vie sociale privée, qu'elle relève de la sphère familiale ou amicale, est-elle liée à la représentation que se font les personnes interrogées de leur situation de chômage ? Les résultats sont partiellement cohérents avec ce qui précède. L'analyse en régression multiple ne donne de résultats significatifs que pour la perméabilité.

	illégitimité	légitimité
imperméable	9,1	6,7
perméable	15,2	14,4

Tableau n°30: scores moyens obtenus aux relations sociales (nombre d'heures par semaine passées en famille et entre amis) en fonction des variables perméabilité et légitimité pour les groupes extrêmes.

Au travers des analyses réalisées sur les groupes extrêmes (tableau n°30), il apparaît que considérer que le monde du travail est difficile d'accès isole le chômeur dans ses relations sociales. Une analyse de variance opérée sur les groupes extrêmes indique que la variable " perméabilité " est significative à  $p=.008$  ( $F(1,139)=7,2$ ). Toutefois, la " légitimité " est sans influence sur la variable " vie sociale privée ".

#### (4) Conclusions

D'une manière générale, ces résultats indiquent que la perception de l'imperméabilité des frontières joue un rôle fondamental. Considérer que l'accès au monde du travail est devenu impossible se révèle fortement lié au fait d'avoir une santé mentale de piètre qualité, d'estimer ne pas posséder de contrôle sur ses projets personnels et de mener une vie sociale pauvre. Et l'inverse se remarque lorsqu'on pense que le travail reste accessible.

En outre, cet état de chose est modulé par la perception de la légitimité de la situation de chômage. En fait, celle-ci renforce l'effet de l'imperméabilité des frontières : la santé mentale et le degré de contrôle sur son environnement sont alors moins puissants que lorsque la situation est vue comme injuste.

L'hypothèse proposée se trouve donc confirmée : la combinaison de " l'imperméabilité - légitimité " limite, voire handicape le fonctionnement de l'individu alors que celle de " la " perméabilité - illégitimité " lui garantit des ouvertures.

### ***Hypothèse 2***

*Les privations relatives intragroupe et intrapersonnelle sont en lien avec des réactions individuelles telles que la dépression, l'isolement social, l'apathie*

#### (1) Dépression

Les analyses indiquent que la dépression est fortement corrélée avec *la privation relative intragroupe* ( $r=.22$ ;  $p=.000$ ). Ceci signifie que plus le résultat de la

comparaison entre soi-même et les autres chômeurs est déficitaire sur le plan personnel, plus on est mal dans sa peau. Le tableau n°31 fournit les moyennes obtenues lorsqu'on divise la variable "privation relative" en trois groupes : nulle ou faible, moyenne et forte.

Privation relative pour la comparaison intragroupe	Moyennes obtenues à l'échelle de dépression
nulle ou faible	4,1 (b)
moyenne	4,8 (b)
forte	7,7 (a)

Tableau n°31: scores moyens obtenus à l'échelle de dépression en fonction de la privation relative intragroupe (min=0; max=34)

L'analyse de variance opérée sur cette base ( $F_{2,301}=10,3411$ ;  $p=,0000$ ) montre que le groupe pour lequel la privation relative intragroupe est la plus forte est significativement plus déprimé que les autres. Des résultats analogues se manifestent pour la variable "privation relative interpersonnelle". Ceci ne faisait pourtant pas partie de nos hypothèses. Mais comme nous l'avons invoqué plus haut, il se pourrait qu'il y ait un effet de contamination de la comparaison intragroupe sur la comparaison interpersonnelle vu la (trop) grande proximité sémantique des questions.

L'hypothèse H2 laisse entendre que la *comparaison intrapersonnelle* affecte aussi la dépression. De fait, c'est ce qu'on observe en ce qui concerne la projection dans le futur mais pas celle relative au passé. Une subdivision en trois groupes (tableau n°32) montre que les personnes qui estiment qu'elles perdraient beaucoup en travaillant sont celles qui sont les plus déprimées ( $F_{2,301}=4,2$ ;  $p=,016$ ).

Privation relative pour la comparaison intrapersonnelle	Moyennes obtenues à l'échelle de dépression
nulle ou faible	4,9 (a)
moyenne	5,5 (ab)
forte	8,0 (b)

Tableau n°32: scores moyens obtenus à l'échelle de dépression en fonction de la privation relative intrapersonnelle orientée vers le futur (min=0; max=34)

Le même résultat apparaît avec une autre mesure de la P.R. intrapersonnelle qui indique que le fait de considérer qu'on mène une vie plus désagréable aujourd'hui qu'hier est lié à la dépression ( $F_{2,303}=3,7$ ;  $p=,024$ ).

Par contre, comme attendu, rien de tel n'apparaît pour la comparaison intergroupe. La corrélation entre cette variable et la dépression est nulle ( $r=,02$ ). Ceci signifie que le fait de privilégier le groupe des travailleurs au détriment du sien propre ne présente strictement aucun lien avec la dépression.

## (2) Apathie

Les différentes modalités de la privation relative conduisent à très peu de relations significatives avec l'apathie. La seule qui présente une tendance en ce sens est celle qualifiée d'intragroupe ( $r=,11$ ;  $p=,07$ ). Elle signifie qu'on a tendance à être plus apathique lorsqu'on se sent dévalorisé par rapport aux autres chômeurs. L'hypothèse n'est donc ici pas rencontrée.

## (3) Isolement social

Concernant l'isolement, le profil des résultats se structure de la manière suivante. Plus la *privation relative intrapersonnelle* orientée vers le passé est importante, plus l'isolement est grand ( $r=,13$ ;  $p=,027$ ). Dès lors, le fait de considérer que la situation antérieure comme meilleure ("je me sentais alors mieux") est synonyme aujourd'hui de solitude. Le même résultat apparaît avec une autre variable mesurant la privation intrapersonnelle. Il indique que le fait de voir sa vie comme désagréable signifie l'isolement ( $F(2,281)=4,02$ ;  $p=,019$ ). C'est ce que montre le tableau n°33.

Privation relative pour la comparaison intrapersonnelle	activités familiales et amicales
nulle ou faible	14,4 (a)
moyenne	13,5 (b)
forte	8,2 (b)

Tableau n°33: activités familiales et amicales (en heures par semaine) en fonction de la privation relative intrapersonnelle.

Les autres formes de privation relative ne donnent lieu à aucun résultat significatif en rapport avec l'isolement. Aussi, à nouveau, l'hypothèse proposée n'est que marginalement confirmée.

## (4) Conclusions

Certaines des comparaisons que les chômeurs opèrent sont-elles prédictives de dépression, d'apathie et d'isolement ? On avait supposé que lorsqu'elles se limitent à la sphère personnelle (comparaison intrapersonnelle) ou sont intérieures à son propre groupe d'appartenance (comparaison intragroupe), les comparaisons ne peuvent déboucher que sur des dimensions négatives pour l'individu. Qu'en est-il ?

Les hypothèses sont partiellement confirmées. Se sentir aujourd'hui moins bien loti que dans le passé, considérer que les autres chômeurs ont une vie plus agréable que la sienne propre sont autant de comparaisons signes de dépression et, en partie toutefois, synonymes d'apathie et d'isolement.

Il apparaît donc que lorsqu'un chômeur privilégie certaines formes de comparaison, celles-ci peuvent être associées à une privation relative qui risque de l'entraîner dans une voie sans issue sur le plan personnel et social. Inversement, lorsque ces comparaisons se résolvent à l'avantage du chômeur (" je mène une vie plus agréable qu'avant " ou " les autres chômeurs connaissent une vie moins agréable que la mienne "), elles ne sont en rien liées à ces dimensions négatives. On peut donc souligner la stratégie que les répondants utilisent pour préserver un image positive d'eux-mêmes. En dépit du fait qu'ils reconnaissent appartenir à un groupe socialement défavorisé, ils parviennent à restaurer une identité personnelle positive en se positionnant parmi les mieux lotis d'entre les chômeurs. En fin de compte, ils se sentent " primus inter pares ".

### 3. Prédiction de la mobilité sociale individuelle

#### *Hypothèse 3*

*La perméabilité des frontières, qu'elle soit concomitante à une perception légitime ou illégitime du statut, est en rapport avec des stratégies de mobilité sociale individuelle.*

#### (1) Recherche active d'emploi

Il n'est guère étonnant de constater que le fait de considérer que les frontières sont perméables (c'est-à-dire que l'on dispose de chances sérieuses pour retrouver un travail dans un avenir plus ou moins proche) est corrélé aux démarches de recherche d'emploi ( $r=,29$ ;  $p=.000$ ). Pour illustrer ce résultat, le tableau n°34 montre l'évolution des démarches en fonction de l'ampleur de la perméabilité des frontières. L'analyse de variance réalisée sur ces données atteint des niveaux extrêmement significatifs ( $F(2, 291)=8,7$ ;  $p=.000$ ).

Perception de la perméabilité des frontières	Démarches de recherche d'emploi
nulle ou faible	2,9 (a)
moyenne	3,4 (b)
forte	3,8 (c)

Tableau n°34: nombre de démarches différentes de recherche d'emploi en fonction de la perméabilité des frontières.

Qu'est-ce qui contribue à la réalisation de ces démarches ? Comme prévu, le fait que la situation de chômage soit perçue comme légitime ou illégitime n'intervient pas. Les personnes sans emploi semblent donc mettre sous le boisseau leur conception morale à l'égard du chômage lorsqu'elles recherchent un emploi. Le pragmatisme prime.

Une analyse en régression multiple (logistic) reproduit ces résultats dans la mesure où seule la variable perméabilité explique la recherche d'emploi ( $p=,000$ ).

## (2) Formations

Mais la mobilité sociale individuelle ne se limite pas aux démarches de recherche d'emploi. Elle peut s'opérationnaliser au travers des diverses formations dans lesquelles le chômeur s'engage.

Les résultats sont similaires à ceux obtenus pour la recherche d'emploi. Le fait de considérer les frontières comme perméables est lié au fait de suivre une formation ( $F(1,291)=3,8$ ;  $p=,05$ ). De plus, ici non plus, la conception légitime ou illégitime de la situation de chômage ne joue aucun rôle. Elle n'influence pas l'engagement de la personne dans une formation. L'analyse de régression multiple (logistic) confirme le poids exclusif de la perméabilité.

## (3) Engagement dans le monde associatif

L'engagement dans le monde associatif peut constituer une troisième modalité de la mobilité sociale individuelle. Il signifie une manière de quitter le groupe de chômeurs pour acquérir une autre appartenance, dégagée des connotations négatives.

A nouveau, on arrive aux mêmes conclusions. L'analyse de régression multiple (logistic) fait émerger le poids de la perméabilité ( $p=,005$ ) et n'indique rien quant à la légitimité. Concrètement, ceci signifie que les personnes qui sont membres d'une association sont plus nombreuses à considérer que les frontières vers le monde du travail sont ouvertes.

## (4) Petits boulots et travail en ALE

Concernant les activités professionnelles, elles ne conduisent pas au même résultat selon qu'elles impliquent un travail proposé par une ALE ou un "travail au noir". Ce n'est que dans ce dernier cas qu'on observe une tendance (non significative) à considérer que les frontières vers le monde du travail sont ouvertes (tableau n°35).

Frontières	Travail au noir	
	oui	non
impermeables	40%	55%
perméables	60%	45%

Tableau n°35: pourcentages de personnes déclarant travailler “ au noir ” en fonction de la perméabilité des frontières

Il est à noter que l’absence de signification statistique n’est guère étonnant vu le faible nombre de personnes déclarant travailler au noir (47) et le plus faible encore nombre de personnes travaillant dans le cadre d’une ALE (18). Par ailleurs, comme précédemment, aucun effet de la variable légitimité ne fait jour, même tendancielle.

#### (5) Conclusions

Tout se passe comme si, une fois que les portes du travail sont considérées comme ouvertes, elles contribuent à l’organisation générale des conduites liées à la mobilité sociale des personnes privées d’emploi. Et ceci se vérifie dans des secteurs fort différents : dans le domaine du travail, que les stratégies soient différées (suivre une formation) ou directes (rechercher un emploi, travailler “ au noir ”) et dans le domaine associatif.

Ce facteur-là prime sur les autres puisque le fait de considérer le chômage comme (il)légitime ou (in)juste ne joue aucun rôle dans la mobilité sociale individuelle.

L’hypothèse suggérée se trouve donc vérifiée dans ses différentes dimensions.

#### ***Hypothèse 4***

*La privation relative issue de la comparaison interindividuelle est en rapport avec des stratégies de mobilité sociale individuelle.*

Lorsqu’on se compare simplement à d’autres personnes en général, sans que référence ne soit faite au statut chômeur ou travailleur, apparaît une corrélation juste significative avec la recherche d’emploi ( $r=,12$ ;  $p=.05$ ) et tendancielle avec le travail au noir. Elle signifie que plus on s’estime défavorisé par rapport à d’autres personnes, plus on est actif dans la recherche d’emploi. Si c’est du travail “ au noir ” qu’on pratique, alors la variable se trouve inversée : on se considère comme mieux loti qu’autrui. Le travail “ au noir ” pourrait constituer une sorte de compensation à une comparaison interindividuelle négative.

Par ailleurs, un résultat non prévu par le cadre théorique se manifeste. Il concerne la privation relative issue de la comparaison intrapersonnelle. Le fait d'affirmer que le passé fut de meilleure qualité que le présent rend les chômeurs actifs dans la recherche d'emploi ( $r=.14$ ;  $p=.02$ ). Par contre, lorsqu'un futur travail risque d'entraîner des surcoûts, il paralyse ce type de démarche ( $r=.30$ ;  $p=.000$ ).

Concernant tant la formation que la vie associative, aucune relation significative avec les différents type de comparaison n'est observée.

## 4. Prédiction de l'action collective

### *Hypothèse 5*

*L'imperméabilité des frontières et la perception de l'illégitimité du statut sont associées aux stratégies de l'action collective (au plan cognitif).*

L'imperméabilité des frontières et la perception de l'illégitimité du statut sont-elles associées aux stratégies de l'action collective ? Cette hypothèse avait été émise en précisant qu'elle impliquait la distinction entre deux types d'action, l'un étant orienté vers une dynamique de revendication (compétition intergroupe), l'autre en appelant uniquement aux transformations cognitives de la situation du groupe. Le premier type avait été écarté des hypothèses puisqu'il impliquait une perception instable du statut du groupe des chômeurs alors que le second était maintenu puisqu'il était supposé émerger même lorsque ce statut était vu comme stable. Afin de contrôler l'absence du premier type d'action et la présence du second, nous avons recueilli des informations concernant les deux modalités..

#### (1) Actions réelles de revendication

La première modalité portait sur l'appartenance à un groupe se donnant comme enjeu l'amélioration du statut des chômeurs et le respect de leurs droits. Comment l'opérationnaliser si ce n'est en se basant sur l'appartenance à un groupe se donnant comme enjeu l'amélioration du statut et le respect des droits des chômeurs ? Or, rares sont les associations de ce type, même aujourd'hui. Encore plus rares sont les personnes de notre échantillon appartenant à ce genre de groupe. En fait, elles sont au nombre de ...1!

Par ailleurs, nous avons aussi tenté, au travers de questions portant sur les tendances à l'action collective (sont des reflets plus opérationnels des conduites réelles que les attitudes ou les opinions) de mettre en évidence une inclinaison vers des conduites de revendication. Ici aussi, rien de significatif n'apparaît. Ces résultats

signent, de manière catégorique, l'inexistence de stratégies relevant de la compétition intergroupe à l'intérieur de l'échantillon, mais aussi de la population de référence.

## (2) Intentions et attitudes relatives à l'action collective

La deuxième modalité se réfère à une stratégie où le groupe désavantagé définit des attributs traditionnellement négatifs comme appréciables. En quelque sorte, elle implique une vision renouvelée du chômage, vision qui nécessite une transformation de l'image du chômeur, personne considérée alors comme active et dynamique.

A trois reprises dans le questionnaire, les attitudes et les intentions relatives à l'action collective envisagée sur un plan cognitif ont été approchées. Elles ont donné lieu à des résultats présentant globalement la même allure.

### (a) *Vision renouvelée du chômage*

Une première série de questions est de nature générale et concerne une vision renouvelée du chômage. Elle porte sur les aspects suivants : devrait-on changer l'image des chômeurs dans la société, simplement en y réfléchissant ou plutôt en s'engageant dans une association de chômeurs ? D'après l'analyse de régression multiple, seule la variable légitimité est significative ( $p=,029$ ). Et elle correspond à l'hypothèse formulée, à savoir que plus le statut du chômeur est considéré comme illégitime, plus les chômeurs sont enclins à vouloir changer l'image du groupe et à agir en ce sens. Quant à la variable " perméabilité ", elle n'influence pas les résultats d'une manière qui soit statistiquement significative. Néanmoins, elle va dans le sens attendu. Le tableau n°36 présente les moyennes pour les groupes extrêmes et laisse entrevoir le fait que la perception de l'imperméabilité des frontières et de l'illégitimité du statut est bien associée à une vision renouvelée du chômage .

	illégitimité	légitimité
imperméable	12	11
perméable	11	10

Tableau n°36: scores moyens obtenus à " la vision renouvelée du chômage " en fonction des variables perméabilité et légitimité pour les groupes extrêmes (min=3, max=15).

### (b) *Locus of control institutionnel*

La deuxième série porte sur le " locus of control " institutionnel, c'est-à-dire sur les représentations liées au fait de pouvoir influencer son environnement. Les résultats sont similaires à ce qui précède. Seule la variable " légitimité " est d'un apport significatif dans l'analyse de régression multiple ( $p=,014$ ). Elle indique que la perception de l'illégitimité du statut explique une volonté générale d'agir.

*(c) Intentions d'action collective en matière de réduction du temps de travail*

La troisième série de questions concerne les intentions d'action collective dans un domaine précis, celui de la réduction du temps de travail. Aucun résultat significatif n'est apparu ici, ni en rapport avec la légitimité, ni en rapport avec la perméabilité. Est-ce parce que la réduction du temps de travail n'est pas une mesure qui soit directement d'application aux chômeurs ? Elle implique, avant tout, la population active occupant un emploi. Dès lors, les personnes de notre échantillon, bien qu'ayant répondu aux questions, ne se seraient pas senties directement concernées. Ou bien, est-ce parce que les hypothèses induites par la théorie de l'identité sociale ne sont pas pertinentes ? Pourtant les deux premières séries de questions semblent les confirmer. De toutes manières, l'absence de résultats systématiquement significatifs reste problématique.

***Hypothèse 6***

*La privation relative issue de la comparaison intergroupe est en rapport avec des stratégies de l'action collective.*

Aucune relation confirmant cette hypothèse n'a été dégagée dans l'analyse des résultats qui fut réalisée.

## **D. Corrélats de l'insertion sociale**

Jusqu'ici, nous nous sommes contentés de contrôler la pertinence des hypothèses issues des théories de l'identité sociale et de la privation relative. Mais il subsiste des questions qui présentent un intérêt majeur sur le plan empirique.

La nature de l'insertion sociale dans laquelle vivent les chômeurs est-elle en lien avec certaines de leurs conditions de vie et de leurs représentations sociales ? Cette question tente d'approcher les corrélats objectifs et subjectifs qui sont en jeu dans les rapports qui s'établissent entre l'individu et son environnement social. Ce dernier a été conceptualisé, rappelons-le, au travers de quatre formes : (1) les activités sociales structurées, (2) les activités associées à la vie professionnelle, (3) les activités sociales peu structurées et (4) le réseau social réduit et l'inactivité.

## 1. Corrélats objectifs

Certaines caractéristiques sociales ou individuelles peuvent peser puissamment sur la forme de l'insertion sociale dans laquelle les chômeurs sont impliqués. Nous avons étudié le rôle de différentes variables, en particulier celui du sexe, du nombre d'enfants, de l'âge, du niveau d'instruction et la durée du chômage.

### *a. Sexe*

Incontestablement, le sexe pèse sur la nature de l'insertion sociale puisque, par exemple, plus d'hommes que de femmes se retrouvent dans les associations à Dampremy et à Pont-à-Celles alors qu'ils sont moins nombreux à développer des activités privées et à connaître une situation proche de l'isolement social (voir tableau n°37).

Insertion sociale (groupes)	Hommes % (fréquence)	Femmes % (fréquence)
A. Activités sociales structurées	<b>32%</b> (46)	11% (18)
B. Activités liées à la vie professionnelle	17% (25)	19% (31)
C. Activités sociales non structurées	23% (34)	<b>39%</b> (63)
D. Personnes inactives, réseau social réduit	27% (38)	31% (51)
TOTAL	100% (143)	100% (163)

Tableau n°37: pourcentages et fréquences absolues des personnes en fonction du sexe et de l'insertion sociale

En partie, la surreprésentation des hommes dans les activités sociales structurées n'a rien d'étonnant puisqu'on a pu voir que la majorité des associations dans lesquelles furent recrutés les participants à cette recherche appartiennent à des groupements sportifs. De plus, ceux-ci représentent aussi la plus grande proportion parmi les organismes associatifs.

### *b. Interaction sexe et nombre d'enfants*

Le nombre d'enfants renforce cette relation puisque, même s'il est inversement lié à l'engagement associatif, ceci n'est pas équivalent selon le sexe : la tendance est plus marquée pour les femmes que pour les hommes. Ces résultats figurent dans le tableau n°38. Lorsque les hommes n'ont pas d'enfants, ils fréquentent le plus les associations alors que ce n'est pas l'investissement prioritaire des femmes. Par contre, avoir des enfants renforce les activités privées et l'isolement social dans les deux sexes.

	Homme			Femme		
	Aucun enfant	un enfant	+ d'un enfant	Aucun enfant	un enfant	+ d'un enfant
A. Activités sociales structurées	<b>39%</b>	26%	23%	18%	8%	9%
B. Activités liées à la vie professionnelle	21%	22%	9%	21%	21%	17%
C. Activités sociales non structurées	17%	17%	<b>40%</b>	<b>32%</b>	30%	<b>46%</b>
D. Personnes inactives, réseau social réduit	23%	<b>35%</b>	28%	29%	<b>41%</b>	28%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau n°38: pourcentages de personnes réparties en fonction de l'insertion sociale, du sexe et du nombre d'enfants

### c. Age

L'âge intervient dans le sens suivant : plus on est jeune, plus on s'engage au sein d'une association; inversement, plus on est âgé, plus on est isolé (tableau n°39). Toutefois, la différence est très faible entre les deux catégories extrêmes, à peine deux ans et demi et elle n'est pas significative.

	Age moyen
A. Activités sociales structurées	30,8
B. Activités associées à la vie professionnelle	30,6
C. Activités sociales non structurées	31,8
D. Personnes inactives, réseau social réduit	33,4

Tableau n°39: âge moyen en fonction de la modalité d'insertion sociale

### d. Niveau du diplôme

Le diplôme constitue une variable médiatrice statistiquement significative de l'insertion sociale (pour Chi2, p=.000). Lorsque les chômeurs possèdent au maximum un certificat d'école primaire, ils vivent surtout dans l'isolement. Au fur et à mesure qu'ils accumulent des diplômes, ils s'enrichissent dans les contacts, suivent des formations et, enfin, s'investissent dans des associations (voir tableau n°40).

	Niveau du diplôme			
	rien ou primaire	secondaire inférieur	secondaire supérieur	supérieur
A. Activités sociales structurées	13%	23%	20%	<b>36%</b>
B. Activités liées à la vie professionnelle	11%	13%	<b>31%</b>	16%
C. Activités sociales non structurées	36%	<b>36%</b>	25%	30%
D. Personnes inactives, réseau social réduit	<b>40%</b>	28%	24%	18%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Tableau n°40: pourcentages de personnes réparties en fonction de l'insertion sociale et du diplôme

#### *e. Durée du chômage*

La durée du chômage présente des variations importantes en fonction de la modalité d'insertion sociale ( $F(3, 305)=3,15; p=,025$ ). Plus on s'investit dans des activités structurées et liées à la mobilité sociale, moins longue est la durée du chômage (tableau n°41).

	Durée moyenne (en mois)
A. Activités sociales structurées	32 (a)
B. Activités associées à la vie professionnelle	36 (a)
C. Activités sociales non structurées	54 (b)
D. Personnes inactives ou réseau social réduit	49 (ab)

Tableau n°41: durée moyenne du chômage (en mois) en fonction de la modalité d'insertion sociale

#### *f. Synthèse et conclusions*

Quelle synthèse peut-on dégager de l'ensemble de ces résultats ? A première vue, les différentes variables semblent présenter une certaine redondance quant aux effets qu'ils entraînent sur l'insertion sociale. Dès lors, on peut se demander quelle est leur pondération respective par rapport aux différentes modalités de l'insertion sociale ? Une analyse de régression multiple indique que ce qui pèse le plus, c'est le sexe ( $p=,000$ ) et le niveau de diplôme ( $p=,000$ ). En procédant de cette manière, on constate que ni le nombre d'enfants, ni l'âge, ni la durée du chômage n'apportent d'explication supplémentaire : ils sont déjà inclus dans les deux premières variables.

Les différentes modalités de l'insertion sociale qui avaient été conçues a priori semblent correspondre à une certaine logique, voire à une hiérarchie se présentant de manière relativement linéaire. Tout se passe comme s'il y avait des modalités plus avantageuses et d'autres moins favorables. Sur quelles bases cette supposition est-elle induite ?

Si l'on s'attache à décrire les corrélats objectifs de la vie associative, on voit que celle-ci cumule des indices qu'on pourrait qualifier de " favorables " : la durée du chômage est la plus brève et le diplôme le plus élevé. Vient ensuite la catégorie " vie professionnelle " pour laquelle les corrélats sont légèrement moins positifs. Inversement, les personnes qui vivent essentiellement dans la sphère privée en développant peu ou beaucoup de contacts sociaux présentent les indices les plus faibles (niveau d'instruction inférieur et durée du chômage la plus longue).

Globalement, deux univers semblent se dégager de l'ensemble des résultats. L'un est constitué des activités impliquant une mobilité sociale individuelle (groupes A et B), le second regroupe les personnes évoluant dans la sphère privée avec peu ou beaucoup de contacts (groupes C et D).

Cette hiérarchie se maintiendra-t-elle lorsqu'on prendra en compte les corrélats subjectifs ? C'est ce que nous allons vérifier dans les lignes qui suivent.

## **2. Corrélats subjectifs**

Certaines formes d'insertion sociale sont-elles associées à une qualité de vie suffisante même pour des personnes sans emploi ? Sont-elles capables de favoriser un sentiment de contrôle sur son environnement ? La recherche active d'emploi n'est-elle le propre que de stratégies strictement professionnelles ?

Toutes ces questions nous amènent à envisager le poids de différents corrélats subjectifs sur l'insertion sociale, à savoir, la dépression, le sentiment de contrôle institutionnel, la perméabilité des frontières, les démarches de recherche d'emploi et l'importance accordée au travail.

### ***a. Dépression***

Bien que toutes les formes d'insertion ne soient pas statistiquement différentes l'une de l'autre sur le plan de la dépression, une hiérarchie semble se dégager, et ce au détriment du groupe des personnes isolées (tableau n°42).

	<b>Dépression</b>
A. Activités sociales structurées	3,8 (a)
B. Activités associées à la vie professionnelle	4,5 (a)
C. Activités sociales non structurées	4,6 (a)
D. Personnes inactives ou réseau social réduit	7,8 (b)

Tableau n°42: scores de dépression en fonction de la modalité d'insertion sociale (min=0; max=34).

### *b. Locus of control institutionnel*

Les résultats présentent strictement la même allure lorsqu'ils concernent le pouvoir d'action que se reconnaissent les chômeurs sur leur environnement (tableau n°43). C'est entre le groupe qui maximalise les activités sociales structurées et celui où l'isolement est le plus fort que les différences sont marquées.

	<b>LOC</b>
A. Activités sociales structurées	15,0 (a)
B. Activités associées à la vie professionnelle	14,3 (ab)
C. Activités sociales non structurées	13,8 (ab)
D. Personnes inactives ou réseau social réduit	13,4 (b)

Tableau n°43: Locus of control institutionnel en fonction de la modalité d'insertion sociale (min=4; max=20).

### *c. Perméabilité des frontières, recherche d'emploi et importance du travail*

A ces résultats s'ajoutent des éléments que l'on avait déjà mis en évidence précédemment, à savoir que les différentes formes d'insertion entraîne des perceptions variables quant à la perméabilité des frontières. Alors que l'accès à l'emploi semble éloigné pour les personnes isolées, il est beaucoup plus aisé pour les groupes s'impliquant dans des activités organisées (tableau n°44).

	Perméabilité	Recherche d'emploi
A. Activités sociales structurées	7,1 (a)	3,8 (a)
B. Activités associées à la vie professionnelle	6,4 (ab)	3,7 (ab)
C. Activités sociales non structurées	6,0 (bc)	3,1 (bc)
D. Personnes inactives, réseau social réduit	5,3 (c)	2,8 (c)

Tableau n°44: Perméabilité des frontières (min=2; max=10) et recherche d'emploi (nombre de démarches différentes) en fonction de la nature de l'insertion sociale.

Vu ces résultats, il n'est guère étonnant que la recherche d'emplois emprunte le même chemin et qu'elle soit développée ou réduite dans les mêmes groupes.

Quant à l'importance accordée à la valeur " travail ", on se serait attendu à ce qu'elle conduise au même profil. Toutefois, rien de cohérent n'apparaît à ce niveau. Il est possible que cette incohérence soit due à l'effet " plafond " de la mesure. En effet, on avait déjà signalé que l'échelle relative à cette mesure frôlait le maximum pour l'ensemble de la population étudiée.

#### *d. Conclusions*

La hiérarchie que nous avons dégagée sur base des corrélats objectifs se reproduit fidèlement ici avec les corrélats subjectifs. Mais dans quelle mesure les premiers ne sont-ils pas prépondérants par rapport aux seconds ? Autrement dit, ne suffisent-ils à expliquer l'entière des phénomènes observés ? Nous avons systématiquement contrôlé cette hypothèse et, à aucun moment, les corrélats subjectifs ne pouvaient se résumer à l'effet du diplôme, du sexe, du nombre d'enfants ou de la durée du chômage. Aucune des interactions ne fut significative. Dès lors, sans qu'on puisse en inférer des conclusions quant à la nature de la relation s'instituant entre les deux types de corrélats, on peut toutefois affirmer que l'un n'est pas réductible à l'autre et que tous deux sont en lien étroit avec l'insertion sociale.

Puisque quasi systématiquement la même hiérarchie apparaît, peut-on en tirer des conclusions relatives aux différentes formes de l'insertion sociale ? Il semble bien que oui.

# CHAPITRE IV.

## Synthèse et perspectives

---

Ce dernier chapitre est réalisé en deux temps. Le premier propose, à partir des questions posées dans l'introduction, de réaliser une synthèse des résultats qui ont été collectés; le second tente de tirer des conclusions et d'en dégager des perspectives.

### **A. Rappel des objectifs de la recherche et synthèse des résultats**

Rappelons que la démarche centrale de ce travail consiste à comprendre et à démontrer les mécanismes psychosociaux qui accompagnent la plupart des chômeurs confrontés à une situation empreinte de difficultés importantes.

En effet, on connaît depuis longtemps les effets délétères du chômage. Celui-ci peut entraîner un bouleversement majeur de l'individu dans ses rapports avec autrui et dans son bien-être psychique et physique: les liens sociaux se restreignent, l'identité sociale se réévalue à la baisse, le sentiment de contrôle exercé sur sa vie et son environnement s'en trouve diminué. Il en résulte un sentiment d'impuissance qui handicape le chômeur dans la plupart de ses initiatives. Ces difficultés se posent tant pour les personnes qui ont perdu leur emploi que pour celles qui n'ont jamais travaillé.

Face à un tel tableau, il importait de comprendre les stratégies d'adaptation dont disposent les personnes vivant une situation de rupture professionnelle et de stimuler

celles qui les conduisent à prendre une part active dans le champ social, culturel ou économique. Nous supposons donc que, dans des conditions qu'il importait de dégager au cours de la recherche, des personnes privées d'emploi seraient susceptibles non seulement de ne pas présenter le portrait brossé plus haut mais, surtout, de développer des attitudes et des conduites qui signifient santé mentale, dynamisme et lien social.

C'est dans cet enjeu que réside l'objet de la recherche.

La théorie de l'identité sociale présente un cadre utile pour poser des hypothèses destinées à investiguer cet enjeu. Elle postule que les individus ont besoin d'une identité personnelle et sociale positive. Comment y arriver si ce n'est en appartenant à des groupes socialement valorisés. Mais pour savoir si on appartient à de tels groupes, il importe de se comparer à d'autres.

Pour les chômeurs, c'est là que le bat blesse. Ils risquent de réaliser une comparaison avec d'autres personnes ou avec le groupe des travailleurs qui se résout à leur détriment. En conséquence, ils développeront une identité sociale et une estime de soi négatives. Cette hypothèse est-elle rencontrée dans les faits ? Autrement dit, les personnes sans emploi s'autocatégorisent-elles comme chômeuses ? Et si oui, cette représentation est-elle vécue négativement ? Ces questions sont souvent posées sur le terrain. Des témoignages émanant de chômeurs et d'opérateurs de formation signalent le refus net et clair des chômeurs de se reconnaître comme tels.

Qu'indiquent, à cet égard, les résultats obtenus dans notre étude ?

Globalement, les hypothèses issues de la théorie de l'identité et de la privation relative sont confirmées. D'une part, les relations vont généralement dans le sens attendu même si on n'atteint pas toujours un degré de signification statistique suffisant. D'autre part, elles ne sont pas supplantées par des hypothèses alternatives qui auraient pu surgir au cours des divers traitements des données qui ont été réalisés. Dès lors, il apparaît bien que certaines dimensions psychosociales permettent de comprendre la mise en place de diverses formes de stratégies et de comportements de personnes confrontées à la situation du chômage.

Voyons ces résultats plus en détails.

Concernant l'identité sociale, la réponse des chômeurs est relativement partagée. Certains rejettent l'étiquette de chômeurs, d'autres l'acceptant sans peine et quelques-uns témoignent d'une réponse mitigée. Toutefois globalement, ils endossent cette appartenance : ils ne se sentent pas différents des autres chômeurs et se disent faire partie du groupe, même invisible, des chômeurs. Concernant la valeur qu'une telle appartenance représente, ils ne manifestent aucune hésitation : ils n'y trouvent aucun avantage, la chose est désagréable et honteuse. Sans nuances.

Face à cette identité sociale négative, quelles réactions sont possibles, quelles stratégies peuvent être menées ? D'après des considérations théoriques, elles dépendent essentiellement de la manière dont les gens vivent leur situation, et ce sur deux plans. En premier lieu, estiment-ils que l'emploi leur est encore accessible, que dans un avenir plus ou moins proche, ils pourront quitter le groupe des chômeurs et (re)trouver celui des travailleurs. C'est ce qu'on a appelé la " perméabilité des frontières ". Une telle conception permet de se focaliser sur la possibilité d'une mobilité individuelle. Dans le cas contraire, lorsque l'emploi est considéré hors de portée, que ce soit à court ou à long terme, on qualifie les frontières " d'imperméables ".

Mais - et ceci constitue le deuxième plan -, quel est le bien-fondé du fait que soi-même ou son groupe a été placé dans une catégorie disqualifiée ? Est-ce le reflet d'une situation légitime (qui est l'effet d'une procédure juste) ou illégitime (qui ne correspond pas à ce qu'on estime mériter) ? Cette question investigate la perception de la " légitimité du statut déprécié des chômeurs ".

Enfin, une troisième dimension analyse le rôle de la « stabilité ou l'instabilité » de la structure sociale. La stabilité se réfère au fait que l'inversion des statuts entre groupe favorisé (travailleurs) et groupe défavorisé (chômeurs) est peu probable alors que l'instabilité suppose la possibilité d'un renversement. Une étude exploratoire laisse cependant entrevoir le fait que, pour les chômeurs, la situation intergroupe est considérée comme stable : ces personnes n'imaginent pas un renversement pur et simple des statuts entre ces deux groupes. Dès lors, cette variable est considérée, dans la recherche exposée, comme une constante.

Ces deux dimensions, la perméabilité des frontières et la légitimité du statut, sont supposées constituer des représentations centrales qui vont structurer certaines conduites et attitudes. De quelles manières ? Trois cas de figure sont proposés; ce sont les hypothèses centrales du travail de recherche. Elles seront exposées tour à tour et les résultats auxquels elles ont donné lieu seront esquissés.

## **1. Imperméabilité des frontières et légitimité du statut**

Le premier cas de figure conjugue " imperméabilité des frontières " et " légitimité du statut ". En d'autres termes, il se manifeste lorsque simultanément le chômeur estime que l'emploi est hors d'atteinte (d'après lui, de réelles possibilités d'embauche n'existent pas dans la région) et que cette situation est normale, juste (i.e., il n'a pas les qualifications requises ou l'énergie suffisante pour déployer une activité intense de recherche d'emploi). Cette combinaison justifie son appartenance à un groupe socialement défavorisé. Quelles sont les conséquences d'une telle représentation ? L'horizon y est fermé de toutes parts. Dès lors, on peut s'attendre à

ce que se manifestent principalement des réactions d'apathie, de résignation et de dépression.

Les résultats confirment puissamment cette hypothèse.

La vision d'une porte fermée sur l'avenir professionnel joue un rôle déterminant et central pour l'individu. Elle structure sa santé mentale, sa vie sociale et sa capacité d'action. (a) En effet, considérer que l'emploi n'est plus dans l'ordre du possible est associé à la dépression : faire face aux gestes de la vie quotidienne, éprouver du plaisir à la réalisation de certains actes, prendre soin de soi et de son apparence,... sont autant d'activités qui présentent une difficulté certaine. (b) Quant à la vie sociale, elle se déploie avec peine lorsqu'elle est reliée à la perception d'une vie professionnelle impossible; mener des activités en famille, rencontrer des amis sont alors chose rare. (c) Enfin, il en est de même avec la capacité d'agir : moins l'ouverture vers l'emploi est envisagée, moins on a le sentiment de pouvoir réaliser les projets que l'on s'est donné.

Dès lors, le tableau qui se dégage de ces résultats présente une cohérence importante.

On pourrait toutefois objecter le fait que certaines variables objectives sont susceptibles d'expliquer ce tableau. Par exemple, la perception de la perméabilité des frontières serait liée au niveau de diplôme (moins on est diplômé, moins on aurait le sentiment que trouver un emploi est chose réaliste). De fait, ces deux variables sont corrélées mais leur relation n'interfère que fort marginalement avec la santé mentale et pas du tout avec la vie sociale, ni avec la capacité d'action. Dès lors, quel que soit le diplôme, les réactions des individus sont principalement organisées par les représentations qu'ils se font de leur accès au monde du travail. De la même manière, ni le sexe, ni l'âge, ni la durée du chômage n'interfèrent avec ce résultat.

Le même raisonnement pourrait être tenu pour des variables représentationnelles, comme l'importance attribuée à la valeur travail. Contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, il n'en est rien. Cette dernière ne modifie pratiquement en rien les résultats obtenus (à savoir la relation entre, d'une part, l'imperméabilité et la légitimité et, d'autre part, les indices de qualité de vie).

Aussi, non seulement le tableau est cohérent mais il est robuste puisqu'il résiste à l'impact de différentes variables.

Mais comment interagit la variable "légitimité" avec les résultats obtenus. Que la situation du chômage soit perçue comme injuste est un avis largement partagé par les chômeurs. Mais ce qu'il importe de savoir, c'est la mesure dans laquelle la perception de l'(il)légitimité est une représentation qui structure certains aspects de la vie des personnes privées d'emploi, tant du point de vue des conduites que d'autres représentations.

La légitimité vient renforcer l'effet de l'imperméabilité des frontières. Toutefois, les résultats montrent que son rôle est moindre. Elle ne semble pas constituer un principe organisateur aussi central que l'est la perméabilité des frontières. En effet, son influence est significative sur la dépression, sur l'apathie mais nulle sur l'isolement social alors qu'il avait été supposé qu'elle jouerait un rôle déterminant sur ces trois variables.

En conclusion, c'est bien la constellation "imperméabilité des frontières - légitimité du statut" qui fournit la meilleure prédiction d'une qualité de vie réduite, et ce dans les trois composants qui avaient été prévus : la dépression, l'apathie et marginalement l'isolement social.

Mais reste à ce propos une question majeure. Comment, dans de telles circonstances, restaurer spontanément une image positive, où trouver un éventuel réconfort ? Se comparer avec un individu qui partage le même sort que soi (un autre chômeur) et s'estimer mieux loti que lui peut constituer une stratégie efficace à court terme. C'est ce qui avait été qualifié de comparaison intragroupe. Par exemple, un chômeur pourrait se considérer plus avantagé que son voisin parce qu'il dispose de plus de ressources financières que ce dernier. Toute autre démarche nécessite une réévaluation, sans doute difficile, de ses représentations.

Les résultats confirment partiellement cette supposition. De fait, on constate que les chômeurs qui réalisent une comparaison intragroupe en leur faveur sont moins déprimés que les autres mais ils n'en sont que marginalement moins apathiques et pas du tout moins isolés.

On peut donc souligner la stratégie que certaines personnes utilisent pour se préserver de la dépression. En dépit du fait qu'elles reconnaissent appartenir à un groupe socialement défavorisé, elles parviennent à restaurer partiellement une estime de soi positive en se positionnant parmi les mieux lotis d'entre les chômeurs. En fin de compte, elles se sentent "primus inter pares".

Mais réaliser une comparaison par rapport à soi-même intervient aussi sur certaines variables. Ainsi, le fait de considérer que "si on travaillait un jour, on perdrait beaucoup" (privation relative issue de la comparaison intrapersonnelle orientée vers le futur) est lié à la dépression. Avoir renoncé à une vie professionnelle active (vu le prix à payer qu'un éventuel emploi semblerait occasionner) n'est donc pas signe de santé mentale comme on aurait pu a priori l'imaginer. Au contraire, une telle perspective est associée à une dépression mineure bien qu'avérée. L'interprétation de ces résultats est complexe. Est-ce le résultat d'une adaptation où la vie actuelle a rejoint un point d'équilibre réalisé à un échelon inférieur du point de vue de la qualité de vie (c'est-à-dire, dépressif) ? Ce renoncement signifie-t-il une installation, un enfermement dans le piège du chômage ? C'est possible. Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour contrôler ces interprétations.

Dans le même ordre d'idées, comparer sa situation actuelle à celle qu'on a connue dans le passé (privation relative issue de la comparaison intrapersonnelle orientée vers le passé) est signe de qualité de vie moindre, en particulier d'isolement social. Corrélativement, valoriser le présent au détriment du passé semble prémunir de certains effets délétères du chômage.

## **2. Perméabilité des frontières et (il)légitimité du statut**

Le deuxième cas de figure place au centre du tableau la perméabilité, qu'elle soit articulée soit à la légitimité, soit à l'illégitimité. Il pose donc comme hypothèse qu'une fois que les chômeurs considèrent que l'emploi est accessible à court ou moyen terme, cette dimension devient totalement prégnante. En quelque sorte, elle prend le pas sur toute forme de réflexion portant sur la nature illégitime ou légitime de la situation. Autrement dit, peu importe que le chômage soit avant tout considéré comme lié à la crise économique ou à des facteurs personnels, c'est la conception relative à la perméabilité des frontières qui prime. Mais qui prime dans quels domaines ? Dans la prédiction de conduites liées à la mobilité sociale. Celle-ci, en effet, signifie qu'on désire quitter son groupe d'appartenance qu'on sait dévalorisé et sans perspectives pour rejoindre, par diverses stratégies, un groupe qui serait porteur de connotations positives et de conditions de vie meilleures.

Cette variable a été opérationnalisée au travers de quatre indicateurs. Le premier est relatif à la recherche active d'emploi; il est, dans la situation du chômage, l'indice le plus communément admis, car le plus direct, d'une stratégie de mobilité sociale. Mais celle-ci peut se voir dans une perspective plus lointaine et se lire au travers de stratégies indirectes, comme la fréquentation de lieux de formation. Existente aussi des pratiques qui, elles, signifient que le passage vers le monde du travail a été réalisé mais d'une manière pour le moins partielle (ALE) et le plus souvent illégale ("travail au noir"). Enfin, la dernière opérationnalisation est de nature quelque peu différente. Il s'agit de l'engagement dans le monde associatif. Celui-ci peut signifier une manière de quitter le groupe de chômeur pour acquérir une autre appartenance, dégageant celle-là de connotations franchement négatives.

Qu'indiquent les résultats ?

A l'exception du "travail au noir" où les résultats présentent une tendance non significative allant cependant dans la direction attendue, les trois autres formes de mobilité sociale sont strictement liées à la perméabilité des frontières. La force de cette variable dont on avait déjà débusqué la puissance dans le cas de figure précédent se trouve entièrement confirmée ici.

De plus, comme prévu, que le statut de chômeur soit considéré comme légitime ou illégitime, peu importe. Il ne structure aucune des conduites suivantes: ni les

démarches de recherche d'emploi, ni la poursuite de formations, ni la pratique du "travail au noir", ni l'investissement dans la vie associative. Les personnes sans emploi semblent donc mettre sous le boisseau leur conception morale à l'égard du chômage lorsqu'elles développent une stratégie de mobilité sociale. Le pragmatisme prime.

Quels aspects sont associés à cette mobilité sociale ? Vivre dans un groupe d'appartenance où le chômeur côtoie des travailleurs semble constituer un élément majeur. En effet, plus on se meut dans un univers "mixte", plus on fréquente des associations et plus nombreuses sont les démarches de recherche d'emploi. Comment interpréter ces résultats ? On peut suggérer deux voies. La première concerne le fait de vivre dans un environnement où le travail reste une réalité concrète. En quelque sorte, la norme "travail" gagne en matérialité et en visibilité. La seconde est relative au réseau social : côtoyer un milieu "mixte" sur le plan du statut professionnel fournit l'opportunité de créer des contacts sociaux susceptibles de s'ouvrir sur un emploi.

Par ailleurs, on avait suggéré, dans les hypothèses, le poids des comparaisons dans les stratégies des individus. En l'occurrence, ici, il avait été prévu que lorsqu'on se compare à d'autres personnes en général (sans que ne soit rendue saillante la dimension "chômeuse") et que la comparaison se résout à son détriment (privation relative interindividuelle), la mobilité sociale en serait affectée. A peu de choses près, rien de tel ne survient de l'analyse des résultats. Par contre, ce qui semble être lié à cette variable, ce sont les comparaisons qu'on effectue au regard de sa propre vie (privation relative intrapersonnelle). Fut-elle meilleure dans le passé, ceci constitue, semble-t-il, une motivation pour renforcer les démarches de recherche active d'emploi. Sera-t-elle meilleure dans l'avenir et c'est la même conduite qu'on observe. La référence au passé ou la projection dans le futur constituent donc des dimensions relevant de certaines stratégies de mobilité sociale.

Les stratégies de mobilité sociale ne se réduisent donc pas à une pratique unique et normative. Au contraire, on remarque la juxtaposition de différentes tactiques telles que, comme on l'a vu, les démarches de recherche d'emploi, la poursuite de formations, la pratique du "travail au noir" et l'investissement dans la vie associative. Ces tactiques ne sont généralement pas cumulables dans le chef d'un même individu. Par exemple, se former ne se fait pas de manière simultanée avec des démarches de recherche d'emploi ou de travail au noir. Il en est de même pour ces deux dernières variables. Par contre, le recouvrement entre, d'une part, la vie associative et, d'autre part, la formation est de 40 %. Ces différentes modalités ont donc une réalité qui est partiellement indépendante les unes des autres.

Jusqu'ici, nous n'avons pas confronté entre elles ces tactiques. Sont-elles équivalentes du point de vue de leurs rapports avec la santé mentale ou certaines formes se dégagent-elles comme préférables à d'autres ? Dans les analyses réalisées en matière de mobilité sociale, nous avons constitué deux groupes et les avons

comparés. Il s'agit du groupe composé de personnes s'investissant essentiellement dans la vie associative et du groupe développant des activités assimilées à la démarche professionnelle.

Ces deux formes de mobilité sociale semblent présenter des atouts comparables. Elles sont, toutes deux, associées à de très faibles niveaux de dépression et au sentiment qu'on peut agir, transformer son environnement. Même si elles ne présentent pas de différence statistiquement significative, régulièrement le groupe " associatif " atteint de meilleurs scores que le groupe " professionnel ".

Pour mémoire, rappelons que, globalement, ces deux formes fournissent des valeurs supérieures à celles obtenues pour les groupes constitués de personnes s'investissant dans la sphère privée ou celles qui vivent soit de manière isolée, soit dans l'inactivité. Nous avons, dans le cœur du texte relatif aux résultats, évoqué l'hypothèse d'une hiérarchie relativement linéaire des formes d'insertion sociale au regard de la qualité de vie que celles-ci procurent. En premier lieu, se profile le groupe centré sur la vie associative, suivi quasi simultanément des personnes développant des activités assimilées à la vie professionnelle. Vient ensuite le groupe des personnes insérées dans un réseau social privé dense. Et la forme d'insertion sociale la plus problématique est une absence de vie sociale car elle est liée à des indicateurs de santé mentale de piètre niveau.

En fait, ce qui se profile comme hypothèse explicative derrière cette hiérarchie se rapporte à l'identité sociale. Les formes les plus positives concernent le résultat espéré de la mobilité sociale et semblent véhiculer un sentiment d'appartenance à un groupe socialement valorisé, que ce groupe concerne une association sportive, culturelle,... ou qu'il s'assimile de près ou de loin à la vie professionnelle.

### **3. Imperméabilité des frontières et illégitimité du statut**

Le dernier cas de figure se construit sur l'articulation de l'imperméabilité des frontières et de l'illégitimité du statut. En d'autres termes, y sont simultanément actives les perceptions suivantes : d'une part, le chômeur est confronté au fait que le marché de l'emploi est fortement saturé, d'autre part, il estime que son statut de chômeur ne relève pas des mérites ou des compétences de chacun mais de conditions socialement injustes.

C'est dans de telles circonstances qu'on a supposé que des stratégies d'action collective ont le plus de chances d'être adoptées.

Comment, dans le cadre de cette recherche, l'action collective a-t-elle été approchée ? Le cadre théorique envisage deux formes. La première relève de conduites ou de représentations liées à la compétition intergroupe mais elle n'est pas

supposée se manifester dans une population de chômeurs puisqu'elle exige une perception instable de la structure sociale. De fait, parmi les 306 personnes qui ont été interrogées, seule une d'entre elles faisait partie d'associations luttant pour le respect des droits des chômeurs et l'amélioration de leur statut.

La seconde forme, dans la mesure où elle se base sur une perception stable de la structure sociale, se limite à l'émergence de stratégies collectives de type cognitif comme la redéfinition des caractéristiques du groupe. Ces stratégies consistent à réinterpréter positivement les caractéristiques des chômeurs ou à créer de nouvelles dimensions de comparaison qui pourront les avantager par rapport à un autre groupe. Ce faisant, cette démarche contribuerait à construire une identité sociale positive. C'est au travers de trois procédures différentes qu'on l'a approchée : la vision renouvelée du chômage, le locus of control institutionnel et les intentions d'action collective lorsque se pose la question de la réduction du temps de travail.

Qu'est-il advenu des résultats ?

Sur le plan statistique, les hypothèses ne sont pas toujours vérifiées bien qu'elles présentent systématiquement, dans les trois procédures, la configuration attendue. Ainsi, lorsque les chômeurs estiment que leur statut actuel est illégitime, ils arborent une vision renouvelée du chômage. Ceci signifie qu'ils souhaitent *changer l'image des chômeurs* au sein de la société en réfléchissant aux conditions de sa transformation ou en s'engageant dans une association de chômeurs. Il en est de même en ce qui concerne la *capacité générale d'agir* : elle est augmentée en cas de perception de l'illégitimité du statut. Par ailleurs, et ce, contrairement à nos hypothèses, l'imperméabilité des frontières ne structure pas les résultats. Le fait de considérer que l'emploi est hors d'atteinte n'est pas statistiquement lié à l'action collective bien que la relation aille dans la direction prévue. Enfin, concernant les *intentions d'action collective* lorsque se pose la question de la réduction du temps de travail, les analyses ne débouchent sur aucun résultat significatif. Nous avons expliqué ceci en arguant du fait que la réduction du temps de travail n'est pas une mesure qui soit directement d'application aux chômeurs. Comme elle implique, avant tout, la population active occupant un emploi, les personnes de notre échantillon, bien qu'ayant répondu aux questions, ne se seraient pas senties personnellement concernées.

Ces résultats semblent indiquer que le refus d'une idéologie de la responsabilité individuelle se révèle une dimension suffisante pour entamer une transformation des représentations relatives au statut social de son groupe. Toutefois, cette transformation se cantonne au monde de la cognition ou de la motivation, sans entrouvrir la voie vers une quelconque modalité d'action sur le terrain. Les conditions d'une transformation effective des positions respectives des groupes favorisés et défavorisés dans la société restent inaccessibles dans l'état actuel des choses. En fait, aussi longtemps que le statut inférieur du groupe des chômeurs sera

perçu comme stable, envisager une dynamique qui débouche à terme sur une action collective réelle et durable semble illusoire.

D'autres raisons, de nature plus pragmatique, peuvent aussi justifier l'absence d'action collective effective. Tout d'abord, figure l'absence de conditions liées aux possibilités de contacts, d'affiliation. En effet, tout le monde connaît l'isolement structurel du chômeur. Dès lors, même si une personne estime que les frontières sont imperméables et la situation illégitime, elle n'a que peu l'opportunité de rencontrer d'autres chômeurs de manière organisée. Ensuite, il faut considérer le peu de moyens financiers dont disposent les chômeurs; ceci limite leurs déplacements et leur moyens de communications. Il y a également la peur des personnes sans emploi de se voir sanctionner par l'ONEM parce qu'elles appartiennent à une association qui défend les droits des chômeurs. Un autre facteur qui permet d'expliquer la faible implication des personnes sans emploi dans un comité de chômeurs est le manque de revendications précises qui peuvent être mises en avant pour résoudre les problèmes d'emploi. Il y a actuellement, dans les associations de chômeurs, peu de lignes de force précises qui se dégagent et qui permettent d'envisager un cahier de revendications<sup>1</sup>. Enfin, un dernier élément important lié à la nature du problème du chômage concerne la grande rotation des personnes qui s'engagent dans une action collective. Construire un groupe d'appartenance est difficile dans un tel contexte. De plus, il semble que les personnes les plus dynamiques et les plus impliquées ne restent qu'un temps car ce sont elles qui habituellement réintègrent le plus rapidement le monde du travail.

Ces quelques hypothèses éclairent les raisons qui entraînent si peu de chômeurs à s'engager dans une action collective que ce soit au sein du monde syndical (dans les groupes de travailleurs sans emploi) ou de comités de chômeurs alors que, pour certains d'entre eux, les représentations qu'ils se font de la situation de chômage pourraient les inciter à un " passage à l'acte ".

Cependant, à partir du moment où de tels lieux émergeraient, qui tiennent un discours dénonçant la non responsabilité du chômeur en matière de non emploi, toutes les conditions seraient réunies pour que des actions collectives violentes ou non violentes émergent. De tels actions ont vu le jour cet hiver en France lorsque des chômeurs ont occupé les ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) pendant plusieurs semaines et ont principalement revendiqué une amélioration de leur statut pécuniaire.

---

<sup>1</sup> Néanmoins, l'association liégeoise " CHOMEUR PAS CHIEN ! " a, au début de l'année 1998, médiatisé une revendication précise s'insurgeant contre les visites à domicile effectuées par les inspecteurs de l'ONEM dans le but d'établir la matérialité d'une éventuelle cohabitation. L'argument avancé plaide pour l'illégalité de la démarche.

Mais, il existe une autre forme de protestation qui, d'après certains travaux réalisés en Communauté flamande, semble lier l'injustice ressentie face à la situation de chômage à des votes d'extrême-droite. Elchardus (1995) a, semble-t-il, montré au cours de quelques entretiens approfondis que les personnes qui considèrent la période de chômage comme une injustice “... *deviennent plus pessimistes en ce qui concerne l'avenir, ont le sentiment de ne plus avoir de prise sur la vie et, en ce qui concerne leur comportement d'électeur, sont plus enclins à émettre un vote de protestation, pour le Vlaams Blok plus précisément*” (p. 5). Bien que les résultats que nous avons obtenus concernant le sentiment de contrôle ne confirment pas ces données, on peut se demander si on ne risque pas de voir s'épanouir les actions collectives de chômeurs dans des stratégies d'ethnocentrisme, c'est-à-dire instituant le renvoi d'étrangers comme une solution privilégiée au chômage.

## **B. Perspectives**

Cette recherche investigate la pertinence de deux types de stratégies mobilisables par des personnes privées d'emploi. La première concerne l'action collective, la seconde se centre sur la mobilité sociale individuelle.

### **1. Stratégies de l'action collective**

Au travers des personnes interrogées, on a vu que l'action collective en faveur des chômeurs a bien peu de chances de prendre place aujourd'hui. Les démarches en ce sens sont quasi inexistantes. Pourtant, les chômeurs considèrent leur statut comme clairement illégitime, injuste. Pourtant, ils se disent se porter, dans leur majorité, volontaires pour participer à des groupes de travail, pour réfléchir à l'amélioration de leur statut.

Mais quand on y regarde de plus près, un élément supplémentaire apparaît. Il s'agit de la comparaison sociale. Pour construire l'action collective, il importe que se manifeste un mécontentement provoqué par la perception de disparités indues entre le sort de son groupe d'appartenance et celui d'un autre jugé comme plus valorisé. En l'occurrence, ici, il s'agit du groupe des chômeurs et du groupe des travailleurs. Or, même si les chômeurs estiment que les travailleurs ont une vie bien plus agréable que la leur, cette conception n'intervient pas dans l'élaboration de leurs conduites. La

perception inégalitaire du statut social ne glisse pas, dans l'état actuel des choses, vers l'instabilité.

C'est ce qui explique que la mobilisation des chômeurs ne s'organise pas. L'illégitimité ne serait que le reflet de l'importance du travail à laquelle les chômeurs adhèrent de toute leur âme. En fait, on serait davantage en présence d'un sentiment d'envie que d'injustice.

D'autre part, il semble que plusieurs stades soient nécessaires pour arriver à construire un sentiment d'injustice et agir de manière collective. Nous évoquons brièvement ici la théorie des " cinq stades " proposée par Taylor et McKirnan (1984). Son originalité réside dans la perspective historique qui exige qu'on tienne compte de nombreux facteurs, y compris de facteurs macrosociaux se développant sur le long terme.

Le premier stade est celui où les contacts entre les groupes sont limités et les comparaisons se réalisent à l'intérieur de son propre groupe. Les personnes appartenant à un groupe valorisé se comparent entre elles et ont tendance à s'imputer la responsabilité de leur désavantage social. A ce stade, on n'envisage pas la possibilité de pouvoir rejoindre un groupe plus valorisé, les frontières étant perçues comme totalement imperméables.

Lors du deuxième stade émerge une idéologie du type individualiste selon laquelle les capacités et les efforts individuels déterminent la condition sociale de chaque individu. Aussi, s'amorce un changement dans la perception des frontières entre les groupes qui sont perçues progressivement comme perméables.

Le troisième stade se caractérise par la stratégie de mobilité sociale ascendante que choisissent les individus les plus doués pour conquérir une identité sociale satisfaisante. Les personnes appartenant à un groupe stigmatisé négativement essayeront, dans un premier temps, de quitter celui-ci de manière individuelle afin de rejoindre le groupe socialement mieux valorisé et ceci, à condition qu'ils perçoivent leurs compétences personnelles proches de celles des membres du groupe de statut plus élevé. Les membres moins doués, d'autre part, accepteront de façon passive leur statut inférieur. Les membres plus doués continueront leurs tentatives d'accès vers le groupe plus valorisé tant qu'ils percevront l'accès au groupe plus valorisé comme possible. En cas d'échec, ils invoquent des explications de type externe, relatives aux appartenances catégorielles. En d'autres termes, l'insuccès n'est pas vu comme le résultat d'un manque de capacité personnelle mais plutôt comme le résultat du refus de l'accès par les membres du groupe de statut plus élevé. A partir de ce moment, ces personnes réalisent progressivement que l'accès au groupe valorisé leur est fermé et que, de toutes manières, elles continueront à être refusées en tant que membre de ce groupe valorisé. Elles avancent alors l'idée que l'amélioration des situations individuelles est subordonnée à l'amélioration de la situation du groupe d'appartenance.

Lors du quatrième stade, lorsque les membres du groupe défavorisé deviennent progressivement conscients de cette discrimination entre groupes, ils se mettent à valoriser leur appartenance à leur groupe. Ils utilisent alors des stratégies de créativité sociale qui consistent à valoriser leur groupe d'appartenance sur certaines dimensions de façon à le rendre plus attrayant. Ils entament des actions collectives en vue de transformer cette relation intergroupe rigide.

Le cinquième et dernier stade prévoit une compétition entre les groupes jusqu'à la victoire de l'un d'eux. Lors de cette phase, deux interprétations de la réalité sociale entrent en conflit. Le groupe supérieur ne considère comme légitimes que les comparaisons interindividuelles; il soutient que les frontières entre les groupes sont perméables et que quiconque possède les qualités requises peut accéder aux positions sociales les plus élevées. En revanche, le groupe inférieur encourage les comparaisons intergroupes et tente de démontrer l'existence de catégories rigides et de frontières intergroupes imperméables.

La théorie des cinq stades nous aide à comprendre qu'entre la représentation de la situation et l'action il y a plusieurs stades nécessaires. Pour cette théorie, nous avons vu que ce sont les individus les plus doués du groupe défavorisé qui tentent de rejoindre le groupe socialement plus favorisé. Lorsque ces personnes échouent, à ce moment-là, elles attribuent les causes de leur échec à quelque chose d'extérieur à elles. Elles pointent, par là, les causes et les possibilités d'actions pour aboutir à un changement de situation. Solutions qui ne pourront aboutir que si le groupe se mobilise dans son ensemble.

Or, en ce qui concerne le groupe des chômeurs, les personnes les plus douées, après avoir milité, disparaissent assez rapidement car ce sont elles qui accèdent le plus rapidement au marché du travail. Il est vrai que les frontières du marché du travail sont sans doute assez perméables pour les personnes qui présentent la capacité de mobiliser d'autres personnes et d'organiser des actions. Pour que les conditions du troisième stade soient remplies, tout se passe comme si les frontières du marché du travail devaient être perçues comme encore plus imperméables que ce qu'elles ne sont actuellement. Dès lors, ce stade n'est pas respecté.

De plus, le cinquième stade implique que soient à l'oeuvre deux interprétations de la réalité, l'une tenue par le groupe supérieur (les employeurs), l'autre par le groupe inférieur (les chômeurs). Or, il n'y a pas d'interprétation clairement distincte de ces derniers par rapport à la position des premiers : l'injustice ressentie n'est pas conçue dans le cadre de frontières imperméables. Tout se passe comme si l'interprétation du groupe dominant était intériorisée, au moins en partie.

Dès lors, les conditions de l'action collective ne sont pas réunies dans notre échantillon. Les personnes interrogées semblent davantage être dans une logique de mobilité sociale individuelle que dans celle de l'action collective. C'est vers ce deuxième aspect que nous allons maintenant nous tourner.

## 2. Stratégies de la mobilité sociale

On a souligné le fait que la variable “ perméabilité des frontières ” joue un rôle important pour la personne privée d’emploi. En effet, elle semble organiser de nombreuses représentations et conduites (santé mentale, sentiment de contrôle sur ses projets, vie sociale, recherche d’emploi, participation à une formation, implication au sein d’associations,...). Tout se passe comme si elle permettait le maintien d’un espoir et d’une croyance dans une société ouverte à tous, garantissant à chacun une place. C’est donc au travers de la mobilité sociale que se noue la construction d’un sentiment d’appartenance à des groupes socialement valorisés permettant une participation au sein de la société.

Dès lors, on pourrait être tenté d’avancer, auprès des chômeurs, des affirmations qui tendent à surestimer l’accessibilité de l’emploi, et ce, en encourageant principalement deux types de démarche. La première concerne les formations, la seconde la recherche d’emploi.

Or, si l’on considère la pénurie actuelle d’emploi, en particulier pour les personnes peu qualifiées en Wallonie, la formation qui constitue un des axes majeurs de la politique de l’emploi, ne peut être qu’une réponse partielle puisqu’elle ne permettra le placement que d’une fraction de cette population. Restent les autres, celles qui sont simplement sans travail ou celles qui ont suivi avec succès une formation qui n’a pourtant pas abouti à un emploi. Quels liens sociaux parviennent-elles à construire ? Qu’en est-il du maintien des acquis des formations, des aptitudes acquises lors de leur expérience de travail ?

Par ailleurs, les démarches de recherche d’emploi réalisées au sein de dispositifs d’insertion socioprofessionnelle ou conduites de manière personnelle ne constituent pas davantage une planche de salut sur le long terme. Ici aussi, l’inopérance, le découragement des démarches deviennent un frein pour les personnes peu qualifiées.

Mais arrêtons-nous quelques instants sur la question de pénurie et d’accessibilité d’emploi. Trois dimensions peuvent la caractériser. La première provient des contradictions possibles entre deux temporalités différentes : celle de l’augmentation des qualifications des individus et celle du rythme de la création d’emplois nouveaux et des renouvellements des emplois existants (pension, prépension, etc,...) selon qu’on se trouve en situation de crise (contraction d’emplois) ou en situation d’expansion sociale (réduction du temps de travail) et économique (type de croissance). Autant les augmentations de qualification sont nécessaires pour favoriser les phases de croissance ou de transformation de l’économie et des emplois, autant ces augmentations peuvent créer, à tout le moins temporairement, des déceptions en situation de crise structurelle. De plus, cette première dimension

devrait être divisée et analysée en tenant compte de la segmentation profonde du marché de l'emploi et du non-emploi ainsi que de la hiérarchie des publics en fonction de leur degré de qualification.

La deuxième dimension provient de la reconnaissance sociale unidimensionnelle ou multidimensionnelle des formations. Si les formations ne voient leur utilité sociale reconnue que dans le domaine professionnel et ne peuvent pas être valorisées explicitement dans d'autres espaces, celles qui ne trouveront pas d'utilisation dans un espace professionnel peuvent induire chez les personnes concernées des déceptions.

Enfin, la troisième dimension naît du contraste entre la fierté et la valeur positive qu'octroie le fait d'avoir suivi et réussi une formation et le sentiment d'inanité lié au non accès à un emploi et/ou à une forme valorisée et reconnue d'insertion. Un retour de manivelle pourrait dès lors se produire. Un chômeur, persuadé de pouvoir décrocher un travail, devant ses échecs répétés, risque de se dégrader sur le plan psychologique et d'abandonner toute démarche active dans diverses sphères de sa vie. Ou bien, considérant être dans un cul de sac, il risque de réagir par une démarche politique qui restaure sa dignité au détriment de celle d'autres groupes sociaux (par exemple, les immigrés). Toutefois, les conceptions politiques, en particulier l'ethnocentrisme, n'ont pas été investiguées dans cette recherche.

L'objectif de la question posée n'est donc en aucune manière de mettre en doute l'utilité structurelle d'un effort collectif d'élévation des qualifications, ni de nier la possibilité difficile de renforcer une croissance riche en emplois, mais bien de désigner les difficultés et souffrances individuelles et collectives qui existent lorsque ces processus sont en discordance ou conjonctuellement en opposition. Repérer ces difficultés vise à rechercher les méthodes et processus qui permettraient de renforcer les effets positifs et de diminuer les effets négatifs qui surgissent des contradictions sociales sur lesquelles les dispositifs de formation, les individus en formation et les opérateurs de formation n'ont pas directement pris.

C'est pourquoi, surestimer dans le court terme et pour tous les publics, l'accessibilité de l'emploi pose problème sur un plan éthique et sur un plan fonctionnel.

Alors, quelles conclusions tirer ? Les résultats exposés plaident pour une conception multidimensionnelle de la perméabilité des frontières, c'est-à-dire pour diverses formes possibles d'insertion.

La recherche a notamment mis en évidence le fait que l'insertion au sein du monde associatif est associée à différents aspects positifs. Quels sont-ils ?

En premier lieu, l'activité au sein d'une association permet probablement d'utiliser et de maintenir une série d'aptitudes acquises antérieurement. Par exemple, elle impose un rythme, des habiletés qui sont partiellement similaires à ceux exigés par la vie professionnelle.

En deuxième lieu, de par les contacts sociaux qu'elle permet, elle maintient un lien avec le monde du travail et rend concrètes ses normes et ses exigences. De plus, c'est au sein d'associations que les chômeurs ont le plus souvent l'occasion de côtoyer des personnes au travail et donc de développer des relations susceptibles de fournir, même indirectement, des occasions d'emploi. C'est aussi grâce à de tels liens que, tant sur le plan symbolique que concret, la société ne se trouve pas coupée en deux et les rapports entre les travailleurs avec et sans emploi ne sont pas étanches.

Par ailleurs, on a vu que les chômeurs qui sont investis dans une association ont une santé mentale de meilleure qualité que les autres et trouvent plus de sens à leur existence. Ceci se réalise grâce au fait que, de par leur appartenance à un groupe socialement valorisé, leur estime de soi s'accroît.

Enfin, l'engagement au sein d'une association permet à la personne privée d'emploi de faire l'expérience d'être acteur au sein de son environnement. Ceci peut se réaliser au travers d'actes assez simples, permettant de développer ce qu'on appelle aujourd'hui la "citoyenneté". Cette prise de contact avec des organisations est sans doute susceptible de développer une confiance dans certaines institutions. Ce faisant, elle contribue, par l'expérience vécue, à lutter contre un discours extrémiste et simpliste qui prône le rejet de l'étranger, attitude pouvant apparaître comme une solution acceptable lorsque l'horizon est bouché, que rien de positif ne se profile pour l'avenir.

Dès lors, l'investissement dans la sphère associative permet de réduire les coûts qualitatifs et quantitatifs de la dégradation sociale. Le bilan est largement positif. De plus, on peut supposer que ce type d'insertion au sein du monde associatif agit sur le court et sur le long terme. A court terme, la personne s'implique dans un projet et développe un sentiment de réalisation d'elle-même. A long terme, elle reste mobilisée et en activité, elle a l'occasion de maintenir ses acquis et développe une vision plus positive du monde. Tout ceci est susceptible de favoriser un retour plus aisé vers l'emploi si la situation économique venait à s'améliorer.

Il importe donc de rendre aisément accessibles, voire légales, certaines formes alternatives de l'insertion sociale. Lesquelles ? La vie associative, les réseaux d'échange et de savoir,... sont autant de modalités qui garantissent une qualité de vie "humaine" aux personnes exclues de la forme prioritaire d'insertion dans notre société qu'est le travail salarié. De même, le contrat de pluriactivité avec plusieurs employeurs pourrait constituer un chemin novateur (Boissonnat, 1995).

Cependant, il reste une question majeure à résoudre, celle du financement des activités associatives. En effet, pour se sentir appartenir à un groupe socialement valorisé, le salaire reste essentiel. On a vu, lors de la présentation des résultats, l'importance majeure accordée à la valeur "travail" par la quasi totalité des chômeurs. Or, le fait de dépendre d'allocations, quelles qu'elles soient, constitue une entrave à la reconnaissance du travail réalisé au sein d'associations, pour soi et pour autrui. Afin de maintenir ce sentiment d'utilité et de reconnaissance du travail, il nous semble essentiel de réfléchir sur les modes de financements de ces divers

emplois. Le travail réalisé par l'équipe d'Economie Sociale du CERISIS (Nyssens et Petrella, 1996) sur le financement des services de proximité peut fournir quelques pistes à ce propos.

\*            \*  
                 \*  
                 \*

Dans le coeur de ce travail, il s'est agi de vérifier si certains lieux pouvaient signifier une solution partielle pour des personnes rejetées depuis plus ou moins longtemps de la sphère de l'emploi ou de celle du parcours d'insertion. L'enjeu qui se profilait derrière ces questions résidait dans le fait de trouver à la fois des conditions qui permettent de souffrir au minimum de la situation du chômage et de se préserver les conditions d'une insertion professionnelle ultérieure. La réponse semble positive mais elle se heurte à la matérialité de son financement.



# Bibliographie

---

- Bandura, A. (1986). *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice hall.
- Bech, P., Kastrup, M. & Rafaelsen, O.J. (1989). *Echelle d'évaluation des états d'anxiété, de dépression, de manie et de schizophrénie*. Paris: Masson.
- Boissonnat, J. et le Commissariat Général du Plan (1995). *Le travail dans vingt ans*. Paris : Odile Jacob, la Documentation française, 278-304.
- Brewer, M.B. (1991). The social self: on being the same and different at the same time. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17, 475-482.
- Burns, R.B. (1979). *The self concept in theory, measurement, development and behavior*. New York: Longmans.
- Buunk, B.P. (1994). Social Comparison Processes under Stress : Toward an Integration of Classic and Recent Perspectives. *European Review of Social Psychology*, 5, 211-241.
- Caplan, R.D., Vinokur, A.D., Price, R.H. & van Ryn, M. (1989). Job seeking, reemployment, and mental health: a randomized field experiment in coping with job loss. *Journal of Applied Psychology*, 74, 759-769.
- Capozza, D. & Volpato, C. (1994). Relations intergroupes: approches classiques et contemporaines. In R.Y. Bourhis & J.-P. Leyens (Eds). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège: Mardaga.
- Demazière, D. (1992). Trajectoires passées et identités des chômeurs de longue durée In P. Bouillaguet. & C. Guitton (Eds). *Le chômage de longue durée : comprendre, agir, évaluer*. Paris: Syros/Alternatives, 327-334.
- Dubois, N. (1987). *La psychologie du contrôle : les croyances internes et externes*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Eden, D. et Aviram, A. (1993). Self-efficacy training to speed reemployment : Helping people to help themselves. *Journal of Applied Psychology*, 78(3), 352-360.

- Elchardus, M., Glorieux, I., Derks, A. et Pelleriaux, K. (1995). Le chômage...à suivre : la réintégration des chômeurs de longue durée (une analyse longitudinale). VUB (document non publié). Résumé français réalisé à partir du texte intitulé “ *Werkloosheid... wordt vervolgd (de reïntegratie van langdurig werklozen : een longitude analyse)* ”.
- Ellemers, N. (1993). The influence of Socio-Structural Variables on Identity Management Strategies. *European Review of Social Psychology*, 4, 27-57.
- Ellemers, N., van Knippenberg, A. & Wilke, H. (1990). The influence of permeability of group boundaries and stability of group status on strategies of individual mobility and social change. *British Journal of Social Psychology*, 29, 233-246.
- Ellemers, N., van Knippenberg, A., de Vries, N. K. & Wilke, H. (1988). Social identification and permeability of group boundaries. *European Journal of Social Psychology*, 18, 497-513.
- Ellemers, N., Wilke, H. & van Knippenberg, A. (1993). Effects of the legitimacy of low group or individual status on individual and collective status enhancement strategies. *Journal of Personality and Social Psychology*, 64, 5, 766-778.
- Feather, N. T. (1982). Unemployment and its psychological correlates: A study of depressive symptoms, self-esteem, protestant ethic values, attributional style and apathy. *Australian Journal of Psychology*, 34, 309-323.
- Fishbein, M. (1980). A theory of reasoned action : Some applications and implications. In M.M. Page (Ed.), *Nebraska symposium on motivation 1979* (Vol. 27, pp. 65-116). Lincoln, NE: University of Nebraska Press.
- Folger, R. (1977). Distributive and procedural justice: combined impact of "voice" and improvement on experienced inequity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 35, 108-119.
- Forst, F. & Clayson, E. (1991). The measurement of Self-esteem, Stress-related life Events, and Locus of Control Among Unemployed and Employed Blue-Collar Workers. *Journal of Applied Social Psychology*, 21, 1402-1417.
- Foster, M.D. & Matheson, K. (1995). Double relative deprivation: combining the personal and political. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21, 1167-1177.
- Fryer, D.M. & Payne, R.L. (1986). Being unemployed: a review of the literature on the psychological experience of unemployment. In C.L. Cooper & I. Robertson (Eds.), *International Review of Industrial and Organizational Psychology*, 235-278. England: Wiley.
- Galland, O. & Louis, M.-V. (1982). Chômage et action collective. In Colloque de Dourdan., *L'emploi: enjeux économiques et sociaux*. Paris: Maspero, 148-163.
- Gélot, D. (1992). Quelles trajectoires pour les chômeurs de longue durée? Une analyse par panel. In P. Bouillaguet & C. Guitton (Eds). *Le chômage de longue durée: comprendre, agir, évaluer*. Paris: Syros/Alternatives.
- Grégoire, J. et de Leval, N. (1994). Quality of life in Depression Scale. UCL.

- Guimond, S. & Dubé-Simard, L. (1983). Relative deprivation theory and the Quebec nationalist movement: the cognition-emotion distinction and the personal-group deprivation issue. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44, 526-535L
- Guimond, S. & Tougas, F. (1994). Sentiments d'injustice et actions collectives: la privation relative. In R.Y. Bourhis & J.-P. Leyens (Eds). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège: Mardaga.
- Hafer, C.L. & Olson, J.M. (1993). Beliefs in a just world, discontent and assertive actions by working women. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 19, 30-38.
- Hap M. et Duplouy A. (1997). *Recherche-action pour aider à la requalification sociale du quartier Fourcault à Dampremy*. Rapport Final. Centre Universitaire de Charleroi (CUNIC).
- Hartley, J.F. (1980). The impact of unemployment upon self-esteem of manager. *Journal of Occupational Psychology*, 53, 147-155.
- Hill, J.M.M. (1978). The psychological impact of unemployment: A pilot study. *New Society*, 19, 118-120.
- Jahoda, M. (1979). The psychological meanings of unemployment. *New Society*, 6, 492-495.
- Jaminon, C. & Herman, G. (1998), *Parcours d'insertion et dispositifs* (1ère partie). *Les cahiers du Cerisis 98/5* (UCL).
- Kawakami, K. & Dion, K.L. (1993). The impact of salient self-identities on relative deprivation and action intentions. *European Journal of Social Psychology*, 23, 525-540.
- Kohn, M. & Schooler, C. (1983). *Word and personality: An inquiry into the impact of social stratification*. Norwood, NJ: Ablex. See especially Chapter 4.
- Luhtanen, R. & Crocker, J. (1992). A collective self-esteem scale : Self evaluation of one's social identity. *Personality social psychological bulletin*, 18, 302-318.
- Nyssens, M. et Petrella, F. (1996). L'organisation des services de proximité à Charleroi : vers une économie plurielle ?. *Les Cahiers du CERISIS*, 96/1 (UCL).
- O'Brien, G.E. & Kabanoff, B. (1979). Comparison of unemployed and employed workers on work values, locus of control and health variables. *Australian Psychologist*, 14, 143-154.
- Penta, L. (1980). Response to involuntary unemployment as a function of locus of control. *Dissertation Abstracts International*, 411, 675-B.
- Roques, M. (1995). *Sortir du chômage*. Liège: Mardaga.
- Rotter, J.B. (1966). Generalised expectancies for internal versus external control of reinforcement. *Psychological Monographs*, 80.
- Rowley, K. M. & Feather W. T. (1987). The impact of unemployment in relation to age and length of unemployment. *Journal of Occupational Psychology*, 60, 232-332.

- Schnapper, D. (1994). *L'épreuve du chômage*. Paris: Gallimard, Folio actuel.
- Sheeran, P., Abrams, D. & Orbell, S. (1995). Unemployment, self-esteem and depression: a social comparison theory approach. *Basic and Applied Social Psychology*, 17 (1&2), 65-82.
- Simoens, P., Denys, J. et Denolf, L. (1997). *Les entreprises et le recrutement en Belgique -1996*. Etude réalisée à la demande de l'UPEDI, Louvain.
- Tajfel, H. (1978). Interindividual behaviour and intergroup behaviour. In H. Tajfel (Ed.). *Differentiation between group*. London: Academic Press.
- Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Taylor, D.M. & McKirnan, D.J. (1984). A five-stage model of intergroup relations. *British Journal of Social Psychology*, 23, 291-300.
- Taylor, D.M., Moghaddam, F.M., Gamble, I. & Zellerer, E. (1987). Disadvantaged group responses to perceived inequity: From passive acceptance to collective action. *Journal of Social Psychology*, 127, 259-272
- Tougas, F., Beaton, A. & Joly, S. (1990). L'appui des femmes à l'action positive : une question d'image ou de colère ?. *Science et comportement*, 20, 211-222.
- Vala, J. (1993). Privation relative inter-groupale, identité sociale et action sociopolitique. In J.-L. Beauvois, R.-V. Joule (Eds). *Perspectives cognitives & conduites sociales IV*. Delachaux & Niestlé.
- Walker, I. & Mann, L. (1987). Unemployment, relative deprivation, and social protest. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 13, 275-283.
- Warr, P.B. & Jackson, P.R. (1983). Self-esteem and unemployment among young workers. *Le Travail Humain*, 46, 335-336.
- Winefield, A.H. & Tiggeman, M. (1985). Psychological effects of unemployment: Effects, predisposing factor, and sex difference. *Journal of occupational Psychology*, 58, 229-242.
- Winefield, A.H. & Tiggeman, M. (1990). Employment status and psychological well-being: A longitudinal study. *Journal of Applied Psychology*, 75, 455-459.

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>A. Contexte de l'étude .....</b>	<b>2</b>
<b>B. Partenariat.....</b>	<b>3</b>
<b>C. Présentation du Cahier .....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE I. ELABORATION DES HYPOTHESES.....</b>	<b>6</b>
<b>A. Théorie de l'identité sociale.....</b>	<b>8</b>
1. Présentation.....	8
a. La perméabilité des frontières du groupe. ....	10
b. La légitimité de la structure sociale.....	10
c. La stabilité du statut du groupe .....	12
2. Confrontation à la situation du chômage .....	13
a. Stratégies individuelles .....	13
b. Stratégies collectives .....	14
c. Réactions de résignation.....	15
3. Conclusions .....	15
<b>B. Théorie de la privation relative .....</b>	<b>16</b>
1. Présentation.....	16
2. Conclusions .....	18
<b>C. Synthèse et élaboration des hypothèses .....</b>	<b>19</b>
1. Imperméabilité des frontières et légitimité du statut .....	20
2. Perméabilité des frontières et (il)légitimité du statut .....	20
3. Imperméabilité des frontières et illégitimité du statut.....	21

<b>CHAPITRE II. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....</b>	<b>23</b>
<b>A. Mise en oeuvre des variables du questionnaire.....</b>	<b>23</b>
<b>B. Plan d'échantillonnage .....</b>	<b>27</b>
<b>C. Participants .....</b>	<b>27</b>
 <b>CHAPITRE III. ANALYSE DES RESULTATS.....</b>	 <b>29</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>29</b>
<b>A. Présentation de l'échantillon .....</b>	<b>30</b>
1. Répartition par sexe .....	30
2. Répartition par durée de chômage .....	31
3. Répartition par catégorie d'âge .....	31
4. Répartition par nationalité.....	32
5. Répartition par niveau d'études .....	32
6. Conclusions.....	33
<b>B. Description du “ vécu ” du chômage.....</b>	<b>34</b>
1. Le chômage : représentations .....	34
a. L'identité sociale des chômeurs .....	34
b. Légitimité du statut et attributions .....	36
c. Comparaisons “ individu / groupe des chômeurs / groupe des travailleurs ” .....	37
d. Place de la “ valeur travail ”.....	38
e. La perméabilité des frontières .....	40
f. Conclusions .....	40
2. La qualité de vie (vs dépression, résignation).....	42
a. Dépression.....	42
b. Lieu de contrôle personnel.....	45
3. Le monde de l'action sociale et des activités .....	46
a. La représentation de l'action collective.....	46
b. Les sphères d'activités .....	50
c. Construction des groupes d'insertion sociale.....	56
<b>C. Analyses des hypothèses.....</b>	<b>59</b>
1. Rappel des hypothèses.....	59
a. Variables d'entrée: les conditions psychosociales .....	59
b. Variables de sortie: les conduites et les représentations de l'action.....	60
c. Hypothèses .....	60
2. Prédiction de la dépression, de l'apathie, de l'isolement.....	61
Hypothèse 1 .....	61
Hypothèse 2 .....	63

3. Prédiction de la mobilité sociale individuelle .....	66
Hypothèse 3 .....	66
Hypothèse 4 .....	68
4. Prédiction de l'action collective .....	69
Hypothèse 5 .....	69
Hypothèse 6 .....	71
<b>D. Corrélats de l'insertion sociale .....</b>	<b>71</b>
1. Corrélats objectifs.....	72
a. Sexe.....	72
b. Interaction sexe et nombre d'enfants .....	72
c. Age.....	73
d. Niveau du diplôme.....	73
e. Durée du chômage.....	74
f. Synthèse et conclusions .....	74
2. Corrélats subjectifs .....	75
a. Dépression.....	75
b. Locus of control institutionnel.....	76
c. Perméabilité des frontières, recherche d'emploi et importance du travail .....	76
d. Conclusions.....	77
<b>CHAPITRE IV. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>78</b>
<b>A. Rappel des objectifs de la recherche et synthèse des résultats.....</b>	<b>78</b>
1. Imperméabilité des frontières et légitimité du statut.....	80
2. Perméabilité des frontières et (il)légitimité du statut .....	83
3. Imperméabilité des frontières et illégitimité du statut.....	85
<b>B. Perspectives .....</b>	<b>88</b>
1. Stratégies de l'action collective .....	88
2. Stratégies de la mobilité sociale.....	91
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>96</b>